



PAROLES ROUBAISIENNES

**500 IDEES ET PROPOSITIONS
POUR ROUBAIX**

**PAROLES
ROUBAISIENNES**

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-------------|
| PARTIE I – DEMOCRATIE, VIE CITOYENNE & SOLIDARITES..... | P.03 |
| Démocratie locale et vie associative..... | P.04 |
| Solidarités, accès aux droits et lutte contre la pauvreté..... | P.07 |
| Handicap et accessibilité universelle..... | P.12 |
| | |
| PARTIE II – EDUCATION, JEUNESSE & VIE ETUDIANTE..... | P.16 |
| Education et jeunesse..... | P.17 |
| Vie étudiante et enseignement supérieur..... | P.25 |
| | |
| PARTIE III – SANTE, PREVENTION & SECURITE..... | P.27 |
| Seniors, santé et accès aux soins..... | P.28 |
| Sécurité et prévention..... | P.32 |
| | |
| PARTIE IV – CADRE DE VIE & TRANSITION ECOLOGIQUE..... | P.41 |
| Propreté et qualité de l'espace public..... | P.42 |
| Cadre de vie et transition écologique..... | P.45 |
| Logement et habitat..... | P.50 |
| | |
| PARTIE V – CULTURE, SPORTS & LOISIRS..... | P.54 |
| Culture(s), cultes et diversité..... | P.55 |
| Sports et loisirs..... | P.65 |
| | |
| PARTIE VI – ECONOMIE LOCALE & ATTRACTIVITE..... | P.75 |
| Commerces et artisanat..... | P.76 |
| Economie, emploi et attractivité..... | P.84 |





PARTIE I

**DEMOCRATIE, VIE CITOYENNE ET
SOLIDARITES**

*PAROLES
ROUBAISIENNES*

DEMOCRATIE LOCALE & VIE ASSOCIATIVE

Sur la transparence et la démocratisation de la vie associative

Assurer un financement transparent, stable et émancipateur des associations

➤ Créer des commissions mixtes d'attribution des subventions

Concrètement : instaurer des commissions composées d'élus de la majorité et de l'opposition, de citoyens tirés au sort, de techniciens, de chercheurs et d'acteurs de la société civile pour décider de l'ensemble des financements municipaux aux associations ; ces commissions seront compétentes sur toutes les subventions, qu'elles soient de fonctionnement ou de projet.

➤ Réduire le recours aux appels à projets et généraliser les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs

Concrètement : réduire au maximum le recours aux AAP et favoriser les subventions de fonctionnement ainsi que le recours aux CPO (de trois ans minimum) pour assurer un soutien plus stable, durable et cohérent aux associations locales.

Protéger les libertés associatives

➤ Garantir le droit de réunion et l'accès aux salles municipales

Concrètement : créer et mettre à disposition des lieux municipaux pour les associations, faciliter leur accès (administratif et logistique) à toute association comme collectif et citoyen, et adopter un règlement d'attribution fondé sur des critères objectifs et transparents ; devenir une « commune-refuge » pour accueillir temporairement les associations entravées ailleurs.

➤ Créer un Observatoire Local des Libertés Associatives

Concrètement : créer une instance publique et indépendante chargée d'intégrer une veille sur les atteintes aux libertés (refus de subvention, retraits de salle, pressions), d'exploiter les données financières pour objectiver les pratiques de financement sur la durée, et de nouer des partenariats avec des chercheurs pour publier des rapports annuels.

➤ Mettre en place un dispositif local de médiation indépendante

Concrètement : s'inspirer des méthodes de la CNDP et du Défenseur des droits pour proposer une instance de médiation extérieure en cas de conflit institution/association ; ce dispositif formulera aussi des recommandations publiques en ce domaine, en lien avec l'Observatoire.

Sur le droit d'interpellation et le pouvoir citoyen

Créer, reconnaître et soutenir un droit d'interpellation locale

➤ Instaurer un droit effectif d'interpellation citoyenne

Concrètement : permettre aux pétitions atteignant un seuil de signatures d'aboutir systématiquement à une médiation institutionnelle, à un débat inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal, et – au-delà d'un second seuil – à un référendum d'initiative locale.

➤ Créer un Fonds d'Interpellation Citoyenne

Concrètement : instaurer un fonds municipal dédié au soutien des démarches d'interpellation (campagnes citoyennes, plaidoyers, événements publics, appui à la contre-expertise). Les sommes seront attribuées par ladite commission mixte (voir *supra*) et pourront prendre la forme d'avances ou de remboursements de frais (lorsque les campagnes atteignent un certain seuil de signatures ou de participation).

Assurer la co-construction et co-décision citoyenne de la ville

➤ Généraliser les « contrats locaux partagés »

Concrètement : dans chaque grande politique publique (santé, sport, jeunesse, culture, transition écologique...), associer habitants et associations à la définition, à l'animation et au suivi d'objectifs opérationnels formalisés dans un contrat local ; associé à chaque contrat local se crée et s'anime ainsi une instance dédiée.

➤ Instaurer des instances de co-construction des aménagements et équipements publics

Concrètement : chaque projet de transformation de l'espace public (place, rue, parc, square, etc.) ou de création/rénovation d'un équipement (centre social, école, gymnase, médiathèque, etc.) fera l'objet d'une instance de co-construction citoyenne, réunissant associations locales, habitants volontaires, usagers concernés, techniciens de la Ville et élus. Ces instances seront activées dès les phases de diagnostic, pour coconstruire les besoins, arbitrer les usages, suivre le chantier, et formuler des propositions sur les usages futurs, les horaires d'ouverture, la gouvernance des lieux ou les règles de fonctionnement.

Refonder la démocratie locale et soutenir les initiatives citoyennes

➤ Mettre en place une structure municipale dédiée au soutien des initiatives citoyennes

Concrètement : créer un véritable Service de la démocratie participative, identifié et doté de moyens humains et financiers, avec trois grandes missions :

- Accompagner les dynamiques citoyennes : soutien administratif, logistique et même financier à tout citoyen ou groupe souhaitant monter une association ou un collectif (statuts, domiciliation, assurances, locaux, subventions de lancement, etc.).
- Concevoir et animer les démarches de concertation : diagnostics partagés, ateliers publics, forums citoyens, outils numériques, campagnes d'affichage, porte-à-porte de mobilisation sur tout sujet d'intérêt collectif.
- Assurer la coordination des processus participatifs de la Ville : soutien aux co-constructions d'équipements ou de politiques publiques, à la gouvernance des budgets participatifs, à l'animation des assemblées de quartier ou thématiques, etc.

➤ Repenser et restructurer la carte de démocratie locale par la base

Concrètement : organiser une grande démarche de consultation pour définir, avec les habitants et les associations, la nouvelle architecture de la démocratie roubaisienne. Objectifs : rompre avec les dispositifs figés ou peu mobilisateurs et construire des instances vivantes, ancrées, utiles.

Cette refonte débouchera sur deux volets :

- Des assemblées de quartier d'hyper-proximité (largement inspirées des « Tables de quartier »), dotées de moyens financiers propres, de permanents administratifs dédiés à leur animation, et de réels pouvoirs d'avis et de proposition.
- Des instances thématiques transversales, co-gérées avec les services municipaux, chargées de la définition, de l'animation et du suivi des Contrats Locaux Partagés (jeunesse, sport, santé, climat, culture, etc.).

Sur les centres sociaux et leur place dans la Cité

Renforcer le rôle des centres sociaux comme lieux-ressources et facilitateurs de projets

➤ Transformer les centres sociaux en lieux repères du quartier

Concrètement : garantir que chaque centre social devienne une référence dans son territoire : un lieu que l'on identifie immédiatement comme espace d'accueil, d'écoute et de confiance. Les habitants doivent pouvoir y trouver des réponses concrètes à leurs besoins quotidiens (démarches administratives, soutien scolaire, activités de loisirs, accompagnement à la parentalité...).

➤ Soutenir et accompagner les projets citoyens

Concrètement : lorsqu'un habitant ou une association souhaite porter une initiative pour le quartier, le centre social doit pouvoir lui offrir un accompagnement personnalisé : aide au montage du projet,

orientation vers des dispositifs de financement (municipaux, départementaux, régionaux), mise en relation avec d'autres associations partenaires, et mise à disposition de locaux pour accueillir une réunion ou un événement. Ainsi, les centres sociaux deviendront de véritables incubateurs d'initiatives citoyennes.

➤ Développer une offre de services de proximité utile au quotidien

Concrètement : renforcer les services pratiques accessibles dans chaque centre social : aide administrative et juridique, écrivains publics, ateliers numériques pour lutter contre l'illectronisme, permanence de médiation sociale pour résoudre les conflits de voisinage, ateliers de soutien à la parentalité, activités sportives et culturelles... afin d'ancrer toujours plus chaque centre social dans la vie quotidienne des habitants.

➤ Favoriser les partenariats et la transversalité

Concrètement : consacrer les centres sociaux comme des lieux où convergent les énergies locales : en nouant des partenariats avec les écoles, clubs sportifs, associations culturelles, services publics et bailleurs, ils pourront être un lieu de mutualisation/d'information sur des ressources, diversifier leur offre et enrichir la vie de quartier.

Animer toujours plus la vie culturelle et sociale des quartiers grâce aux centres

➤ Renforcer les moyens des centres pour mener des actions phares chaque année

Concrètement : garantir un financement stable et suffisant pour que chaque centre social organise, au moins une fois par an, une ou plusieurs grandes actions fédératrices sur son territoire : fête de quartier, projet artistique collectif, initiative écologique ou événement intergénérationnel.

➤ Développer l'animation culturelle et artistique dans les centres

Concrètement : ouvrir les centres aux talents locaux en organisant des résidences d'artistes, des expositions, des concerts, des concours de musique ou de peinture... Les centres sociaux deviendront ainsi des vitrines de la création roubaisienne, tout en favorisant l'accès à la culture pour tous, directement au cœur des quartiers.

➤ Encourager les projets collectifs et conviviaux

Concrètement : faire des centres sociaux les moteurs de la convivialité de proximité en les soutenant dans l'organisation de banquets de quartier, d'ateliers intergénérationnels (cuisine, bricolage, numérique), de lectures partagées, de tournois sportifs, etc. Ces projets collectifs renforceront les solidarités de voisinage et recréeront du lien là où l'isolement social pèse le plus.

Coconstruire les projets des centres sociaux avec les habitants

➤ Élaborer les projets des centres avec les habitants et acteurs du quartier

Concrètement : définir collectivement la programmation, les services et les animations de chaque centre social, en associant habitants, associations, salariés et financeurs afin de garantir que l'offre proposée réponde aux besoins réels et renforce l'appropriation du lieu par les habitants.

➤ Créer des comités d'usagers dans chaque centre

Concrètement : mettre en place un comité consultatif d'usagers impliqué dans le lancement des activités et la réalisation du bilan annuel, afin d'assurer une gouvernance participative.

➤ Associer salariés et bénévoles au pilotage

Concrètement : reconnaître pleinement l'expérience des équipes professionnelles et bénévoles en leur donnant un rôle actif dans l'élaboration et l'évaluation du projet de centre. Leur expérience quotidienne du terrain sera ainsi mobilisée pour affiner les projets, éviter les ruptures et garantir la qualité des services proposés.

SOLIDARITES, ACCES AUX DROITS & LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Sur l'accès aux droits comme levier d'égalité et de lutte contre la pauvreté

Une Maison des Droits et de l'Egalité au service de toutes et tous

➤ Créer une Maison des Droits et de l'Egalité ambitieuse

Concrètement : mettre en place une structure municipale centrale, dotée de moyens humains, matériels et financiers, pour piloter la stratégie roubaisienne d'accès aux droits, de lutte contre les inégalités, les discriminations et donc la pauvreté. La Maison aura pour principales missions et fonctions de :

- Constituer un lieu-ressource pour tout habitant cherchant une information, un conseil ou un soutien juridique et social dans l'acquisition, le rétablissement ou la défense de ses droits et aides.
- Déployer des permanences pluridisciplinaires (droit des étrangers, droits sociaux, handicap, égalité femmes-hommes, discriminations, droits LGBTQIA+, logement, santé, etc.) assurées par les associations comme les acteurs institutionnels (impôts, CAF, CCAS, France Travail...).
- Coordonner les acteurs associatifs et institutionnels pour bâtir collectivement un plan d'action partagé contre le non-recours aux droits et en publier le bilan annuel.
- Mettre à disposition des locaux et moyens (bureaux, salles, appui logistique et administratif...) pour les associations engagées dans le champ de l'égalité et de la lutte contre les discriminations afin d'être, pour ces dernières, un espace d'accueil, de soutien et de mise en réseau.

➤ Constituer une équipe pluridisciplinaire experte et accessible

Concrètement : doter la Maison des Droits et de l'Egalité d'une équipe diversifiée regroupant des avocats, juristes, travailleurs sociaux, médiateurs spécialisés (handicap, étrangers, jeunesse, seniors...), accompagnateurs numériques, etc. Cette expertise pluridisciplinaire permettra de répondre efficacement aux situations simples comme complexes et d'assurer un accompagnement complet des habitants, de l'information à la résolution de leurs problèmes. Cette équipe assurera, pour se faire, un accueil avec et sans rendez-vous ainsi que des permanences élargies (soirées, samedis) et un accueil d'urgence.

➤ Déployer un réseau de points d'accès aux droits dans toute la ville

Concrètement : implanter des antennes (et permanences donc) de proximité dans les mairies de quartier, maisons de services, centres sociaux, bibliothèques, etc. assurées par des écrivains publics associatifs et municipaux, pour garantir un maillage de tout le territoire roubaisien ; mettre en place un « bus/camion des droits » pouvant être déployé en pied d'immeuble, sur les marchés, lors des événements de proximité... Chaque point proposera information, pré-diagnostic, aide aux démarches (papier/numérique) et orientation directe vers les bons dispositifs.

➤ Déployer des brigades de détection et d'« aller-vers »

Concrètement : créer des brigades mobiles pluridisciplinaires rattachées à la Maison des Droits et de l'Egalité, chargées d'identifier et d'accompagner les publics les plus éloignés des institutions. Elles interviendront sur site (rues, halls, foyers, écoles, lieux de culte, associations...) pour détecter les besoins, activer les droits (simulations, pré-demandes, prises de rendez-vous) et suivre les situations. Ces brigades pourront être spécialisées par publics et champs de droits/aides correspondants (handicap, étrangers, jeunesse, seniors, femmes victimes de violences) pour adapter l'accompagnement. Le « bus/camion des droits » appuiera leurs tournées et pourra être co-mobilisé par les associations pour renforcer leurs actions de terrain.

➤ **Former et outiller les acteurs de première ligne**

Concrètement : la Maison des Droits et de l'Égalité assurera, en collaboration avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux, la définition du contenu et le déploiement d'un plan de formation global aux enjeux et démarches d'accès aux droits, de lutte contre les discriminations et la pauvreté, à destination des acteurs de proximité (travailleurs sociaux, enseignants, associations, personnels de santé, etc.). Elle éditera de même, se basant sur les ressources locales, un guide d'accès aux droits clair et précis, diffusé auprès des partenaires comme du grand public.

➤ **Accueillir un Observatoire des Inégalités et de la Pauvreté**

Concrètement : héberger au sein de la Maison un Observatoire réunissant experts, universitaires, associations, habitants et institutions. Cet Observatoire dressera un état des lieux annuel des inégalités et de la pauvreté à Roubaix, formulera des recommandations opérationnelles, et assurera un suivi des actions mises en œuvre. Un rapport annuel public présentera les avancées, les lacunes et priorités.

➤ **Coordonner la lutte contre le non-recours aux droits**

Concrètement : la Maison des Droits et de l'Égalité coordonnera l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels engagés, ainsi que les dispositifs fixes (points d'accès aux droits) comme d'« aller-vers » (brigades de détection, bus/camion des droits, actions des associations de terrain...) de lutte contre le non-recours et d'accès aux droits. Elle travaillera à centraliser les informations, activer directement les droits, orienter les habitants vers les bons dispositifs, et développer des actions ciblées selon les publics (handicap, jeunesse, étrangers, seniors).

➤ **Instaurer une gouvernance ouverte et citoyenne**

Concrètement : faire de la Maison un espace cogéré par les associations et habitants, avec un comité de pilotage citoyen garantissant que ses actions répondent aux besoins réels du territoire. Les associations engagées disposeront de locaux, moyens logistiques et salles pour tenir leurs permanences et développer leurs initiatives. Objectif : bâtir une structure qui ne soit pas un guichet administratif de plus, mais un outil vivant, collaboratif et tourné vers l'intérêt général.

Renforcer la lutte contre les discriminations à Roubaix

➤ **Expérimenter un dispositif « Territoire Zéro Discrimination » à Roubaix**

Concrètement : lancer une démarche ambitieuse inspirée des travaux du collectif *Pas Sans Nous*, afin d'accompagner élus, agents municipaux et acteurs sociaux dans une formation-action sur la compréhension et la prise en compte des discriminations. Objectif : bâtir un plan local de lutte contre les discriminations, en cohérence avec le plan interministériel piloté par la DILCRAH et les (futurs) contrats de ville « Quartier 2030 ».

➤ **Mettre en place une consultation citoyenne sur les discriminations à Roubaix**

Concrètement : organiser une large consultation auprès des habitants, en particulier ceux confrontés aux discriminations, afin de recueillir récits et propositions. Cette consultation pourra associer habitants discriminés et non-discriminés pour construire des mesures transversales,现实的 et adaptées au territoire.

➤ **Instaurer un bilan social municipal inclusif et transparent**

Concrètement : réaliser chaque année un bilan social intégrant des indicateurs liés au genre, à l'origine réelle ou supposée, aux parcours professionnels et aux inégalités constatées – avec pour objectif d'identifier les freins dans la carrière des agents municipaux, de garantir une gestion des ressources humaines non discriminante et de mettre en œuvre les correctifs nécessaires.

➤ **Mettre en place un accompagnement spécifique pour les victimes de discriminations**

Concrètement : créer, en lien avec ou au sein de la Maison des Droits et de l'Égalité, un service dédié à l'accueil et au suivi des victimes de racisme, d'antisémitisme, d'antitigmatisme, de sexisme, de LGBTphobies et de toutes formes de discriminations. Ce service apportera écoute,

accompagnement juridique, orientation sociale et soutien psychologique (cf. propositions Sécurité et prévention).

➤ Valoriser les récits et pratiques des habitants des quartiers populaires

Concrètement : collecter, rendre visibles et partager les récits des habitants confrontés aux discriminations, à travers des expositions, publications et actions pédagogiques, etc. L'enjeu ici est de construire une mémoire collective et promouvoir une approche systémique des discriminations dans les politiques publiques locales.

➤ Lancer des campagnes de communication locales de sensibilisation

Concrètement : organiser à Roubaix de grandes campagnes de communication sur toutes les formes de discriminations. Ces campagnes utiliseront l'affichage, la radio, les réseaux sociaux, des spots vidéo et des événements publics pour rappeler que les discriminations sont un délit, mais aussi pour valoriser la diversité comme richesse, et rappeler sa contribution à l'histoire nationale et roubaisienne.

Sur la lutte contre les inégalités économiques et sociales

Accroître les moyens humains et financiers dédiés

➤ Renforcer les moyens humains et financiers des services sociaux

Concrètement : accroître les effectifs de travailleurs sociaux, médiateurs et agents d'accueil, renforcer le CCAS, et augmenter les financements municipaux destinés aux actions de santé, d'insertion et de solidarité. Objectif : donner aux services sociaux de Roubaix les moyens de répondre à l'ampleur des besoins.

➤ Renforcer la médiation sociale et culturelle

Concrètement : déployer des médiateurs dans les services publics et les structures associatives pour accompagner les usagers mais aussi développer un accès à la culture en proximité.

Expérimenter en faveur de la justice sociale et économique

➤ Organiser le versement à la source des aides sociales

Concrètement : lutter contre le non-recours massif aux droits en expérimentant à Roubaix le versement automatique à la source pour toutes les aides sociales. Qu'il s'agisse des allocations familiales, du RSA ou des aides logement, les habitants n'auraient plus à faire de démarches complexes : les droits seraient calculés et versés directement par les administrations concernées.

➤ Instaurer une sécurité sociale alimentaire locale

Concrètement : en partenariat avec les associations et institutions, créer une sécurité sociale de l'alimentation se fondant sur plusieurs volets :

- La mise en place d'une caisse solidaire de l'alimentation aidant les ménages (prioritairement modestes) à accéder à une alimentation de qualité et choisie.
- La convention avec des producteurs locaux pour proposer des produits sains, bio et accessibles sur le territoire.
- La transformation de l'alimentation collective : garantir des repas équilibrés, bio et locaux dans les cantines scolaires, CROUS, clubs sportifs, associations...
- La création de lieux de distribution solidaire : épiceries sociales, groupements d'achat, coopératives locales.
- L'éducation à l'alimentation : sensibiliser les enfants, jeunes et familles aux enjeux d'une alimentation saine et durable.

➤ Expérimenter un revenu universel et garantir un reste-à-vivre minimum

Concrètement : lancer, en partenariat avec l'État et les institutions sociales, une expérimentation locale de revenu universel pour lutter contre la pauvreté, la précarité et l'insécurité sociale, comme cela a été testé dans d'autres pays. Ce revenu universel serait attribué de manière automatique et

inconditionnelle à un panel d'habitants de Roubaix, afin d'en mesurer les effets sur la dignité, l'autonomie et la participation sociale. Dans ce cadre, il sera également instauré la notion de reste-à-vivre minimum, garantissant à chaque ménage, après paiement des charges incompressibles, un niveau de ressources suffisant pour se nourrir, se soigner et vivre décemment.

Renforcer les outils d'inclusion financière et d'accompagnement budgétaire

➤ Développer l'accès au microcrédit personnel à Roubaix

Concrètement : trop de Roubaisiens exclus du système bancaire ignorent encore qu'ils peuvent bénéficier d'un microcrédit personnel solidaire par le Crédit Municipal (un prêt de 300 à 8 000 € à taux réduit, accompagné par un travailleur social et destiné à lever les freins à la vie quotidienne ou à l'emploi) ; impulser donc une campagne d'information locale (affiches, réunions publiques, relais dans les maisons de quartier, accompagnement par les travailleurs sociaux et le CCAS) pour faire connaître ce dispositif à ceux qui en ont le plus besoin : demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minimas sociaux, familles monoparentales, jeunes en insertion, seniors en perte d'autonomie, salariés précaires ou intérimaires... Ce microcrédit permet de financer la mobilité (permis, véhicule, réparations), l'accès ou l'équipement d'un logement, les frais de santé ou de formation, ou encore les dépenses liées à un retour à l'emploi ou à la vie sociale.

➤ Créer des « Points Finances Solidaires » dans la MDE et en proximité

Concrètement : pour rapprocher l'information des habitants, instaurer des permanences itinérantes organisées sous le format d'espace dédié au microcrédit, à la prévention du surendettement et à l'accompagnement budgétaire dans la MDE et les structures de proximité (maisons de quartier, CCAS, médiathèque...). Des bénévoles formés et des travailleurs sociaux issus du milieu associatif accompagneront ainsi les habitants dans la gestion de leur budget, la compréhension de leurs droits, la constitution d'un dossier de microcrédit, le surendettement.

Sur la solidarité et l'entraide à Roubaix

Développer les solidarités de proximité et les initiatives de lutte contre l'isolement

➤ Créer des lieux de rencontre et de convivialité dans tous les quartiers

Concrètement : multiplier les espaces publics propices aux rencontres (bancs, aires de jeux, squares, places réaménagées...) et soutenir la création de cafés associatifs ou intergénérationnels avec coworking, ateliers et animations.

➤ Développer les solidarités intergénérationnelles et de voisinage

Concrètement : organiser des ateliers partagés (cuisine, bricolage, numérique), des marches collectives, des lectures partagées et mettre en place un système de parrainage entre jeunes et seniors pour favoriser le soutien mutuel, lutter contre la solitude et créer de nouveaux liens sociaux.

➤ Améliorer l'accès à la mobilité et à l'autonomie

Concrètement : développer des solutions spécifiques de transport pour les seniors et personnes à mobilité réduite, lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme avec des programmes dédiés, et favoriser l'émergence de projets immobiliers mixtes favorisant la cohabitation intergénérationnelle.

➤ Déployer des brigades d'entraide dans chaque quartier

Concrètement : constituer, autour des associations locales, des équipes de quartier chargées d'apporter un soutien concret aux personnes isolées – notamment seniors et personnes en situation de handicap (courses, visites à domicile, accompagnement pour sorties). Ces brigades renforceront la solidarité locale et le lien social dans chaque micro-territoire.

Renforcer l'action à destination des personnes en grande précarité

➤ Soutenir les associations engagées dans la lutte contre la grande précarité

Concrètement : renforcer l'accompagnement municipal des associations qui agissent au quotidien auprès des personnes en grande précarité (hébergement, maraudes, alimentation, accompagnement social) en augmentant et sécurisant leurs financements (via des conventions pluriannuelles), mettant à disposition des locaux adaptés, et leur apportant un soutien administratif et logistique (prêt de véhicules, matériel, salles, mise en réseau des bénévoles...).

➤ Coordonner les maraudes sur le territoire roubaisien

Concrètement : développer une coordination des maraudes associatives, pilotée par la municipalité en lien avec le SAMU social pour fluidifier la mise à l'abri et l'accès aux dispositifs d'urgence.

➤ Déployer des maraudes municipales et spécialisées

Concrètement : créer des équipes municipales de maraude, présentes jour et nuit, en appui des associations, pour identifier, accompagner et orienter les personnes à la rue (cf. propositions Sécurité et prévention). Développer également des maraudes spécialisées : maraudes psy pour prendre en charge les détresses psychiques, maraudes jeunes pour prévenir les risques liés à la rue, ...

➤ Renforcer l'aide alimentaire en soutenant les associations locales

Concrètement : mettre à disposition des associations des lieux dédiés pour stocker les denrées, préparer et cuisiner des repas, et organiser la distribution dans de bonnes conditions. Ces espaces pourront inclure des cuisines partagées, des chambres froides et des zones de stockage adaptées. La Ville accompagnera aussi la coordination entre les acteurs de l'aide alimentaire (banques alimentaires, associations, collectifs citoyens) pour optimiser les ressources, limiter le gaspillage, et garantir à chaque habitant un accès digne à une alimentation saine et équilibrée.

➤ Ouvrir des lieux d'accueil et d'hygiène pour les personnes à la rue

Concrètement : développer des bains-douches publics, bagageries solidaires, laveries sociales et espaces de repos accessibles aux personnes sans domicile, afin de répondre aux besoins fondamentaux de dignité et d'hygiène.

➤ Transformer les lieux vacants en hébergements et pensions de famille

Concrètement : réhabiliter les maisons abandonnées ou bâtiments municipaux vacants en pensions de famille, résidences sociales ou maisons relais, pour offrir des solutions de logement stable aux personnes en errance.

➤ Créer une Halte Femmes à Roubaix

Concrètement : mettre en place un lieu sécurisé, accessible de jour comme de nuit, destiné aux femmes à la rue, avec accompagnement social, accès à l'hygiène, orientation et soutien face aux violences.

➤ Outiller et former les acteurs de proximité à la grande précarité

Concrètement : élaborer un guide pratique de la grande précarité référençant toutes les ressources disponibles (hébergements, aides alimentaires, santé, dispositifs d'urgence), à destination des habitants, bénévoles et associations ; organiser en parallèle un programme de formation des acteurs de première ligne (agents municipaux, éducateurs, associations, personnels de santé, commerçants) pour améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement des personnes en grande précarité.

HANDICAP & ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Sur l'inclusion des personnes en situation de handicap

Créer une gouvernance locale du handicap

➤ Créer un Conseil Roubaisien du Handicap et de l'Accessibilité Universelle

Concrètement : placé au plus près de l'exécutif municipal, ce Conseil regroupera personnes concernées, associations, professionnels, collectivités et institutions ; il sera une instance permanente de proposition, d'évaluation et de suivi de l'ensemble des politiques publiques.

➤ Favoriser une démocratique participative de proximité

Concrètement : compléter au besoin ce dispositif par la mise en place de Conseils Locaux du Handicap (CLH) dans les quartiers prioritaires, permettant une démocratie de proximité, favorisant les contributions des personnes concernées à l'échelle du quotidien et l'identification des besoins spécifiques.

Former et mobiliser pour une ville plus inclusive

➤ Former les agents municipaux à l'inclusion

Concrètement : élaborer et déployer un vaste plan de formation à destination de tous les cadres de la ville, les agents municipaux et les élus à la conception universelle, à la communication inclusive et à la relation avec les personnes en situation de handicap.

➤ Lancer un programme municipal de « Volontaires de l'accessibilité »

Concrètement : mobiliser des jeunes, retraités ou personnes engagées pour accompagner :

- Les usagers dans leurs démarches
- La prise de parole dans les conseils de quartier ou de jeunesse
- Les Conseils de la Vie Sociale des ESMS.

Sur l'accessibilité de la ville

Mettre en œuvre un plan ambitieux d'accessibilité universelle

➤ Élaborer un Plan Roubaisien de l'Accessibilité Universelle (PRAU)

Concrètement : fixer des échéances et des priorités pour la mise aux normes de tous les bâtiments municipaux, écoles, équipements culturels, sportifs et administratifs.

➤ Aménager la voirie pour les mobilités inclusives

Concrètement : supprimer les trottoirs dangereux, créer des bandes podotactiles, installer des dispositifs sonores aux passages piétons, élargir (et désencombrer) les trottoirs et renforcer le stationnement PMR

➤ Expérimenter des « quartiers 100% accessibles »

Concrètement : lancer une expérimentation de « quartiers 100 % accessibles » dans des zones à forte densité de vie sociale (par exemple : le centre-ville), pour en faire des laboratoires d'inclusion du quotidien.

Rendre visibles et soutenir les efforts d'accessibilité

➤ Mettre en place un label municipal « Commerces Handi-accueillants »

Concrètement : créer un label municipal valorisant les commerces accessibles, assorti d'aides à l'accessibilité et d'une communication positive.

➤ Assurer l'accessibilité des services publics

Concrètement : garantir la conformité RGAA de tous les sites municipaux et services numériques, traduire systématiquement les supports (numériques et papier) en LSF, FALC, gros caractères et audios, et assurer l'accessibilité téléphonique pour les personnes sourdes et aphasiques ; former tous les agents d'accueil au contact avec le public à la communication inclusive, y compris avec les personnes malentendantes, aphasiques ou avec troubles cognitifs.

Sur l'éducation, la socialisation et la petite enfance

Garantir la scolarisation et l'inclusion de tous les enfants

➤ Renforcer l'offre de classes adaptées

Concrètement : ouvrir davantage de classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), UEEA (Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme), UEMA (en maternelle) et UPI (unités en collège), en lien avec l'Éducation nationale, pour couvrir tous les niveaux d'âge et types de besoins.

➤ Soutenir la création d'unités spécialisées

Concrètement : travailler, avec le rectorat, la MDPH et les établissements à la création de (nouvelles) unités d'enseignement spécialisées pour les enfants autistes, polyhandicapés et porteurs de troubles cognitifs

➤ Développer des structures passerelles d'inclusion

Concrètement : soutenir la création de structures passerelles ou d'inclusion partielle, permettant une transition progressive vers la scolarisation en milieu ordinaire ou la cohabitation d'activités entre élèves ordinaires et élèves en situation de handicap

➤ Lutter contre les ruptures de parcours

Concrètement : signer une convention locale « Handicap-Éducation-Santé » entre la Ville, le Rectorat, la MDPH et l'ARS pour décloisonner les parcours, coordonner les réponses et réduire les ruptures de prise en charge.

Favoriser la mixité dans les espaces éducatifs

➤ Former les personnels de la petite enfance au handicap

Concrètement : élaborer et déployer un plan de formation à destination des personnels des crèches, de la PMI et du secteur périscolaire à la détection précoce, à l'accueil des enfants différents, et au travail avec les familles

➤ Former les animateurs à l'inclusion

Concrètement : élaborer et déployer un plan de formation à destination du personnel périscolaire et d'animation à l'animation inclusive, et prévoir du matériel adapté dans les accueils de loisirs et organiser des activités mixtes.

➤ Repenser les aires de jeux pour les favoriser l'interaction entre tous les enfants

Concrètement : installer des modules de jeux inclusifs accessibles à tous, privilégier des jeux inclusifs favorisant la coopération et la mixité, prévoir des équipements sensoriels et calmes ainsi que des équipements dédiés accessibles.

➤ Garantir l'accès aux loisirs pour tous

Concrètement : rendre effectives et gratuites les activités périscolaires, sportives et culturelles pour tous les enfants et adolescents en situation de handicap, y compris ceux sans accompagnant ou en dehors des ULIS.

Pour un Plan « Zéro Roubaïen sans solution »

➤ Créer une Maison Roubaïenne de l'Accessibilité et du Handicap

Concrètement : ouvrir un lieu ressource regroupant :

- Guichet d'accueil de la MDPH en lien avec le Département

- Accompagnement social, psychologique et juridique
- Formation à la parentalité et au rôle d'aideant
- « Showroom » de matériel et solutions techniques (dont innovantes)
- Espaces mutualisés pour les associations et les groupes d'entraide.

➤ Plaider pour la création de places adaptées

Concrètement : interpeller (et négocier avec) le Département et l'ARS pour l'augmentation de places dans tous les types d'accueil : foyers, IME, SESSAD, MAS, FAM, logements accompagnés, accueils de jour.

➤ Développer des logements inclusifs et adaptés

Concrètement : favoriser la colocation, les studios encadrés, et l'habitat accompagné pour personnes avec handicap psychique ou vieillissantes ; adapter les logements sociaux pour le maintien à domicile, avec les bailleurs et financeurs.

➤ Déployer des permanences d'accès aux droits dans les quartiers

Concrètement : accompagner les habitants dans leurs démarches MDPH, demandes d'aides, d'accès à l'éducation, au soin ou au logement.

➤ Mettre en place une cellule municipale « urgence sans solution »

Concrètement : créer un service municipal chargé de recenser les situations critiques et de construire des réponses de court terme avec les institutions partenaires.

Sur le soutien aux aidants familiaux

Accompagner les proches aidants

➤ Ouvrir une Maison de Répit Municipale

Concrètement : proposer en un lieu des accueils temporaires de qualité, avec une équipe pluridisciplinaire, un espace de repos, et une programmation culturelle et sportive inclusive pour les aidants et leurs proches.

➤ Mettre en place des groupes de soutien et formations

Concrètement : proposer et animer des groupes de parole et ateliers pratiques pour les aidants (soutien psychologique, formation aux gestes de soin, préparation des dossiers MDPH, etc.).

➤ Lancer un dispositif de proximité « Relais Aidants »

Concrètement : dans chaque quartier, identifier et soutenir les parents en isolement ou en épuisement en leur proposant un accompagnement dédié.

➤ Créer un Fonds de soutien aux aidants

Concrètement : financer des aides ponctuelles (transports, matériel, séjours de répit, accompagnement administratif).

➤ Déployer des permanences sociales mobiles

Concrètement : aller à la rencontre des familles concernées dans chaque quartier, via des permanences sociales mobiles dans les quartiers, pour proposer orientation et accompagnement.

Sur le sport et les loisirs

Garantir l'accès au sport pour tous

➤ Réserver des créneaux spécifiques dans les équipements sportifs

Concrètement : mettre en place des créneaux sportifs hebdomadaires réservés dans chaque équipement sportif municipal, avec du personnel formé au para-sport et au sport adapté

➤ Organiser des stages sportifs inclusifs pendant les vacances

Concrètement : proposer des stages gratuits pendant les vacances scolaires, avec activités mixtes accessibles à tous les jeunes

➤ Soutenir les clubs développant le para-sport

Concrètement : créer un label municipal, assorti de subventions majorées, pour les clubs investis sur ce sujet ; mettre à disposition des espaces et accompagner à la formation.

➤ Intégrer les établissements médico-sociaux dans la pratique sportive

Concrètement : signer des conventions avec les établissements spécialisés et ESMS pour les intégrer à une programmation sportive sur le territoire.

Sur le logement

Construire et adapter une offre inclusive de logements à Roubaix

➤ Appliquer à Roubaix la règle des 100 % de logements sociaux neufs accessibles

Concrètement : refuser les dérogations à la loi ELAN à Roubaix pour assurer l'accessibilité dans tous les logements sociaux neufs

➤ Soutenir les travaux d'adaptation dans l'ancien

Concrètement : accompagner administrativement et financièrement les familles dans la réalisation des travaux d'adaptation des logements existants

➤ Intégrer une clause « handicap et accessibilité » dans toutes les conventions avec les bailleurs et aménageurs

Concrètement : imposer des engagements concrets sur l'inclusion dans tous les accords partenariaux pour favoriser le développement de logements inclusifs dans les projets d'aménagement urbain.

Sur l'emploi et la formation

➤ Aller au-delà du quota de 6 % d'emplois réservés dans la fonction publique

Concrètement : engager un plan de recrutement actif de personnes en situation de handicap dans les services municipaux

➤ Ouvrir l'apprentissage municipal aux jeunes en situation de handicap

Concrètement : créer des parcours personnalisés d'apprentissage et d'accompagnement professionnel

➤ Mettre en place un programme municipal d'« Emploi accompagné »

Concrètement, associer coaching, tutorat et soutien dans le maintien en poste

➤ Inclure des clauses sociables favorables à l'inclusion dans les marchés publics

Concrètement : valoriser dans les marchés publics les projets accessibles, en introduisant des clauses sociales favorables à l'inclusion.

Sur la culture, la vie sociale et la sensibilisation

➤ Rendre accessible toute la vie culturelle municipale

Concrètement : adapter toutes les manifestations culturelles et événements municipaux pour les personnes sourdes, malvoyantes ou à mobilité réduite

➤ Créer un « Mois Roubaïsien du Handicap »

Concrètement : organiser des spectacles, conférences, expositions, sports et ateliers dans les écoles et les quartiers pendant un mois

➤ Inclure les personnes concernées dans toutes les démarches participatives

Concrètement : assurer leur représentation dans les jurys citoyens, conseils de quartier, budgets participatifs

➤ Lancer une grande campagne annuelle de sensibilisation

Concrètement : déployer une vaste campagne « Handicap : changeons de regard », pour lutter contre les préjugés et l'isolement social.



PARTIE II

EDUCATION, JEUNESSE & VIE ETUDIANTE

**PAROLES
ROUBAISIENNES**

EDUCATION & JEUNESSE

Sur l'éducation et les parcours scolaires

Améliorer l'offre scolaire à Roubaix

➤ Promouvoir la mixité sociale dans les établissements

Concrètement : favoriser une meilleure répartition des élèves via la sectorisation ou des dispositifs spécifiques (classes à projet, jumelages d'écoles, etc.) pour assurer une réelle diversité sociale dans les établissements scolaires roubaisiens.

➤ Rendre gratuit l'accès aux lieux culturels et patrimoniaux de Roubaix pour les élèves

Concrètement : garantir aux élèves du primaire et secondaire un accès libre aux musées, sites historiques et équipements culturels de la ville dans le cadre scolaire ou périscolaire (via un « Pass Culture Éducatif Roubaisien » ?) afin de stimuler leur curiosité, enrichir leur culture générale et favoriser leur appropriation du patrimoine local.

➤ Mettre en place un service de transport scolaire pour les élèves éloignés

Concrètement : organiser des circuits de bus municipaux ou intercommunaux dédiés aux élèves vivant loin de leur établissement scolaire, en lien avec les horaires de cours et les établissements prioritaires. L'objectif ici est de lutter contre l'absentéisme lié aux difficultés de déplacement.

➤ Rénover et adapter les infrastructures scolaires aux enjeux actuels

Concrètement : investir massivement dans les établissements scolaires pour assurer la rénovation thermique, l'accessibilité et l'adaptation climatique (ex : mise en place de cours-oasis, meilleure isolation, ventilation naturelle...), et moderniser les équipements pédagogiques (mobilier, numérique...).

➤ Renforcer la médecine scolaire et les accompagnements spécialisés

Concrètement : créer des postes supplémentaires de médecins scolaires, psychologues, orthophonistes, et infirmier·es pour une prise en charge globale de la santé physique et mentale des élèves, notamment dans les écoles identifiées comme prioritaires.

Garantir l'égalité des enfants roubaisiens face à l'éducation et l'alimentation

➤ Fournir gratuitement les fournitures scolaires à tous les écoliers

Concrètement : mettre en place à Roubaix la gratuité totale des fournitures scolaires pour les élèves des écoles primaires. Chaque enfant recevra un kit complet en début d'année, mais aussi l'accès à un stock municipal de fournitures accessible tout au long de l'année, afin d'éviter que les familles ne soient pénalisées par des frais supplémentaires en cours de scolarité.

➤ Proposer des repas sains à la cantine

Concrètement : favoriser une alimentation équilibrée en augmentant la part de fruits, légumes, produits biologiques et locaux dans les menus scolaires, et sensibiliser les élèves via des animations sur l'alimentation durable et des ateliers cuisine – et ce dans le cadre de l'instauration d'une sécurité sociale alimentaire à Roubaix (cf. propositions Solidarités, accès aux droits et lutte contre la pauvreté).

➤ Instaurer la gratuité dans les cantines scolaires

Concrètement : à terme, rendre les repas des cantines scolaires entièrement gratuits pour toutes les familles roubaisiennes, afin de garantir à chaque enfant l'accès à une alimentation équilibrée et de qualité, sans discrimination liée aux revenus. Cette mesure permettra de soulager le budget des ménages modestes, de réduire les inégalités sociales et de faire de l'école un véritable lieu d'égalité.

➤ Expérimenter puis développer un deuxième repas pour les enfants

Concrètement : lancer dans un premier temps une expérimentation dans plusieurs écoles maternelles et primaires de Roubaix pour proposer un deuxième repas quotidien (petit-déjeuner le matin ou goûter l'après-midi), en plus du déjeuner à la cantine. L'enjeu ici est de répondre aux besoins nutritionnels des enfants, lutter contre la faim et la fatigue scolaire, et améliorer leur concentration et leur réussite éducative. Ce dispositif sera ensuite progressivement généralisé à l'ensemble des écoles de la ville, en lien avec les enseignants et les familles.

Renforcer les apprentissages des élèves et jeunes

➤ Introduire des apprentissages fondamentaux dès la maternelle

Concrètement : renforcer les compétences de base (langage, motricité, socialisation...) et apprentissages dès la petite section avec un encadrement renforcé et des outils pédagogiques adaptés, pour lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge.

➤ Mettre en place des projets pédagogiques personnalisés

Concrètement : encourager les enseignants à proposer des projets sur mesure selon les intérêts des élèves afin de développer leur motivation, leur créativité et leur autonomie.

➤ Impliquer les enfants dans les choix d'activités

Concrètement : mettre en place des conseils d'élèves ou des boîtes à idées pour recueillir les envies des enfants et co-construire avec eux les programmes périscolaires.

➤ Intégrer l'enseignement musical et artistique dans le parcours scolaire

Concrètement : proposer des cours réguliers de musique, théâtre, danse ou arts visuels dans le cadre du périscolaire ainsi qu'au collège, en lien avec les structures culturelles de la ville et les artistes locaux.

➤ Sensibiliser aux savoir-faire roubaisiens (notamment textiles)

Concrètement : organiser des visites d'entreprises locales, des rencontres avec des artisans, des ateliers de pratique et des projets interdisciplinaires autour de l'histoire textile de Roubaix.

➤ Former les élèves aux outils numériques

Concrètement : garantir l'accès aux équipements numériques (ordinateurs, tablettes, internet) et proposer des ateliers réguliers sur leur usage (bureautique, outils éducatifs...) dès le primaire – et engager un travail puissant sur les usages de l'IA dès le collège.

➤ Développer un plan local d'alphabétisation pour les jeunes

Concrètement : proposer des modules spécifiques pour les élèves en difficulté linguistique ou en situation d'illettrisme, dans ou hors temps scolaire, en s'appuyant sur des enseignants spécialisés et des associations locales.

Lutter contre le décrochage scolaire

➤ Créer une Commission partenariale de lutte contre le décrochage scolaire

Concrètement : à raison d'une réunion tous les trimestres, organiser une réunion permettant d'inventorier et de partager les cas nominatifs de décrochage scolaire et de trouver collectivement une réponse adaptée à chaque situation (avec un traitement spécifique et renforcé des jeunes de plus de 16 ans et donc non soumis à l'obligation de rescolarisation). Cette instance sera aussi chargée de travailler sur les jeunes en rupture scolaire et à trouver des solutions concrètes.

Membres : acteurs jeunesse et sociaux, Education Nationale, Mairie, CCAS, services sociaux scolaires, Mission Locale, France Travail, autres (Commissariat ? etc.).

➤ Mettre en place un Plan « 0 collégien à la rue »

Concrètement : organiser l'accueil des collégiens exclus temporairement au sein des associations et structures (centres sociaux...) du territoire, accueil basé sur la structuration d'un lien étroit famille/établissement scolaire/association ou structure d'accueil.

Accompagner les parcours scolaires

➤ **Créer un service de soutien scolaire universel et gratuit**

Concrètement : structurer, coordonner et mutualiser les ressources et actions existantes (municipales, départementales, associatives...) autour de « l'accompagnement scolaire » pour créer un véritable service de soutien scolaire / aide aux devoirs, gratuit, et ouvert à tous les élèves de la primaire au lycée – incluant des sessions spécifiques de préparation aux importantes échéances (brevet, baccalauréat de 1^e, baccalauréat).

➤ **Ouvrir des lieux adaptés aux révisions et travaux en autonomie**

Concrètement : offrir aux jeunes des espaces, en dehors de chez eux, où ils peuvent réviser, travailler indépendamment, prioritairement sur les périodes et horaires où l'offre est faible (fin de journée, soirées, week-ends, vacances scolaires).

➤ **Créer une Coordination Jeunesse**

Concrètement : organiser des temps de rencontres thématiques ou généraux entre acteurs associatifs, établissements scolaires et l'ensemble des institutions ou structures pouvant intervenir dans le parcours d'un jeune ; organiser aussi des rencontres micro-locales entre établissements scolaires et acteurs associatifs d'un même quartier pour évoquer les enjeux plus spécifiques aux territoires d'implantation.

Ouvrir le champ des possibles

➤ **Créer un Service (?) pour l'Avenir des Jeunes**

Concrètement : créer une structure (municipale ? associative ?) chargée de mettre en place tous types d'actions destinées à mieux informer, orienter et accompagner les jeunes dans leur choix de scolaires et professionnels (mentorat, forums, témoignages, visites d'établissements, parrainages, etc.).

➤ **Créer un fonds municipal de bourses pour les jeunes roubaisiens en parcours d'excellence**

Concrètement : en lien avec le Service (?) pour l'Avenir des Jeunes, mettre en place un fonds dédié afin de soutenir les jeunes de Roubaix qui s'engagent dans des parcours d'excellence, qu'ils soient scolaires, universitaires, artistiques ou professionnels. L'objectif est d'accompagner les talents locaux qui décrochent l'accès à une grande école, à une université réputée, à une formation professionnelle de haut niveau ou à une filière sélective hors de Roubaix, mais qui se heurtent à des obstacles financiers. Ces bourses municipales pourront contribuer à financer tout ou partie du logement étudiant (loyer, charges), le matériel pédagogique (ordinateurs, livres, équipements spécifiques), les frais de transport, mais aussi le paiement des frais de scolarité ou d'inscription lorsque ceux-ci constituent un frein à la poursuite d'études. L'attribution des aides reposera sur des critères clairs et transparents, prenant en compte à la fois le mérite (parcours scolaire ou professionnel) et la situation sociale des familles. Chaque bénéficiaire du fonds sera accompagné dans son parcours, avec un suivi régulier et des rencontres annuelles permettant de valoriser ces réussites et de maintenir un lien fort avec Roubaix. À terme, ce dispositif favorisera le retour de ces jeunes talents sur le territoire – sous la forme d'engagements associatifs, de mentorat auprès des plus jeunes, ou de projets professionnels locaux – créant ainsi un cercle vertueux au service de la jeunesse roubaisienne et de l'avenir de la ville.

➤ **Mettre en place un dispositif « Un stage pour toutes et tous »**

Concrètement : pour les stages de 3^e prioritairement, puis pour les autres stages possibles, coordonner la création et diffusion annuelles d'un catalogue de stages se basant sur un travail d'identification des besoins des jeunes du territoire (via les remontées des établissements scolaires et les associations de terrain), de prospection des structures (privées, publiques, associatives) pour référencer et susciter des offres sur le territoire afin de garantir à toutes et tous l'accès à un stage répondant à ses souhaits d'orientation.

➤ **Accompagner les jeunes roubaisiens vers l'apprentissage**

Concrètement : mieux faire connaître et valoriser les filières d'apprentissage, qui restent encore trop peu identifiées alors même qu'elles offrent des opportunités de formation et d'emploi particulièrement adaptées au territoire ; développer des campagnes d'informations locales en partenariat avec les établissements scolaires, les centres de formation d'apprentis (CFA), les entreprises et les chambres consulaires, afin de présenter les filières disponibles à Roubaix et dans la métropole ; organiser des forums annuels de l'apprentissage, avec des stands d'information, des rencontres avec des jeunes apprentis et des ateliers pratiques pour découvrir les métiers. Un accompagnement spécifique sera proposé aux jeunes en risque de décrochage scolaire, afin de leur ouvrir des perspectives concrètes d'avenir à travers l'apprentissage.

Sur l'environnement scolaire et les liens école-familles

Favoriser le bien-être scolaire et lutter contre violences et harcèlement

➤ Multiplier les actions contre le harcèlement scolaire

Concrètement : mettre en place des temps réguliers de sensibilisation, former les équipes pédagogiques et les élèves ambassadeurs, et renforcer le suivi des situations repérées.

➤ Valoriser les réussites et qualités des enfants

Concrètement : mettre en place des dispositifs de reconnaissance (valorisation d'initiatives, tableaux d'honneur, cérémonies, etc.) pour renforcer l'estime de soi et lutter contre le sentiment d'échec.

➤ Promouvoir un climat scolaire bienveillant

Concrètement : former les équipes à la gestion des conflits, instaurer des chartes de respect mutuel, et développer des espaces de parole et de médiation pour faire vivre les valeurs de respect, d'inclusion et de solidarité.

Renforcer le lien entre les établissements scolaires et les familles

➤ Organiser plus de temps de dialogue avec les familles

Concrètement : multiplier les rencontres formelles (réunions parents-profs) et informelles (temps conviviaux, cafés des parents...) pour instaurer un climat de confiance et de collaboration avec les familles.

➤ Ouvrir les établissements scolaires aux parents

Concrètement : proposer des journées portes ouvertes, des ateliers ou des événements où les parents peuvent venir découvrir les activités de leurs enfants et participer à la vie de l'établissement.

➤ Améliorer la communication entre enseignants, familles et élèves

Concrètement : généraliser l'utilisation d'outils numériques accessibles (applications, SMS, plateformes...) pour permettre un suivi transparent et fluide du parcours scolaire des enfants.

➤ Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Concrètement : mettre en place des cafés des parents, proposer des formations numériques, des temps de parole ou de soutien animés par des professionnels ou des bénévoles expérimentés, pour renforcer leur confiance et leurs compétences.

Sur l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle

Préparer les jeunes au monde professionnel

➤ Proposer à chaque jeune un pack « Formation au monde du travail »

Concrètement : structurer une offre de formation autour d'un pack de base, obligatoire pour tout jeune du territoire, composé de sessions sur : outils informatiques (suites Office, internet...) et

méthodologie de recherche de stage et d'emploi, rédaction de CV, rédaction de lettre de motivation, techniques de l'entretien, art oratoire, posture et tenue vestimentaire.

➤ Fonder une « Académie de l'Entreprenariat » et un « Hub de l'IA » à Roubaix

Concrètement : implanter sur le territoire une école dédiée à l'entreprenariat, avec une optique aussi d'incubation des projets, ainsi qu'un pôle dédié à l'intelligence artificielle en créant des ponts entre ces deux structures et une intégration privilégiée du public jeune.

Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes du territoire

➤ Développer les chantiers éducatifs

Concrètement : créer une offre large et diversifiée de chantiers éducatifs dans le cadre d'actions ou projets menés par les acteurs associatifs et institutionnels (Mairie, bailleurs sociaux, acteurs économiques ou culturels...), en étroit lien avec la Mission Locale et/ou France Travail – chantiers éducatifs accompagnés d'une découverte de métiers et de ressources via la rencontre avec des professionnels du secteur d'activité concerné.

➤ Créer des « Circuits-Courts Jeunes/Entreprises »

Concrètement : organiser des rencontres mensuelles voire hebdomadaires entre jeunes et représentants d'entreprises à des fins de recrutement – rencontres précédées d'une préparation complète (cf. ci-dessus).

➤ Privilégier l'emploi des jeunes Roubaisiens

Concrètement : mobiliser les clauses sociales de contrats liés à des projets immobiliers ou d'urbanisme du territoire, et négocier des clauses d'emploi des jeunes Roubaisiens lors de l'implantation de nouvelles entreprises pour favoriser la découverte de métiers et l'accès à des postes.

Sur l'accès à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté

Favoriser la découverte et l'ouverture aux mondes

➤ Créer un Pass Jeunes

Concrètement : offrir aux jeunes de 13 à 30 ans du territoire un accès gratuit ou à tarif réduit à des activités culturelles, sportives et de loisirs grâce à la distribution d'une carte ou d'un chéquier qui permettent d'aller au cinéma, à la piscine, de s'essayer au tennis, d'aller voir des expositions, de découvrir des lieux et monuments, etc.

➤ Construire un parcours culturel pour chaque jeune

Concrètement : 2 axes :

- Ecoliers : mobiliser les récréations et le temps périscolaire pour proposer aux enfants visites, activités culturelles, pratique d'un instrument
- Collégiens/Lycéens : chaque jeune devra bénéficier une fois par an minimum d'une visite de musée, d'une pièce de théâtre ou d'opéra, d'une sortie cinéma, d'un concert.

➤ Diversifier l'offre sportive scolaire

Concrètement : introduire davantage de sports dans les programmes scolaires et périscolaires (escalade, arts martiaux, danse urbaine...) en partenariat avec les clubs roubaisiens.

➤ Développer une pratique sportive libre pour les jeunes

Concrètement : assurer la mise en place de créneaux sportifs et d'animations accessibles gratuitement aux jeunes du territoire en dehors du temps scolaire (soirée, week-end, vacances) avec la possibilité offerte de découvrir de nouveaux sports – et en distinguant des créneaux pour les diverses tranches d'âge (distinguer collégiens/jeunes adultes...).

➤ Créer un dispositif « Roubaix Jeunes Vacances »

Concrètement : pour favoriser l'autonomie des jeunes et la découverte, octroyer une aide financière pour partir en vacances (100-200 € ?) pour chaque jeune déposant un projet de séjour (seul ou en groupe) au sein d'une structure associative relais.

Promouvoir l'engagement et l'action citoyenne

➤ Mettre en place un BAFA Citoyen

Concrètement : faire financer par la collectivité la formation BAFA (intégralement ou partiellement) en échange de la réalisation par le jeune d'un volume horaire (30h ?) au sein d'une association ou structure de proximité de son choix.

➤ Créer un « Fonds Jeunesse »

Concrètement : mettre en place un Fonds de soutien dédié aux initiatives locales portées par ou pour les jeunes de Roubaix dont la gouvernance impliquerait les jeunes et acteurs du territoire, et avec un accès facilité aux financements (peu de démarches administratives, délais de traitement courts...).

➤ Aider à la création de projet et d'associations par les jeunes

Concrètement : déployer une aide financière de 500 € pour un projet citoyen et de 1000 € si celui-ci donne lieu à la création d'une association ou d'une junior association pour tout jeune de 16-30 ans portant une initiative destinée à favoriser l'animation des quartiers, les rencontres entre habitants ou les projets locaux à caractère solidaire et intergénérationnel.

➤ Instaurer un concours roubaisien d'art oratoire

Concrètement : organiser chaque année un concours d'art oratoire voyant s'affronter différentes équipes de jeunes issus d'établissements scolaires, d'associations ou se constituant spontanément – concours s'appuyant sur une préparation tout au long de l'année intégrant une formation/sensibilisation sur les grands sujets de société, la politique et le fonctionnement des institutions françaises.

➤ Créer un « Label Jeunes engagés de Roubaix »

Concrètement : distinguer les jeunes qui s'impliquent dans la vie locale (bénévolat, emploi civique, mentorat), et valoriser cet engagement dans leur parcours professionnel ou scolaire.

Développer une offre sportive et de loisirs riche et adaptée

➤ Renforcer les centres de loisirs

Concrètement : accorder des moyens supplémentaires aux centres de loisirs pour répondre à l'ensemble de la demande roubaisienne, avec une offre qualitative sur tout le territoire ; expérimenter la création d'un centre de loisirs géré par des parents, pour notamment les parents « en galère » sans solution d'accueil durant les vacances scolaires.

➤ Diversifier et ouvrir l'offre sportive et culturelle à destination des jeunes

Concrètement : mettre en place une offre sportive pour les jeunes (créneaux dédiés) ; créer un pôle omnisports aux moyens forts dédiés aux sports les plus pratiqués à Roubaix ; travailler à accompagner la professionnalisation des jeunes dans les domaines sportifs et culturels.

Favoriser les communs

➤ Utiliser sport et culture comme leviers de rencontres et d'échanges

Concrètement : organiser des compétitions inter-établissements scolaires, avec aussi centres sociaux et associations locales, dans les domaines sportifs et artistiques.

➤ Développer les lieux intergénérationnels

Concrètement : favoriser la création et l'émergence de lieux où les publics se rencontrent voire cohabitent – exemple : crèche / EHPAD, cantines communes...

Penser la Ville avec et pour les jeunes

- [Créer de réelles instances de concertation des jeunes et des acteurs de la jeunesse](#)
Concrètement : mettre en place des lieux, espaces, modalités permettant d'assurer une réelle concertation des jeunes et acteurs jeunesse du territoire, avec un véritable pouvoir d'action sur les politiques publiques du territoire
- [Co-construire équipements et aménagements avec les jeunes Roubaisiens](#)
Concrètement : en articulation avec les concertations des habitants, mettre en place avec les professionnels de la jeunesse des temps de concertation et de co-construction des projets urbains ou d'équipements à destination des jeunes, ainsi que des actions d'allers-vers pour solliciter l'avis des jeunes du territoire.
- [Créer des lieux d'accueil dédiés à la jeunesse](#)
Concrètement : mettre en place des espaces identifiés spécifiquement pour les jeunes : centres jeunesse ouverts en soirée et les week-ends, créneaux sportifs réservés, lieux d'accueil informels, maisons des jeunes... Ces espaces permettraient de favoriser l'autonomie, la socialisation et le développement personnel en dehors du cadre scolaire.

Sur l'accès aux droits et à la santé

Former à l'égalité et aux droits

- [Lutter contre les discriminations et stéréotypes par l'éducation](#)
Concrètement : travailler avec les jeunes sur les questions d'histoire, de mémoire, d'immigration, de discriminations et de stéréotypes via des ateliers, rencontres, témoignages et productions collectives. Ces actions visent à développer l'esprit critique, l'accès aux droits et à promouvoir des valeurs d'égalité et de respect.

Développer l'accès à la santé des jeunes publics

- [Renforcer l'accompagnement en santé \(particulièrement mentale\) des jeunes](#)
Concrètement : déployer une politique ambitieuse dédiée à la santé (notamment mentale) des jeunes, incluant la mise à disposition de professionnels dont psychologues scolaires, éducateurs spécialisés, dispositifs de consultation gratuits, et développement de « psys de rue » ; former les adultes référents à la détection précoce des troubles afin d'orienter efficacement les jeunes vers une prise en charge adaptée.
- [Développer un plan de prévention des conduites à risques des jeunes](#)
Concrètement : mobiliser l'ensemble des ressources du territoire (professionnels de la jeunesse, de la santé, de l'éducation ; structures institutionnelles ou associatives) autour de grandes difficultés des jeunes notamment liées aux trafics, addictions et violences – avec la mise en place de systèmes de détection de ces jeunes et de prise en charge globale (santé, insertion, pouvoir d'achat...).

Sur l'action des professionnels de la jeunesse

Donner moyens et reconnaissance aux professionnels

- [Fidéliser les équipes d'animation périscolaire](#)
Concrètement : stabiliser les contrats (CDI ou CDD longs), favoriser l'embauche locale, offrir des formations régulières, et créer un véritable parcours professionnel pour les animateurs.
- [Renforcer les moyens à destination des professionnels de la jeunesse](#)
Concrètement : renforcer les effectifs (éducateurs, animateurs, ATSEM, AESH...) ainsi que la formation des professionnels sur les thématiques qu'ils jugent importantes pour leur pratique quotidienne (ex : santé mentale, violences, isolement, ...).
- [Créer des temps collectifs de réflexion et valorisation des pratiques professionnelles](#)

Concrètement : organiser des temps réguliers de travail entre professionnels pour établir et actualiser le diagnostic local sur la jeunesse, partager constats et difficultés, travailler à des solutions coordonnées, ainsi que des moments de valorisation du travail et de l'engagement des professionnels pour la jeunesse.

Travailler en réseau

➤ Renforcer les passerelles entre établissements scolaires, structures sociales et associations

Concrètement : mettre en réseau de manière coordonnée les établissements scolaires, les centres sociaux et les associations de quartier pour un suivi éducatif cohérent des enfants et adolescents – et le renforcement de l'offre éducative, sportive, artistique et culturelle à leur destination. Identifier des personnes ressources par établissement scolaire pour faciliter l'orientation des jeunes vers les dispositifs adaptés.



VIE ETUDIANTE & ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Sur la démocratie étudiante et la gouvernance locale

Penser et piloter l'action à destination des étudiants

➤ Créer une Délégation Jeunesse & Vie étudiante

Concrètement : instaurer une délégation municipale transversale spécifiquement consacrée à la vie étudiante (logement, santé, mobilité, culture, emploi, etc.), incarnée par un·e adjoint·e ou un pôle dédié.

➤ Mettre en place un Comité de pilotage local ESR

Concrètement : rassembler ville, établissements d'enseignement supérieur, syndicats étudiants, CROUS, acteurs économiques et associatifs pour co-construire les politiques étudiantes à Roubaix.

➤ Adopter une stratégie municipale pour la vie étudiante

Concrètement : co-élaborer une feuille de route à 5 ans, incluant des objectifs partagés, un baromètre annuel, et des engagements chiffrés.

Assurer un diagnostic et suivi des besoins territoriaux

➤ Créer un Observatoire local de la vie étudiante

Concrètement : produire et suivre les données (logement, santé mentale, mobilité...) avec les établissements, les associations, les syndicats, les chercheurs et le CROUS.

➤ Organiser une consultation étudiante annuelle

Concrètement : diffuser un questionnaire en ligne et mener des ateliers dans les campus et résidences étudiantes, avec restitution publique.

➤ Instituer une Journée d'immersion municipale étudiante

Concrètement : faire découvrir les services publics aux étudiant·es et construire avec eux des projets en lien avec la ville.

Sur l'enseignement supérieur à Roubaix

Faire de Roubaix une terre d'excellence et de recherche universitaires

➤ Développer une politique active d'attractivité universitaire

Concrètement : travailler avec la MEL et les universités à attirer de nouvelles formations sur le territoire roubaisien, en particulier dans les filières émergentes (écologie, numérique, métiers du soin, ESS).

➤ Créer un guichet d'accueil des porteurs de projets académiques

Concrètement : mettre à disposition un accompagnement spécifique pour tout établissement ou laboratoire souhaitant s'implanter ou se développer à Roubaix (accès au foncier, aides à l'investissement, mise en réseau locale).

➤ Favoriser la mutualisation des ressources entre établissements

Concrètement : impulser une dynamique de coopération inter-campus pour créer des équipements partagés (bibliothèques, lieux de vie, infrastructures sportives, coworkings) et des programmes croisés.

➤ Soutenir les projets de recherche appliquée en lien avec les besoins locaux

Concrètement : encourager la recherche sur les enjeux sociaux, urbains et environnementaux de Roubaix, via des appels à projets communs Ville/Université, avec soutien logistique et financier.

Renforcer le lien entre municipalité, habitants et campus

➤ Valoriser l'ancrage territorial des campus existants

Concrètement : renforcer la place des établissements (ENSAIT, Pôle 3D, IUT, etc.) dans les événements municipaux, les partenariats culturels, l'innovation locale et la vie de quartier.

➤ Défendre un accès équitable à l'enseignement supérieur pour tous

Concrètement : soutenir les dispositifs d'égalité des chances (mentorat, tutorat, sensibilisation dans les lycées professionnels), avec un objectif clair de démocratisation de l'accès aux études supérieures.

Sur les conditions sociales et matérielles des étudiant·es

Mieux accueillir les étudiants sur le territoire

➤ Garantir un logement étudiant digne et accessible

Concrètement : créer une offre publique à loyer plafonné, mettre en place un permis de louer étudiant, soutenir l'habitat solidaire et inclure le logement étudiant dans tous les projets urbains.

➤ Renforcer l'accès à la mobilité

Concrètement : instaurer une gratuité ou tarification sociale renforcée des transports, créer un plan local de mobilité jeunes et développer les infrastructures cyclables autour des campus.

Soutenir les étudiants dans leur quotidien

➤ Assurer un accès à l'alimentation de qualité et solidaire

Concrètement : garantir un repas à 1-3 € par jour par le conventionnement CROUS, développer les épiceries sociales (fixes et itinérantes), et distribuer un colis mensuel de première nécessité.

➤ Favoriser l'accès à la santé et aux droits

Concrètement : conventionner un Service de Santé Étudiante sur le territoire, renforcer la maison médicale municipale, et créer un guichet unique étudiant (Maison de la Vie étudiante).

➤ Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et à la vie associative

Concrètement : faciliter l'accès aux clubs sportifs et aux licences, soutenir les créations étudiantes culturelles, développer les bourses AILE et les soutiens logistiques aux projets étudiants.

Sur l'intégration des étudiant·es dans la ville et l'économie locale

Enrichir la vie économique et institutionnelle

➤ Renforcer les liens entre études, entreprises et territoire

Concrètement : signer une charte « Campus-Entreprise-Roubaix », créer un salon emploi/innovation, développer les stages et services civiques à la Ville et dans l'ESS.

➤ Soutenir les projets territoriaux étudiants

Concrètement : créer un appel à projets « Territoires-Étudiants » associant les formations et structures locales avec un accompagnement municipal.

Accompagner et valoriser la participation étudiante à la vie de la Cité

➤ Valoriser l'engagement des jeunes

Concrètement : créer un label « Engagé·e à Roubaix », mettre en place un Parcours Engagement Jeune, et organiser une Cérémonie annuelle de l'engagement.

➤ Mettre en place un parrainage citoyen étudiant

Concrètement : relier chaque nouvel·le étudiant·e à un·e habitant·e volontaire, avec un accompagnement dans l'intégration locale et culturelle.



PARTIE III

SANTE, PREVENTION & SECURITE

**PAROLES
ROUBAISIENNES**

SENIORS, SANTE & ACCES AUX SOINS

Sur les seniors, l'autonomie et la lutte contre l'isolement

Développer une véritable politique roubaisienne du bien vieillir

➤ Créer un Plan Local du Bien Vieillir à Roubaix (PLBV)

Concrètement : construire avec les associations, le CCAS, les bailleurs, les établissements de santé et les seniors eux-mêmes, une stratégie municipale coordonnée pour favoriser l'autonomie, la santé, le lien social et la dignité à chaque âge de la vie. Ce plan définira des priorités concrètes : lutter contre l'isolement, garantir l'accès aux droits, faciliter l'accès aux soins et aux activités, et reconnaître la diversité culturelle des seniors roubaisiens.

Il s'appuiera sur un Conseil local des seniors, force de proposition et d'évaluation des politiques menées.

➤ Créer une « Coordination roubaisienne des acteurs du grand âge »

Concrètement : organiser tous les deux mois une rencontre entre associations, institutions, établissements et services d'aide à domicile pour échanger, mutualiser et agir collectivement.

Cette coordination permettra de :

- Mieux orienter les seniors selon leurs besoins
- Éviter les doublons
- Partager les informations
- Et concevoir des projets communs (prévention santé, mobilité, accès aux droits).

Favoriser l'autonomie, la santé et l'accès aux droits des seniors

➤ Mettre en place un « Guichet unique seniors »

Concrètement : créer un lieu d'accueil physique et numérique où les seniors pourront être accompagnés dans leurs démarches (CAF, CARSAT, retraite, santé, logement, mobilité) – au sein de la Maison de l'Egalité et des Droits. Ce guichet, animé par la Ville et les associations partenaires, offrira : des permanences sociales, un accompagnement numérique (utilisation de France Connect, démarches en ligne), des ateliers d'information sur les droits, la santé, la nutrition et la prévention, et une orientation personnalisée vers les services de proximité.

➤ Renforcer la prévention santé et la nutrition des seniors

Concrètement : proposer dans chaque quartier des ateliers santé (alimentation, mémoire, activité physique adaptée, santé mentale) et des consultations de prévention itinérantes. S'appuyer sur les structures locales (fermes urbaines, associations de santé, hôpitaux) pour développer la livraison de paniers de légumes pour les personnes isolées, des sorties bien-être (balades, yoga, piscine), des visites à domicile de prévention pour détecter les situations à risque (isolement, malnutrition, chutes).

➤ Créer un « Pass Bien Vieillir »

Concrètement : une carte municipale donnant accès à des tarifs préférentiels sur les activités culturelles, sportives et de bien-être, ainsi qu'à des services d'accompagnement (transport, aide administrative, petits travaux).

Lutter contre l'isolement et renforcer le lien social

➤ Déployer une stratégie d'« aller-vers » les seniors isolés

Concrètement : former et soutenir des ambassadeurs de quartier (habitants, bénévoles, agents municipaux, jeunes en service civique) chargés d'identifier les seniors isolés, de leur rendre visite,

de les orienter et de leur proposer des activités. Chaque quartier disposera d'un réseau local de solidarité, appuyé sur les associations et les conseils citoyens.

➤ Créer des « Cafés des Seniors » et un « Café des Chibanis »

Concrètement : ouvrir dans chaque grand quartier de Roubaix des espaces conviviaux dédiés aux rencontres, ateliers, repas partagés, jeux, lectures et permanences sociales.

Le Café des Chibanis, en particulier, deviendra un lieu-ressource interculturel :

- Lieu de sociabilité et de parole
- Point d'accès aux droits
- Centre d'activités culturelles
- Espace de médiation avec les institutions.

Ces cafés pourront être animés par des associations locales, soutenus par la Ville et MEL (mise à disposition de locaux, subventions, coordination).

➤ Mettre en place un « Réseau des Voisins Solidaires »

Concrètement : développer, via les maisons de quartier et les bailleurs sociaux, un dispositif de solidarité de proximité : entraide quotidienne, appels téléphoniques réguliers, accompagnement aux courses, partage de repas. Un numéro municipal de veille permettra de signaler toute situation d'isolement ou de perte d'autonomie.

Reconnaitre et valoriser les parcours et cultures des seniors

➤ Créer des « Maisons de retraite inclusives et interculturelles »

Concrètement : travailler avec les bailleurs, le CCAS et les associations pour concevoir des établissements d'accueil et de vie adaptés aux diversités culturelles, linguistiques et religieuses des habitants de Roubaix. Ces lieux devront être pensés non comme des lieux d'enfermement, mais comme des maisons de vie ouvertes sur le quartier, où familles, enfants et voisins peuvent venir librement.

➤ Valoriser la mémoire et les histoires de vie des aînés

Concrètement : lancer un programme « Mémoires de Roubaix » recueillant les témoignages des seniors sur leur vie, leur parcours migratoire, leur travail, leurs espoirs et leur contribution à la ville. Ces récits nourriront des expositions, podcasts, ateliers d'écriture ou de photo en partenariat avec les écoles, les centres sociaux et les artistes roubaisiens.

L'objectif : transmettre la mémoire ouvrière, culturelle et migrante de Roubaix tout en renforçant la reconnaissance et la dignité des aînés.

➤ Organiser un « Festival du Bien Vieillir et des Générations »

Concrètement : chaque année, organiser une semaine festive dédiée aux seniors et à l'intergénération, avec des débats, conférences, projections, des activités sportives et culturelles, des repas partagés, et des hommages aux figures locales. Ce festival fera du vieillissement un temps de vie active et de lien, et non de repli.

Encourager les solidarités intergénérationnelles

➤ Créer un « Programme de parrainage intergénérationnel »

Concrètement : mettre en lien des seniors et des jeunes (étudiants, apprentis, jeunes en emploi) pour des échanges réguliers : aide aux devoirs, soutien administratif, partage de repas, initiation numérique. Des binômes seront constitués et suivis par les maisons de quartier et les associations.

➤ Développer l'habitat intergénérationnel

Concrètement : encourager les colocataires entre seniors et jeunes (étudiants, alternants, volontaires) à travers des aides au logement et un accompagnement administratif sécurisé.

Ce modèle, déjà expérimenté ailleurs, permet de rompre la solitude tout en réduisant le coût du logement.

➤ Créer des « Jardins des Générations »

Concrètement : mettre à disposition des parcelles de jardins partagés pour des activités conjointes entre enfants, familles et seniors : jardinage, cuisine, sensibilisation à l'environnement. Ces espaces deviendront des points de rencontre naturels entre générations et des lieux d'apprentissage mutuel.

Sur l'offre de soins de proximité

Renforcer l'accès aux soins pour tous les Roubaisiens

➤ Créer un réseau de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)

Concrètement : installer plusieurs MSP dans les quartiers prioritaires pour lutter contre les déserts médicaux. Chaque MSP rassemblera médecins généralistes, infirmiers, sage-femmes, kinés, psychologues et autres professionnels de santé... en fonction des besoins identifiés dans chaque territoire.

➤ Ouvrir un centre municipal de santé à Roubaix-centre

Concrètement : proposer un lieu public de soins accessibles à tous, en secteur 1, avec des consultations de médecine générale, de santé mentale, de santé sexuelle, de soins dentaires et de prévention.

➤ Favoriser l'installation de professionnels de santé en secteur 1

Concrètement : mettre en place un dispositif d'aide à l'installation avec accompagnement administratif, mise à disposition de locaux municipaux à loyer modéré et soutien à l'exercice coordonné.

➤ Proposer une mutuelle santé accessible à tous les Roubaisiens

Concrètement : mettre en place une mutuelle municipale, négociée par la Ville avec un ou plusieurs organismes partenaires, accessible à tous les habitants sans condition d'âge ou de statut. L'objectif est de proposer une complémentaire santé à tarif préférentiel, adaptée aux revenus des foyers et couvrant les besoins essentiels (soins courants, optique, dentaire, hospitalisation).

La Ville jouera un rôle de facilitateur : négociation du contrat collectif, accompagnement administratif à l'adhésion, permanences d'information dans les quartiers, et éventuel soutien financier pour les plus précaires.

Sur la prévention et la santé mentale

Créer une véritable culture de prévention à Roubaix

➤ Organiser un « Mois de la santé » chaque année

Concrètement : proposer des dépistages gratuits (diabète, VIH, cancers, troubles visuels), des ateliers d'information (santé sexuelle, nutrition, addictions) et des animations dans les quartiers en lien avec les associations locales.

➤ Renforcer les campagnes de prévention dans l'espace public

Concrètement : co-construire avec les habitants et les associations des campagnes de sensibilisation (gestes qui sauvent, contraception, hygiène, santé mentale) dans les lieux de vie (marchés, établissements publics, associations...) et dans la communication locale (médias locaux, réseaux sociaux).

➤ Former les professionnels de l'animation et de la jeunesse à la prévention

Concrètement : mettre en place des formations sur la santé sexuelle, la santé mentale, la réduction des risques et les premiers secours pour les animateurs, médiateurs et intervenants sociaux.

Faire de la santé mentale une priorité locale

➤ Installer un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Concrètement : réunir tous les acteurs (professionnels, institutions, usagers, bailleurs, associations) pour coordonner la prévention, les soins et l'accompagnement en santé mentale, et construire des réponses à l'échelle du territoire.

➤ Mettre en place une permanence mobile de soutien psychologique

Concrètement : déployer une structure (bus ?) et/ou des permanences de santé mentale dans les quartiers, avec des psychologues, infirmiers, médiateurs et travailleurs sociaux, pour aller au-devant des personnes en souffrance.

➤ Agir pour la santé mentale des jeunes et des étudiants

Concrètement : renforcer les coopérations avec les centres sociaux, pôles jeunesse, collèges, lycées et l'université pour proposer des actions de sensibilisation, de formation et des points d'écoute psychologique accessibles.

Sur l'accès aux soins des publics précaires et la lutte contre les inégalités territoriales

Faire de Roubaix une ville qui soigne et prévient

➤ Inscrire 50 locaux destinés à des usages médicaux ou sociaux dans le PLU

Concrètement : prévoir des réserves foncières ou des locaux fléchés pour accueillir des professionnels de santé, des associations, des centres sociaux ou des projets de santé communautaire dans tous les quartiers.

➤ Inclure une clause « santé et bien-être » dans tous les projets urbains

Concrètement : exiger que les projets d'aménagement incluent des mesures favorables à la santé : plus de végétation, mobilités actives, aires sportives, accès à l'eau potable, confort thermique des bâtiments.

➤ Aménager un espace santé « jeunes » à Roubaix

Concrètement : créer un lieu d'accueil confidentiel et sans condition où les jeunes de 15 à 30 ans peuvent consulter des professionnels, poser des questions sur leur santé, être accompagnés dans leurs parcours.

Lutter contre les inégalités d'accès aux soins

➤ Déployer des équipes mobiles de santé dans les quartiers

Concrètement : mettre en place des unités mobiles proposant des consultations généralistes, des vaccinations, du dépistage, de la médiation en santé et un accompagnement vers le soin.

➤ Soutenir les permanences de soins pour les personnes en situation de grande précarité

Concrètement : financer et renforcer les permanences portées par les associations locales, pour permettre un accès aux soins à toute personne, quel que soit son statut administratif ou sa couverture sociale.

➤ Mettre en place un Pass Santé Roubaix

Concrètement : proposer un pass permettant aux jeunes, aux personnes sans couverture maladie ou en grande précarité d'accéder gratuitement à des consultations de prévention, de santé mentale ou sexuelle dans les centres partenaires.

SECURITE & PREVENTION

Sur la police municipale et la co-production de sécurité

Faire de la police municipale une réelle police de proximité

➤ Renforcer et former les effectifs de police municipale

Concrètement : recruter de nouveaux effectifs de police municipale et mettre en place un plan de formation complémentaire sur les enjeux propres à Roubaix (accueil des victimes, médiation, gestion des établissements professionnels...).

➤ Assurer une présence visible et l'accessibilité des forces de police

Concrètement : prioriser l'ilotage pédestre et à vélo, créer un maillage de « référents sécurité » affectés par quartier assurant le lien avec les habitants, commerçants et structures associatives.

➤ Refonder la doctrine d'intervention et les priorités de la police municipale à Roubaix

Concrètement : en lien avec les habitants, commerçants, acteurs associatifs, définir des priorités d'interventions géographiques et thématiques de la police municipale, centrées sur le champ de compétences de la PM et la réponse aux difficultés du quotidien (notamment les incivilités types dépôts sauvages, stationnements gênants, nuisances sonores, etc.).

➤ Mettre en place une instance de contrôle déontologique

Concrètement : créer un Comité de déontologie de la police municipale, indépendant, avec représentation professionnelle, citoyenne, associative et experte, chargé de traiter les réclamations et signalements, publier un rapport annuel d'évaluation et travailler à l'élaboration d'un code de déontologie propre à Roubaix, co-construit avec la population.

Renforcer la coordination des acteurs de sécurité

➤ Refondre le contrat local de prévention et de sécurité

Concrètement : avec les habitants, collectifs, commerçants, acteurs associatifs et institutionnels, rédiger un document-cadre destiné à définir une stratégie commune pluriannuelle partagée entre les grands acteurs de la prévention et sécurité du territoire (commissariat, parquet, tribunal, prévention spécialisée, sécurité des transports, bailleurs...), permettant d'établir les priorités d'interventions ainsi que les dispositifs concrets et actions à déployer. Ce contrat est assorti d'une instance de suivi de la mise en place des initiatives actées conjointement (via des indicateurs partagés), ainsi que de structures opérationnelles destinées au déploiement desdits dispositifs.

➤ Structurer et mettre en place une coordination opérationnelle des acteurs de la sécurité

Concrètement : instaurer une instance de coordination opérationnelle se réunissant à minima tous les mois (sur un triptyque : ville-police-justice, mais pouvant associer d'autres acteurs au besoin tels les bailleurs, Ilévia...) pour élaborer un plan d'action partagé sur le territoire et mettre en place des opérations coordonnées ou conjointes sur chaque item nécessaire.

➤ Sécuriser les transports et les abords de gares et stations

Concrètement : renforcer la présence de sécurité au sein des transports en commun (particulièrement la nuit), développer un système d'alerte en direct permettant des interventions immédiates en cas d'agression ou vol, organiser des patrouilles communes entre police municipale, police nationale, sécurité Ilévia et médiateurs.

Créer des unités nouvelles de sécurité et prévention

➤ Créer une unité d'assistance aux sans-abris

Concrètement : déployer des maraudes mixtes (policiers municipaux, travailleurs sociaux, psychologues) chargées d'aller à la rencontre des publics en errance, travailler au diagnostic social, à la prise en charge et sortie de rue.

➤ Créer une unité d'intervention dans le patrimoine social

Concrètement : mettre en place des équipes de sécurité assurant un travail de médiation, de lutte contre les incivilités et de sécurisation des résidences des bailleurs sociaux.

Sur la tranquillité publique et les incivilités

Renforcer la tranquillité publique de manière concertée et transparente

➤ Accentuer le travail de médiation dans l'espace public

Concrètement : augmenter les effectifs de médiateurs de la Ville, avec une mission de médiation préventive et d'accompagnement social par la veille dans les espaces publics et collectifs de la Ville, quartiers sensibles ou festifs. Ils pourront aussi être chargés de missions particulières dans le cadre de situations exceptionnelles (canicules, plans d'urgence, plans de crise...), ou de contributions à la mise en œuvre de projets locaux (campagnes d'information, fêtes de quartiers, ...).

➤ Organiser des marches exploratoires et diagnostics partagés

Concrètement : associer et mobiliser les habitant·es, services municipaux, bailleurs, éducateurs et commerçants, etc. à des diagnostics de terrain réguliers débouchant sur l'élaboration de plans d'actions concrets quartier par quartier, suivis dans le temps. Des marches exploratoires *spécifiques par et pour les femmes* devront être déployées pour identifier et répondre à ces enjeux propres.

➤ Entretenir et développer la vidéoprotection dans l'espace public

Concrètement : établir un diagnostic du parc de vidéoprotection de la ville pour remettre en état les caméras défaillantes, et renforcer le maillage territorial pour une couverture égalitaire de la ville ; en sus, créer un comité d'éthique chargé de veiller au respect des libertés publiques et privées dans la mise en œuvre du système de vidéoprotection sur la voie publique comme dans les espaces et établissements ouverts au public, et d'en contrôler l'usage fait.

➤ Systématiser le recours à la prévention situationnelle

Concrètement : créer un service, partenarial entre mairie et commissariat, chargé d'étudier les aménagements de l'espace public et émettre des propositions pour les rendre plus sûrs.

Lutter contre les incivilités à Roubaix

➤ Etablir un Plan « 0 Incivilités à Roubaix »

Concrètement : ce plan se fonderait sur les mesures précises suivantes :

- Identifier les « points noirs » et les cartographier en croisant les résultats de marches exploratoires avec les habitants, les signalements effectués par ces derniers, et les données des services techniques
- Renforcer les interventions de propreté, de voirie (en correction) et de la police municipale (en verbalisation) sur les points établis dans la cartographie – de manière hebdomadaire voire quotidienne
- Déployer une stratégie de vidéoverbalisation mais respectueuse des libertés publiques
- Mener des opérations « coup de poing » interservices (propreté, voirie, police municipale et nationale) coordonnées chaque semaine sur les secteurs les plus complexes
- Augmenter les amendes pour infractions liées à la salubrité publique et aux nuisances diverses.

➤ Elaborer un « Code de la Rue »

Concrètement : créer un document pédagogique et informatif, en co-construction avec les usagers, pour rappeler les règles dans l'espace public, les moyens déployés par la Ville pour l'entretien et la régulation, ainsi que les sanctions en cas d'incivilités ; ce document devra faire l'objet d'une vaste diffusion (distribution, communication) et pourra être un support pour des campagnes de sensibilisation, notamment dans les établissements scolaires.

Faire de la lutte contre l'insécurité routière une priorité

➤ Développer et renforcer les actions de prévention liées à la sécurité routière

Concrètement : organiser et garantir à Roubaix :

- Une vigilance particulière à la cohérence des aménagements urbains pour tous les usagers et surtout quant à la circulation des véhicules d'intérêt général (police, gendarmerie, pompiers, SAMU...).
- La promotion de l'information du public sur les règles du code de la route, sur les équipements individuels de protections, et sur les dangers des portables en roulant, des vitesses excessives, conduites sous psychotropes...
- La sensibilisation appuyée à l'égard des conducteurs de 2 roues, quads et trottinettes électriques, ainsi qu'à l'égard des piétons notamment des piétons seniors.
- La sensibilisation au sein des établissements scolaires.
- La possibilité d'alternatives à la sanction ciblées, notamment pour les conducteurs de deux-roues, quads, vélos, trottinettes en infraction. Après une phase de verbalisation, les contrevenants qui le souhaitent pourraient alors participer à un stage de sensibilisation (accidentologie-prévention) en contrepartie d'un classement sans suite de leur amende.

➤ Assurer la répression des comportements délictuels, dangereux et accidentogènes à Roubaix

Concrètement : déployer des moyens de police municipale et nationale sur la mise en œuvre de contrôles routiers sur les infractions accidentogènes, en insistant particulièrement sur :

- La protection des piétons c'est-à-dire réservier l'usage des trottoirs aux piétons, respecter la priorité piétonne dans les espaces de partage, sécuriser les zones piétonnes en poursuivant et renforçant la protection des traversées scolaires aux carrefours et croisements identifiés comme accidentogènes, développer les aménagements de voirie dédiés à la meilleure protection des piétons.
- La sécurisation de la pratique du vélo c'est-à-dire protéger les cyclistes de leurs propres comportements dangereux et protéger les cyclistes des agissements dangereux dont ils peuvent être victimes.
- Le respect des règles de stationnement et de circulation c'est-à-dire renforcer la verbalisation de l'ensemble des contrevenants et infractions au code de la route, agir contre le stationnement illicite sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, réguler le stationnement gênant voire abusif sur les emplacements spécifiques, lutter contre la vitesse excessive, accroître les opérations de régulation destinées à la décongestion des carrefours ou bien encore le respect des aménagements nouveaux ou en cours, développer la vidéo-verbalisation des infractions routières.

Renforcer la lutte contre les trafics de stupéfiants

➤ Développer les campagnes de prévention sur les dangers de la consommation de stupéfiants

Concrètement : communiquer largement via des actions de sensibilisation à la question des produits stupéfiants, en milieu scolaire et auprès des publics jeunes particulièrement.

➤ Prioriser les injonctions thérapeutiques et renforcer le suivi des toxicomanes désocialisés

Concrètement : assurer le déferrement des consommateurs au Parquet et la notification par le magistrat d'une mesure d'injonction thérapeutique. Au terme de l'entretien avec le magistrat, la conduite immédiate de ces derniers devant un psychologue de l'agence régionale de santé (ARS)

qui oriente chacun d'eux vers des structures de soins adaptées, avec le cas échéant un hébergement en CHRS.

➤ Privilégier une politique pénale de fermeté pour lutter contre les points de deal et trafics de stupéfiants

Concrètement : inciter le Parquet à une politique stricte sur cet item en privilégiant les poursuites sous la forme de déferlements (comparutions immédiates ou saisines d'un juge d'instruction lorsque les investigations doivent se poursuivre).

➤ Agir de manière visible et quotidienne sur la voie publique, dans les halls d'immeubles et espaces verts

Concrètement : organiser régulièrement des opérations de police d'ampleur menant à l'interpellation des vendeurs et à la verbalisation des usagers et clients, et agir sur les réseaux de ventes de stupéfiants et contre les filières de trafic de drogues.

Sur la prévention de la délinquance et la protection des publics vulnérables

Renforcer et coordonner les acteurs au profit de la prévention de la délinquance des jeunes

➤ Augmenter les moyens de la prévention spécialisée à Roubaix

Concrètement : plaider auprès du Département ou auto-financer l'introduction de postes supplémentaires d'éducateurs spécialisés au sein des clubs de prévention agissant sur le territoire roubaisien, permettant ainsi un meilleur accompagnement des jeunes et familles en besoin ainsi que le développement de plus de projets partenariaux à leur destination.

➤ Mettre en œuvre des parcours de prévention et d'insertion pour les jeunes en difficultés

Concrètement : créer une cellule partenariale dédiée au repérage des jeunes les plus exposés au risque de basculement dans la délinquance via les collèges, la Mission Locale, la PJJ, les éducateurs de rue, les services municipaux ou de police nationale etc., et chargée d'établir et partager un diagnostic sur les situations puis de faire le lien avec les familles et de proposer un accompagnement individualisé associant aide sociale, remobilisation scolaire, chantiers éducatifs, mentorat, accès à la culture ou au sport, ...

➤ Renforcer l'offre d'activités et de soutien dans les temps périscolaires et extrascolaires

Concrètement : développer des actions en soirée et pendant les vacances dans les quartiers où les jeunes sont en errance, en s'appuyant sur et soutenant les associations qui interviennent en prévention spécialisée et les dispositifs type VVV (Ville-Vie-Vacances), valoriser l'engagement des jeunes à travers le service civique, les actions citoyennes, et les projets d'auto-organisation, et mettre en place des temps forts travaillant au rapprochement jeunes-police (tournois sportifs, rencontres, forums des métiers de la sécurité, rallyes citoyens...).

➤ Créer des « maraudes psy jeunesse »

Concrètement : au-delà des moyens propres dédiés à la jeunesse (v. propositions « éducation et jeunesse »), financer la création de postes d'infirmiers psychiatriques de rue pour déployer des « maraudes psy jeunesse » dans les lieux publics et établissements fréquentés par les jeunes.

Faire de Roubaix une ville qui aide et protège

➤ Instaurer un Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV)

Concrètement : créer une instance partenariale entre acteurs de la prévention, de la sécurité et du monde associatif engagés dans la prise en charge et l'accompagnement des victimes, destiné à favoriser le lien et les échanges entre ces derniers pour travailler conjointement au déploiement de dispositifs concrets.

➤ Créer un service municipal d'accompagnement des victimes

Concrètement : développer un service chargé d'animer le CLAV, piloter et suivre la mise en œuvre de tout dispositif destiné à améliorer l'accueil et la prise en charge des victimes sur le territoire

roubaïen, ainsi que de proposer un lieu d'accueil confidentiel et sécurisé pour l'accompagnement psychologique, juridique, social des victimes – en lien avec la Maison des Droits et de l'Egalité (cf. propositions *Solidarités, accès aux droits et lutte contre la pauvreté*).

➤ Améliorer la prise en charge et l'accompagnement juridique, social et psychologique des victimes à Roubaix

Concrètement : au travers particulièrement des premières actions suivantes :

- Le renfort dans le commissariat de Roubaix en intervenants sociaux et psychologues (avec un principe de permanence 24h/24 7j/7) assurant l'accueil et la prise en charge des victimes.
- Le développement des dispositifs de prise de plainte en dehors du commissariat (plaintes « hors-les-murs » rendues possibles en hôpital, association, mairie de quartier...).
- Le développement et la généralisation de la formation, en lien avec les associations spécialisées locales, des agents de médiation, de la police municipale et de la police nationale amenés à être en contact avec d'éventuelles victimes via leurs patrouilles, l'accueil et le dépôt de plainte ou encore le traitement des affaires sur le fond (BLPF, BPM...) – sur un champ large de thématiques relatives à la compréhension et prise en charge des victimes : l'accompagnement d'une victime, les violences sexistes et sexuelles, les violences intrafamiliales, les LGBTQIA+phobies...).
- La prise en charge et l'accompagnement physique en commissariat des victimes vulnérables (femmes victimes de violences, personnes âgées, victimes LGBTQIA+, personnes en situation de handicap) qui le souhaitent par les agents du service municipal d'aide aux victimes, pour y déposer plainte et rencontrer l'intervenant social, le/la psychologue.

➤ Mettre en place des actions de communication et de prévention pour faire connaître les droits des victimes et l'offre d'accompagnement existant sur le territoire

Concrètement : créer un guide commun d'accueil et d'orientation des victimes à Roubaix, diffuser des campagnes régulières d'information sur les droits des victimes et l'offre d'accompagnement possible sur le territoire et la métropole, multiplier les actions de prévention et d'information lors des Journées d'action (type 25 novembre) et des actions à destination du public jeune ; sensibiliser tous les professionnels en lien avec le public pour une meilleure orientation vers les services de police et associations (exemples : gardiens d'immeubles, agents d'accueil des mairies de quartiers, etc.

Assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles et sur les trajets scolaires

➤ Sécuriser les abords de toutes les écoles par des aménagements de voirie adaptés

Concrètement : installer systématiquement des ralentisseurs, plateaux traversants, chicanes et signalisation renforcée aux entrées et sorties d'école ; prévoir un marquage au sol coloré et visible pour alerter les automobilistes, ainsi que des zones de stationnement interdites strictement contrôlées.

➤ Déployer les « rues aux écoles » dans toute la ville

Concrètement : piétonniser les rues devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie, avec mobilier urbain, bancs pour les parents, plantations et jeux au sol... pour offrir aux enfants un environnement apaisé et sûr.

➤ Systématiser la présence d'agents pour les traversées sécurisées

Concrètement : déployer des agents formés (« brigadiers scolaires ») sur les passages piétons à proximité immédiate des écoles, ainsi que sur les axes et carrefours accidentogènes ou complexes empruntés par les enfants ; adapter leur présence aux horaires scolaires et périscolaires.

➤ Installer des points fixes de police municipale aux heures clés

Concrètement : positionner des équipages de police municipale aux abords des écoles sur les secteurs les plus complexes, aux entrées et sorties, afin de sécuriser les lieux et verbaliser

immédiatement les véhicules en infraction (stationnement gênant, vitesse excessive, non-respect des traversées piétonnes).

➤ Créer un réseau de « chemins scolaires sécurisés »

Concrètement : identifier, baliser et aménager des itinéraires privilégiés entre les quartiers et les écoles, avec traversées protégées, ralentissements pour véhicules et signalétique ludique pour les enfants.

Renforcer la sécurité des personnes âgées à Roubaix

➤ Développer des actions de sensibilisation et d'information à destination des personnes âgées vulnérables

Concrètement : en s'appuyant notamment sur les structures associatives et établissements spécialisés, organiser des campagnes régulières d'information sur les vols à la fausse qualité et autres arnaques, organiser des réunions d'information sur le sujet et mettre en marche un rapprochement police/seniors pour la réalisation d'actions spécifiques de prévention.

➤ Expérimenter l'accompagnement des personnes âgées dans les démarches

Concrètement : organiser l'accompagnement physique des seniors pour effectuer des opérations bancaires, ainsi que mettre à disposition des référents police nationale pour obtenir des bons conseils en matière de sécurité et éviter les arnaques.

➤ Améliorer le repérage des situations de vulnérabilités des personnes âgées

Concrètement : mettre en place des actions de formation sur cet enjeu, créer et diffuser un formulaire de signalement-type auprès du commissariat et des professionnels susceptibles d'intervenir auprès des personnes âgées (aides à domicile, infirmiers, bailleurs sociaux et gardiens d'immeubles...).

Sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et violences intrafamiliales

Penser et structurer l'action à l'encontre des VIF, VSS et violences discriminatoires

➤ Déployer un plan de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF), violences sexistes et sexuelles (VSS) et violences discriminatoires

Concrètement : en s'appuyant sur les réseaux institutionnels et associatifs, rédiger un plan opérationnel destiné à lutter contre les VIF, VSS et violences discriminatoires ; ce plan devra répondre aux objectifs suivants :

- Rendre visibles les violences, leurs mécanismes et le parcours (via des campagnes de communication, événements, conférences, témoignages, etc.)
- Soutenir et coordonner des dispositifs et réseaux de protection (permanences délocalisées d'information et prise en charge, déploiement en lien avec le Parquet de téléphones grand danger, d'ordonnances de protection et mesures d'accompagnement protégé, création de dispositifs d'hébergement d'urgence et décohabitation...)
- Sensibiliser et prévenir les habitantes et habitants grâce à la diffusion de supports (type violentomètre, respectomètre, guides divers)
- Accompagner les professionnels via la formation et les subventions (via la création d'un réseau des acteurs engagés animé par des réunions régulières à vocation de diagnostic et mise en œuvre de mesures concrètes).

➤ Mettre en place une instance de pilotage et suivi de ce plan

Concrètement : réunir régulièrement les acteurs engagés dans ce champ afin d'assurer le pilotage et suivi concret des mesures destinées à lutter contre les VIF, VSS et violences discriminatoires sur le territoire roubaïsien.

Combattre les violences sexistes et sexuelles

➤ **Informer, former et sensibiliser sur la question des VSS**

Concrètement : développer les actions de sensibilisation multi-partenariales destinées à prévenir et former sur les violences sexistes et sexuelles (viols, agressions sexuelles, harcèlements sexuels, outrages sexistes, etc.) en s'appuyant notamment sur les acteurs institutionnels et associatifs du territoire et de la métropole, et intégrant la spécificité des violences sexistes et sexuelles en direction des femmes en situation de handicap.

➤ **Intégrer cet enjeu aux travaux et actions du Comité Local d'Aide Aux Victimes**

Concrètement : enclencher, au sein du CLAV, un travail partenarial spécifique sur l'état des lieux des VSS à Roubaix et les réponses concrètes à apporter.

➤ **Mieux faire appliquer la loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les VSS**

Concrètement : verbaliser plus largement l'outrage sexiste, qui consiste à imposer à une personne, un propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui lui porte préjudice.

➤ **Favoriser le signalement et la prise de plainte en matière de violences sexistes ou sexuelles**

Concrètement : (cf. partie sur l'aide aux victimes *supra*) renforcer le dépôt de plaintes au commissariat en formant les personnels de police à l'accueil et le recueil de plaintes des victimes de violences sexistes et sexuelles, et orienter les victimes vers les intervenants sociaux et les psychologues (en et hors commissariat) spécifiquement formés sur ce sujet ; créer un protocole sur le recueil de preuves sans plainte entre l'hôpital de Roubaix et le Parquet.

➤ **Améliorer l'information et l'orientation des victimes**

Concrètement : (cf. partie sur l'aide aux victimes *supra*) faire connaître et orienter les victimes vers les ressources associatives du territoire roubaisien et de la métropole.

Renforcer la lutte contre les violences intrafamiliales (dont les violences conjugales)

➤ **Intégrer cet enjeu aux travaux et actions du Comité Local d'Aide Aux Victimes**

Concrètement : enclencher, au sein du CLAV, un travail partenarial spécifique sur l'état des lieux des VIF à Roubaix et les réponses concrètes à apporter.

➤ **Favoriser le signalement et la prise de plainte en matière de violences intrafamiliales**

Concrètement : (cf. partie sur l'aide aux victimes *supra*) renforcer le dépôt de plaintes au commissariat en :

- Formant les personnels de police à l'accueil et le recueil de plaintes des victimes de violences intrafamiliales
- Orientant les victimes vers les intervenants sociaux et les psychologues (en et hors commissariat) spécifiquement formés sur ce sujet
- Faisant connaître aux victimes les dispositifs institutionnels et associatifs dédiés et la possibilité de prise en charge médicale, juridique, sociale...
- Mettant en place une convention spécifique sur le traitement des procès-verbaux de renseignement judiciaire (PVRJ) en matière de violences conjugales, qui permet à une victime de violences conjugales de signaler les faits subis à un agent de police sans qu'il soit nécessaire de déposer plainte. Le procès-verbal est ensuite transmis au magistrat du Parquet qui choisira l'orientation la plus adéquate au vu des éléments portés à sa connaissance. Cette convention pourrait également proposer un accompagnement de la victime, avec son accord, par un psychologue ou un intervenant social du commissariat de Roubaix ou une association
- Développant la prise de plaintes « hors-les-murs », notamment en milieu hospitalier et médical
- Proposant un protocole conjoint entre la ville, le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins, l'ARS, le Parquet et commissariat d'aide au signalement par les médecins de situations de violences conjugales en l'absence de plainte de la victime. Lorsqu'une patiente est exposée à un danger immédiat du fait d'une relation d'emprise avec son compagnon ou

conjoint, son médecin aurait ainsi la faculté de signaler la situation au Parquet, en l'absence même du consentement de la victime.

➤ Protéger les victimes de violences intrafamiliales et leur proposer un accompagnement

Concrètement : plusieurs mesures ou axes de travail partenarial pourraient être mis en place en ce sens, notamment :

- Le recours immédiat aux dispositifs de protection des victimes et éloignement des auteurs : ordonnances de protection, téléphone grave danger, bracelets antirapprochement, etc.
- La proposition d'un accompagnement juridique et sociaux aux victimes (cf. *supra*).
- La mise en place d'un protocole « féminicide » relatif à la prise en charge des mineurs suite à un homicide ou tentative d'homicide conjugal et aux autres situations traumatiques graves pour l'enfant, au sein des unités pédiatriques du CHR.
- La mise en place des mesures d'accompagnement protégé à Roubaix : il s'agit d'une mesure décidée par le juge aux affaires familiales et qui permet, dans un contexte de violences conjugales, l'exercice du droit de visite du parent n'ayant pas la garde de son enfant, dans un cadre sécurisé pour le mineur et sans qu'il y ait de contact entre les deux parents.

➤ Développer les mesures d'accompagnement permettant de prévenir la récidive de violences intrafamiliales

Concrètement : trois axes en ce sens proposés :

- Mettre en place (ou demander la mise en place d') une politique pénale de fermeté vis-à-vis des auteurs de violences intrafamiliales.
- Créer des dispositifs destinés au déferrement et l'éviction du conjoint violent du domicile conjugal ; et instaurer la décohabitation du conjoint comme un obligation, ainsi que sa prise en charge socio-judiciaire sous la direction du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Lille
- Développer une offre d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales (ainsi que des lieux d'hébergement des auteurs de violences pour favoriser la décohabitation).

Sur la prévention de la récidive

Mettre en place des outils concrets pour prévenir la récidive à Roubaix

➤ Développer des action spécifique participant à l'exécution de la décision judiciaire

Concrètement : en partenariat avec le commissariat, le Parquet et le Tribunal Judiciaire de Lille, mettre en place des actions spécifiques types parcours individualisés de réparation, dispositifs « tu casses tu réparas », stages de sensibilisation... à destination particulièrement des mineurs et jeunes majeurs

➤ Créer une offre de Travaux d'Intérêt Général et mesures de réparation pénale sur le territoire.

Concrètement : former des tuteurs et ouvrir des postes au sein des services de la ville, et partenaires institutionnels comme associatifs, de TIG et MRP.

➤ Mettre en place des « mesures de responsabilisation »

Concrètement : en partenariat avec l'Education Nationale, organiser l'accueil au sein des services de la Ville de collégiens, en alternative à l'exclusion, dans une optique de lutte contre le décrochage scolaire et contre l'intégration de trajectoires délinquantes.

➤ Promouvoir les chantiers éducatifs et d'insertion

Concrètement : en étroit lien notamment avec la prévention spécialisée, ces chantiers peuvent en effet constituer des initiatives permettant l'investissement dans la Cité de jeunes en infraction, décrochage scolaire et/ou difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

➤ Expérimenter les mesures alternatives aux poursuites – dont le Travail Non Rémunéré

Concrètement : proposer au Parquet et Tribunal Judiciaire la mise en place expérimentale sur le territoire roubaisien de mesures à destination des jeunes en conflit avec la loi, de plus de 16 ans, dans le cadre d'une composition pénale en alternative aux poursuites dont les objectifs sont de permettre au jeune d'accomplir une activité utile à la société, de constituer un levier dans les démarches d'insertion, de valoriser et développer les compétences psychosociales du jeune, et de favoriser la découverte de métiers.

- Créer un dispositif de transformation des amendes en stages éducatifs et travaux d'intérêt général
Concrètement : proposer, sur la base d'un étroit partenariat entre la Ville, la Préfecture, le Parquet, le Trésor public, les services sociaux et les associations de terrain, un dispositif permettant de commuter certaines amendes des jeunes en mesures éducatives ou citoyennes. En effet, nombre de jeunes, notamment depuis la période du COVID, et leurs familles, se retrouvent aujourd'hui lourdement endettés en raison de contraventions accumulées ; cette situation entraîne des blocages sociaux, l'impossibilité de se projeter dans un emploi déclaré (tout revenu étant immédiatement saisi par le Trésor public), et peut pousser certains vers le travail au noir ou des activités illégales. Le dispositif consistera alors à offrir aux jeunes concernés la possibilité de remplacer leurs amendes par la réalisation de stages citoyens ou de travaux d'intérêt général encadrés au sein d'associations locales, de clubs de prévention spécialisée, ou dans des services municipaux. Au-delà de cette approche pragmatique, la mise en œuvre du dispositif constituera un cadre de dialogue élargi associant la Ville, les institutions judiciaires et financières, les associations (MRAP, LDH, clubs de prévention spécialisée, etc.), pour réfléchir aux rapports entre jeunes et institutions, en particulier la police. Ce travail partenarial permettra de concevoir des actions de prévention, de médiation et de formation afin de réduire les tensions, de restaurer la confiance et d'offrir aux jeunes des perspectives positives de citoyenneté et d'engagement.

- Créer une instance opérationnelle visant le suivi individualisé des jeunes exposés au risque de récidive ainsi qu'aux sortants de prison (afin de limiter les sorties dites « sèches »)
Concrètement : dans le respect d'une charte déontologique préalablement adoptée, les acteurs institutionnels et associatifs participants (Ville, Parquet, commissariat, acteurs jeunesse et éducatifs, de l'emploi, du logement ou de la santé...) partageront les informations nominatives utiles à la mise en œuvre d'actions spécifiques visant à inscrire le jeune ou le sortant de prison dans un parcours global de réinsertion. La complémentarité des champs de compétences et d'intervention de chacun des acteurs devra ainsi permettre de répondre aux besoins de l'individu en termes d'éducation, de formation, d'insertion professionnelle, de santé, d'accès à la culture, aux sports et au logement.

Accompagner les familles face aux jeunes en situation de délinquance et récidive

- Développer l'orientation des parents
Concrètement : en s'appuyant sur le travail social, l'animation et les acteurs de la prévention spécialisée notamment, assurer l'orientation des parents, parfois démunis face aux actes de délinquance commis par leurs enfants, vers les dispositifs de droit commun de soutien à la parentalité.
- Proposer des stages de responsabilité parentale
Concrètement : sur demande/décision du Parquet, s'appuyant sur une association engagée et habilitée, proposer aux parents des stages destinés à les accompagner dans leur mission d'éducation et de leur apporter un soutien éducatif sur un temps limité.



PARTIE IV

CADRE DE VIE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAROLES
ROUBAISIENNES

PROPRETE & QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Sur les moyens et l'organisation de la propreté de la ville

Renforcer les moyens de la propreté à Roubaix

➤ Augmenter significativement les effectifs de propreté

Concrètement : recruter et former des agents de propreté supplémentaires (en catégories C et B pour aussi garantir un meilleur encadrement intermédiaire), mieux encadrer et former les effectifs issus des associations et chantiers d'insertion.

➤ Doter les agents de nouveaux outils et matériels

Concrètement : rénover le parc d'engins de propreté de Roubaix, acheter de nouveaux matériels plus légers et efficaces pour améliorer l'entretien de l'espace public et faciliter le travail des agents.

➤ Multiplier les poubelles dans les rues et parcs

Concrètement : installer des poubelles supplémentaires pour créer un réel maillage du territoire (à raison d'au moins une poubelle tous les 100 m) ainsi que dans les lieux stratégiques (Places, arrêts de bus, abords des écoles, parcs...), avec des contenants à plus grande capacité, un entretien régulier et une signalétique claire.

➤ Installer des cendriers urbains pour lutter contre les mégots au sol

Concrètement : placer des cendriers publics design et visibles aux abords des arrêts de bus, zones fumeurs, terrasses et entrées de bâtiments publics, et lancer une campagne « zéro mégot ».

➤ Installer des points de collecte spécifiques pour les déchets particuliers

Concrètement : déployer dans chaque quartier des bornes de récupération pour piles, ampoules, petits appareils électroménagers et huiles usagées, afin d'éviter qu'ils ne finissent dans les poubelles classiques ou sur la voie publique.

➤ Créer des unités « Urgences Propreté » à Roubaix

Concrètement : mettre en place deux unités (composées chacune d'une laveuse et d'une camionnette) destinées à la collecte des dépôts sauvages et le nettoyage des souillures diverses en complément du travail mené par les agents. Ce dispositif, intervenant 7j/7 sur l'ensemble des « points noirs » réguliers cartographiés par les services techniques ainsi qu'en réponse à des signalements d'habitants, doit ainsi permettre une intervention sur les dépôts et souillures en moins de 24h après signalement.

Planifier, renforcer et concerter l'action de propreté dans la ville

➤ Mettre en place un grand Plan Roubaisien de Propreté – égalitaire et co-construit

Concrètement : établir un diagnostic précis des besoins par quartier et mettre en œuvre un programme de nettoyage systématique et intensif des rues, trottoirs et espaces publics ; augmenter la fréquence des interventions de nettoyage comme des collectes des déchets ménagers et encombrants, et déployer un calendrier public de passage, afin que tous les quartiers bénéficient du même niveau de service. Ce plan fera l'objet d'une co-construction avec les habitants et acteurs de terrain sur le recensement des difficultés comme les réponses à y apporter ; un bilan et une actualisation devront être menés et présentés chaque année en ce sens.

➤ Renforcer le nettoyage après les événements publics

Concrètement : déployer des équipes de propreté spéciales mobilisées immédiatement après les marchés, braderies, manifestations ou événements festifs, afin de rétablir rapidement un cadre propre et agréable pour les riverains.

➤ Organiser des opérations « coups de poing » / de nettoyage renforcé

Concrètement : programmer régulièrement, en plus de l'entretien quotidien, des interventions intensives dans les quartiers et zones en difficulté, mobilisant les services techniques pour un nettoyage en profondeur (haute pression, enlèvement des tags, désherbage, collecte des encombrants...). Ces opérations seraient coordonnées avec les habitants et associations locales pour maximiser leur impact et valoriser l'action collective.

➤ Organiser des conférences citoyennes sur la propreté et le cadre de vie

Concrètement : réunir régulièrement (une à deux fois par an) habitants, associations, services municipaux et élus pour échanger sur l'état de la propreté dans la ville, présenter les dispositifs existants et recueillir les attentes. Ces conférences seraient aussi l'occasion de rendre compte des résultats obtenus (dans le cadre du Plan Roubaïen de Propreté) et de co-construire de nouvelles solutions avec les participants.

Sur l'information et la mobilisation face aux enjeux de propreté et d'environnement

Informer et sensibiliser pour une ville plus propre et écologique

➤ Créer un service dédié à la communication et sensibilisation propreté/environnement

Concrètement : recruter 3 à 4 agents dédiés à l'organisation des campagnes de communication et d'information sur les enjeux de propreté et d'environnement ; ils seront à l'origine de la création et diffusion des outils de communication mais aussi déployés sur le terrain (écoles, marchés, pieds d'immeuble, événements de proximité...) pour des animations/sensibilisation voire porte-à-porte et actions « coups de poing » sur les zones difficiles.

➤ Renforcer la communication sur les bonnes pratiques et sanctions

Concrètement : concevoir et diffuser des guides, flyers, affiches et supports numériques rappelant les gestes de propreté, les points et horaires de collecte comme les sanctions encourues en cas d'incivilités ; lancer régulièrement des campagnes visuelles fortes dans l'espace public et sur les réseaux sociaux municipaux.

➤ Sensibiliser les habitants à la propreté et à l'environnement

Concrètement : organiser des campagnes d'information dans les écoles, sur les marchés et dans les quartiers (pieds d'immeubles, halls d'entrée) et lors des événements de proximité pour rappeler les règles de propreté et de tri ; développer des animations pédagogiques, concours scolaires et journées citoyennes de nettoyage... dans le cadre d'un partenariat entre services municipaux et associations de quartier et structures engagées sur ces sujets.

➤ Refondre un outil de signalement citoyen « Roubaix Propre »

Concrètement : développer une application et un portail web simples, accessibles et multicanal (mobile, web) permettant à tous les habitants de signaler facilement dépôts sauvages, dégradations ou anomalies, avec suivi en temps réel des interventions et carte publique des signalements pour plus de transparence et d'efficacité. Les services techniques (ainsi que les unités « Urgences Propreté ») s'appuieraient sur cet outil pour orienter leurs interventions.

Déployer un panel large de sanction des incivilités liées à la propreté

➤ Augmenter le montant des amendes encourues

Concrètement : acter une hausse des amendes pour non-respect de la salubrité publique, et sanctionner ainsi plus efficacement les incivilités liées à la propreté (dépôts sauvages, crachats, épanchements d'urine, déjections canines, jets de mégots...).

➤ Etablir un Plan « 0 Incivilités à Roubaix » (cf. propositions Sécurité et prévention)

Concrètement : ce plan se fonderait sur les mesures précises suivantes :

- Identifier les « points noirs » et les cartographier en croisant les résultats de marches exploratoires avec les habitants, les signalements effectués par ces derniers, et les données des services techniques

- Renforcer les interventions de propreté, de voirie (en correction) et de la police municipale (en verbalisation) sur les points établis dans la cartographie – de manière hebdomadaire voire quotidienne
 - Déployer une stratégie de vidéoverbalisation mais respectueuse des libertés publiques
 - Mener des opérations « coup de poing » interservices (propreté, voirie, police municipale et nationale) coordonnées chaque semaine sur les secteurs les plus complexes
- **Mettre en place des dispositifs de responsabilisation citoyenne et de TIG**
- Concrètement : instaurer un principe « tu casses, tu répares ; tu salis, tu nettoies » comme alternative pédagogique aux amendes permettant à certaines personnes verbalisées de participer à des chantiers de nettoyage ou d'embellissement en lien avec les services municipaux ou les associations ; développer une offre de travaux d'intérêt général (TIG) sur la propreté à Roubaix.

Mobiliser et valoriser les actions citoyennes

➤ **Développer les marches exploratoires et nettoyages participatifs**

Concrètement : organiser dans tous les quartiers des marches citoyennes pour relever les anomalies dans l'espace public, combinées à des opérations de nettoyage participatif ouvertes à tous (habitants, écoles, associations, commerçants). Ces moments seraient repensés pour toucher aussi des publics moins sensibilisés, avec des animations conviviales, un accompagnement pédagogique et des actions visibles qui incitent au respect de l'espace public.

➤ **Inciter à la propreté par la valorisation des initiatives**

Concrètement : soutenir financièrement ou matériellement les associations, collectifs et habitants qui mènent des opérations régulières de nettoyage ou de sensibilisation ; mettre ainsi en place un dispositif de « primes vertes » ou de bons d'achat locaux pour récompenser ces engagements.

➤ **Encourager les commerces à participer à la propreté**

Concrètement : mettre en place une charte locale invitant les commerçants à entretenir la portion de trottoir devant leur boutique et à installer des corbeilles ou cendriers de façade. Les commerces respectant la charte pourraient recevoir un label « Commerce propre ».

➤ **Créer une brigade verte citoyenne**

Concrètement : former un réseau d'habitants volontaires et d'associations pour signaler les dépôts sauvages, sensibiliser leurs voisins et participer à des actions ponctuelles ; leur fournir à cet effet gilets, matériel et appui logistique.

CADRE DE VIE & TRANSITION ECOLOGIQUE

Sur la transformation urbaine et esthétique de la ville

Requalifier les Places de Roubaix et le centre-ville

➤ Lancer un Plan « Transformons nos Places »

Concrètement : rénover complètement les grandes places roubaisiennes (Place du Travail, Place de la Fraternité, Place de la Fosse-aux-Chênes, Place Carnot, etc.) après une large concertation des habitants et structures de quartier pour en définir les usages et aménagements : zones de jeux pour enfants, terrains de sport urbains, carrousels, espaces verts ombragés, brumisateurs, fontaines interactives, terrasses pour cafés et restaurants... L'objectif est de (re)faire de ces Places des lieux vivants, accueillants, adaptés à tous les âges et aux besoins du quartier.

➤ Faire du centre-ville de Roubaix un cœur vivant, attractif et durable

Concrètement : repenser et structurer le centre-ville autour des axes d'aménagements et de transformations forts suivants :

- Créer un « cœur de ville piéton et apaisé » : piétonniser les rues principales (tout en maintenant des accès facilités aux parkings, livraisons et services de secours), réaménager le pavage et mobilier urbain, rénover et embellir les places qui composent le centre (Place de la Liberté, Grand-Place, parking de la médiathèque, Place de la Gare), développer des espaces de pause et détentes (assises, terrasses, espaces verts et ludiques...).
- Redynamiser le commerce et l'artisanat de proximité : lancer un plan « commerces vacants » (loyers modérés, baux temporaires pour tester des activités, vitrines animées), créer un incubateur commercial et artisanal, encourager la diversité commerciale
- Faire du centre-ville un lieu d'événements permanents : programmer des animations régulières (spectacles de rue, concerts, projections, fêtes de quartiers, temps sportifs...), créer un « agenda du Centre » unique regroupant toute la programmation, transformer certaines rues en « rues festives » (fermetures à la circulation pour accueillir braderies, marchés de créateurs, soirées culturelles...).
- Piétonniser l'Avenue Jean Lebas lors d'événements festifs : instaurer, une fois par mois ou lors de grands événements, la piétonnisation de l'Avenue Jean Lebas, à l'image de l'expérience menée sur les Champs-Élysées à Paris ; proposer à ces occasions une programmation culturelle, sportive et festive (concerts, spectacles de rue, marchés thématiques, animations pour enfants) pour créer un rendez-vous convivial et attirer un large public vers le centre-ville roubaisien.
- Intégrer la nature au cœur du centre-ville : végétaliser, créer des îlots de fraîcheur, promouvoir un mobilier urbain durable et esthétique.
- Garantir un centre-ville sûr et propre : renforcer les patrouilles de police municipale et nationale à pied, ainsi que les passages de propreté, installer plus de corbeilles de rue.

Créer des rues et quartiers plus sûrs, mieux éclairées et entretenus

➤ Mettre en place des « tours de table » concertés sur l'espace public

Concrètement : instaurer une nouvelle méthode de traitement des problématiques complexes de l'espace public (voirie, propreté, végétalisation, sécurité, stationnement). Chaque « tour de table » réunira services municipaux, partenaires institutionnels, associations, conseils de quartier et habitants pour établir un diagnostic partagé, rechercher ensemble des solutions (techniques, budgétaires, organisationnelles) et construire un plan d'action opérationnel. Le suivi sera assuré via

des comités de pilotage réguliers afin de garantir l'efficacité des mesures et leur bonne mise en œuvre.

➤ Organiser des marches exploratoires citoyennes sur la qualité de l'espace public

Concrètement : déployer régulièrement des marches exploratoires sur les secteurs identifiés comme sensibles par les habitants, en présence des élus, des services de la Ville, des forces de sécurité, des bailleurs sociaux et des associations locales. Ces marches permettront d'identifier ensemble les points noirs en matière de voirie, sécurité, propreté, circulation ou tranquillité, et de bâtir un diagnostic commun. Elles seront suivies de réunions de travail pour définir les mesures concrètes à mettre en place et de bilans réguliers pour en assurer le suivi.

➤ Réaménager les voies et carrefours dangereux pour améliorer la sécurité

Concrètement : réaliser un diagnostic précis des carrefours, axes et rues présentant des risques pour les piétons, cyclistes ou usagers vulnérables ; adapter ensuite chaque site avec des aménagements spécifiques : plateaux traversants, élargissement des trottoirs, îlots refuge, passages piétons surélevés et éclairage renforcé ; mettre en place une signalisation claire et visible, ainsi que des dispositifs de modération de la vitesse pour apaiser la circulation.

➤ Renforcer et moderniser l'éclairage public pour une ville plus sûre

Concrètement : garantir un éclairage efficace et homogène sur l'ensemble des rues, parcs, places et cheminements piétons : poursuivre le remplacement des points lumineux vétustes par des lampadaires LED économies, à intensité ajustable selon les horaires (fortes la nuit donc), et mieux orientés pour éviter les zones d'ombre ; et mettre en place un plan d'entretien réactif pour réparer rapidement les pannes, et éclairer en priorité les zones identifiées comme sensibles afin d'améliorer le sentiment de sécurité et l'attractivité nocturne de Roubaix.

(R)Etablir un droit au beau à Roubaix

➤ Mettre en place un Programme « 1 œuvre 1 quartier »

Concrètement : chaque micro-quartier choisit, via une concertation ouverte, une œuvre d'art (sculpture, fresque, mosaïque, installation...) conçue par un artiste local ou régional. Les habitants participent au choix de l'emplacement et du thème. Un tel programme permettra ainsi de renforcer l'identité de chaque quartier, de valoriser les talents locaux et de créer une fierté partagée.

➤ Organiser un « Festival des Rues » annuel

Concrètement : transformer plusieurs rues et Places en galeries à ciel ouvert avec fresques murales, installations végétales, expositions temporaires et performances artistiques dans le cadre d'un festival annuel sur l'ensemble du territoire – avec une implication des habitants, associations et commerçants dans la construction de la programmation et scénographie.

➤ Poursuivre l'implantation de fresques monumentales

Concrètement : habiller les façades aveugles ou dégradées de grandes fresques réalisées par des artistes confirmés ou émergents roubaisiens, en intégrant des thématiques patrimoniales, historiques ou environnementales propres à Roubaix.

Préserver et valoriser l'identité patrimoniale et architecturale roubaisienne

➤ Adopter un règlement municipal pour préserver l'esthétique, l'architecture et le patrimoine roubaisiens

Concrètement : élaborer, en concertation avec les habitants, associations patrimoniales, architectes et commerçants, une charte architecturale et urbaine définissant les règles en matière de façades, matériaux, couleurs, enseignes commerciales, respect des alignements et préservation des éléments patrimoniaux remarquables, etc. Ce règlement, une fois adopté, s'imposera à tous et fera l'objet de contrôles réguliers, afin de garantir une cohérence esthétique et de valoriser l'identité unique de Roubaix.

➤ Réaliser un inventaire des bâtiments à intérêt patrimonial et leur redonner vie

Concrètement : établir un recensement complet des maisons, immeubles et sites présentant un intérêt historique, architectural ou identitaire pour Roubaix, y compris ceux laissés à l'abandon. Pour les biens dégradés ou vacants, engager les procédures nécessaires pour les intégrer au patrimoine municipal. Ces bâtiments seront ensuite rénovés et réaffectés en lieux de création artistique, espaces associatifs, ateliers partagés ou logements pour habitants, afin de préserver leur valeur tout en leur donnant une nouvelle utilité pour la vie locale.

➤ Lancer un Plan « Nos Belles Façades »

Concrètement : proposer des aides et un accompagnement technique pour repeindre, restaurer et entretenir les façades des particuliers, avec respect d'une charte esthétique roubaisienne.

➤ Mettre en lumière le patrimoine

Concrètement : poursuivre la mise en éclairage et valorisation des monuments, façades remarquables et sites industriels, pour créer une ambiance nocturne plus attractive et sécurisée à Roubaix.

➤ Renforcer les contrôles et sanctions

Concrètement : sanctionner les propriétaires qui dégradent l'esthétique urbaine, ne respectent pas l'urbanisme ou la salubrité.

Sur l'accessibilité et la mobilité de et dans la ville

Renforcer et moderniser les transports en commun pour une ville mieux connectée

➤ Renforcer le réseau de bus pour mieux relier Roubaix et la métropole

Concrètement : augmenter la fréquence des lignes de bus existantes, créer de nouvelles lignes pour relier plus directement Roubaix aux autres villes de la métropole, notamment Lille, et améliorer les correspondances ; étendre les horaires en soirée et le week-end, en particulier lors d'événements, concerts ou manifestations, afin de faciliter les déplacements des habitants et d'attirer davantage de visiteurs vers Roubaix.

➤ Améliorer la desserte en métro

Concrètement : renforcer la fréquence du métro sur la ligne 2, particulièrement aux heures de pointe et en soirée, et étendre les horaires de circulation, notamment le week-end. Objectif : rendre le métro plus pratique pour les déplacements quotidiens comme pour les sorties culturelles et nocturnes.

➤ Optimiser le service de tramway et requalifier ses abords

Concrètement : profiter des travaux sur le nouveau tramway pour repenser et embellir l'espace public autour des stations (mobilier urbain, végétalisation, éclairage, cheminement piétons sécurisés) ; adapter les horaires pour couvrir des plages plus larges et augmenter la fréquence, y compris en soirée, afin de mieux répondre aux besoins des habitants et visiteurs.

Développer la pratique sécurisée du vélo et apaiser les rues

➤ Créer un réseau cyclable continu et sécurisé

Concrètement : relier tous les quartiers par des pistes cyclables séparées, lisibles et connectées aux communes voisines, avec signalétique claire et marquage renforcé.

➤ Installer des stationnements vélo sécurisés

Concrètement : multiplier les arceaux et installer des consignes fermées, y compris dans les parkings publics et près des gares.

➤ Développer la mise en place des « rues aux écoles »

Concrètement : piétonniser les abords des écoles aux heures de pointe, installer des bancs, jeux au sol, plantations, fresques ludiques et signalétique adaptée pour que les enfants et parents puissent profiter de ces temps en toute sécurité et tranquillité.

➤ Apaiser la circulation et lutter contre l'insécurité routière

Concrètement : cf. propositions Sécurité et prévention sur ce même item.

Sur la transition écologique de la ville

Faire de Roubaix une ville plus verte et fraîche

➤ Végétaliser massivement nos rues et quartiers

Concrètement : planter des arbres à haute tige sur tous les axes possibles, créer des fosses de plantation en pleine terre, développer des « rues jardins » et désimperméabiliser massivement les sols – avec une priorité donnée aux zones minérales et aux quartiers déficitaires en espaces verts, pour offrir ombre, fraîcheur et confort aux habitants.

➤ Créer des forêts urbaines et micro-forêts

Concrètement : implanter des îlots boisés sur des friches, places et espaces publics libérés, avec des essences locales résistantes au changement climatique ; ces espaces serviront ainsi de refuges pour la biodiversité et de zones de détente pour les habitants.

➤ Multiplier les toitures et façades végétalisées

Concrètement : accompagner les particuliers, entreprises et bailleurs pour verdier toits et murs, avec récupération d'eau de pluie et plantations adaptées (ces aménagements participent en effet à réduire la chaleur, isoler les bâtiments et embellir la ville).

Investir pour des parcs et jardins plus vivants, reliés et accessibles à tous

➤ Réhabiliter, agrandir et relier les espaces verts pour une ville de nature et de promenade

Concrètement : rénover les parcs existants pour les rendre plus beaux, plus vivants et plus utiles à tous : plantations d'arbres, massifs fleuris, prairies naturelles, équipements sportifs, aires de jeux, aires de pique-nique et mobiliers confortables ; renforcer la biodiversité par des mares pédagogiques, ruches, nichoirs et corridors végétalisés ; créer de nouveaux grands parcs dans les quartiers qui en manquent et les relier par des coulées vertes et corridors écologiques aménagés sur d'anciennes voies, friches ou berges, pour permettre des déplacements à pied ou à vélo dans un environnement naturel continu.

➤ Animer et faire vivre les parcs toute l'année

Concrètement : programmer régulièrement des événements sportifs (cours divers, tournois, randonnées familiales), des ateliers nature (jardinage, observation de la faune, fabrication de nichoirs) et des rendez-vous culturels (concerts, projections, spectacles...) ; installer des espaces associatifs ouverts et des parcours ludiques pour enfants ; mettre en place des lieux de vie type guinguettes estivales pour appuyer l'organisation d'événements saisonniers (fêtes des parcs, marchés de plein air...).

Lutter contre les îlots de chaleur et s'adapter au changement climatique

➤ Développer un réseau d'îlots de fraîcheur

Concrètement : installer fontaines, miroirs d'eau, brumisateurs, zones ombragées, pergolas et ombrières photovoltaïques dans les zones les plus exposées. Objectif : qu'aucun habitant ne soit à plus de 7 minutes à pied d'un point frais accessible, même en soirée.

➤ Adapter les revêtements urbains

Concrètement : remplacer les enrobés sombres par des matériaux clairs et perméables afin de réduire les îlots de chaleur, améliorer l'infiltration des eaux de pluie et limiter le ruissellement.

Protéger et renforcer la biodiversité

➤ Préserver et renforcer la biodiversité

Concrètement : créer des corridors écologiques reliant parcs, jardins et friches, installer nichoirs, hôtels à insectes et espaces refuges.

➤ Développer l'agriculture urbaine

Concrètement : transformer toits, friches et terrains vacants en fermes urbaines, jardins partagés et serres municipales ; favoriser par là-même les circuits courts vers la restauration individuelle et collective (cantines scolaires, établissements publics) en s'appuyant particulièrement sur les associations déjà engagées en ce champ à Roubaix.

Poursuivre la transformation du canal de Roubaix

➤ Poursuivre la requalification des berges du canal

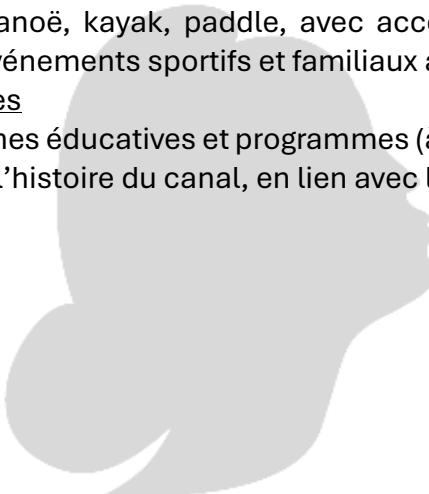
Concrètement : aménager des promenades piétonnes et cyclables continues, planter massivement, installer du mobilier de détente et créer des zones d'ombre ; développer des lieux festifs type guinguettes, bars, etc.

➤ Développer les activités nautiques

Concrètement : en lien avec les associations locales (pouvant en assurer la gestion), mettre en place des zones dédiées au canoë, kayak, paddle, avec accès public, cours et/ou services de location ; organiser aussi des événements sportifs et familiaux autour de l'eau.

➤ Créer des espaces pédagogiques

Concrètement : installer des zones éducatives et programmes (à diffuser largement sur le territoire) sur la biodiversité aquatique et l'histoire du canal, en lien avec les écoles et associations.



**PAROLES
ROUBAISIENNES**

LOGEMENT & HABITAT

Sur l'offre de logements à Roubaix

Renforcer et améliorer l'offre de logement social à Roubaix

➤ Garantir un accès juste et transparent au logement social

Concrètement : rendre la commission d'attribution transparente en anonymisant et établissant une cotation objective des dossiers, et en publiant régulièrement les bilans sur ces attributions, pour garantir une égalité de traitement, éviter toute discrimination et tout passe-droit.

➤ Améliorer la qualité des logements sociaux existants

Concrètement : lancer un vaste programme de réhabilitation du parc social, financé notamment par la mobilisation des fonds liés à l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Les interventions porteront sur l'isolation, la rénovation des parties communes, la sécurité et la qualité des espaces extérieurs.

➤ Animer les résidences sociales

Concrètement : consacrer une partie des moyens dégagés par l'abattement TFPB à l'animation sociale et culturelle dans les résidences, en lien avec les associations locales ainsi financées pour leurs interventions dans le patrimoine social : ateliers, fêtes de voisinage, projets éducatifs, actions intergénérationnelles...

Diversifier les formes d'habitat et encourager l'innovation

➤ Développer des logements abordables et sobres en énergie

Concrètement : construire de nouveaux logements sociaux et intermédiaires répondant à des normes environnementales exigeantes (matériaux durables, performance énergétique, récupération d'eau de pluie, etc.).

➤ Développer l'habitat participatif et coopératif

Concrètement : accompagner la création de projets de logements portés par les habitants eux-mêmes (habitats participatifs, coopératives d'habitants, colocations solidaires), à vocation écologique, en mettant à disposition du foncier ou des bâtiments à réhabiliter.

➤ Encourager des projets mixtes et innovants

Concrètement : favoriser les programmes immobiliers qui associent logements, espaces partagés (jardins collectifs, cuisines communes, salles polyvalentes), et intégration d'espaces associatifs ou commerciaux de proximité, pour créer de véritables lieux de vie.

➤ Développer l'intergénérationnel dans l'habitat

Concrètement : encourager des projets immobiliers où cohabitent étudiants, jeunes familles et seniors, avec des espaces communs qui favorisent l'entraide et le partage.

Réussir une rénovation urbaine juste, durable et concertée

➤ Privilégier la requalification écologique et sociale plutôt que la destruction

Concrètement : dans les projets de rénovation urbaine, privilégier la réhabilitation et la requalification des logements existants, plutôt que la démolition – levier de même de création ou maintien de mixité sociale, la rénovation urbaine ne devant pas s'accompagner de l'expulsion des familles populaires.

➤ Inscrire la co-construction comme principe méthodologique

Concrètement : associer systématiquement les habitants aux choix de rénovation et usages des espaces publics, les rendant acteurs de toutes les étapes des projets de rénovation urbaine :

diagnostic, choix des aménagements, suivi des travaux... (dans une application stricte et même élargie de l'article 1.3 du NPNRU)

➤ Garantir un relogement adapté aux choix des habitants

Concrètement : lorsque des relogements s'avèrent nécessaires, les habitants doivent bénéficier de plusieurs propositions adaptées à leurs souhaits et besoins (localisation, typologie, loyers).

➤ Intégrer services publics, commerces et associations dans les projets de rénovation urbaine

Concrètement : chaque quartier rénové devra inclure des services publics de proximité (maison de santé, maison des services, bibliothèque, maison de jeunes...), des commerces de proximité accessibles, et des locaux pour associations. Les quartiers rénovés doivent redevenir des lieux vivants, dotés d'équipements utiles.

➤ Développer des espaces verts et sportifs accessibles à tous

Concrètement : intégrer dans chaque projet urbain des espaces verts ouverts, des aires de jeux pour enfants, des équipements sportifs pour les jeunes, mais aussi des lieux adaptés aux seniors (jardins de promenade, bancs ombragés).

Sur la qualité de l'habitat à Roubaix et la rénovation écologique du bâti

Eradiquer l'habitat indigne et protéger les habitants

➤ Lancer un plan municipal offensif contre l'habitat indigne

Concrètement : mettre en place une cellule municipale dédiée qui recense, contrôle et traite systématiquement les logements insalubres. En partenariat avec l'ARS, la Préfecture, les bailleurs sociaux et les associations, la Ville procédera à des diagnostics réguliers du parc privé et social. L'objectif est de repérer rapidement les situations dangereuses (humidité, absence de chauffage, installations électriques vétustes, infestations...) et d'intervenir immédiatement.

➤ Généraliser le permis de louer et renforcer les contrôles

Concrètement : imposer à tout propriétaire de faire valider la salubrité de son logement avant de le mettre en location, avec des contrôles renforcés par les services municipaux. Les propriétaires contrevenants seront sanctionnés par des amendes et interdits de louer tant que les travaux ne sont pas réalisés.

➤ Mobiliser tous les outils juridiques contre les marchands de sommeil

Concrètement : utiliser pleinement le droit de préemption, les procédures de péril et d'insalubrité, ainsi que les saisies et confiscations lorsque des propriétaires exploitent des familles dans des logements dégradés. Les marchands de sommeil feront l'objet d'un suivi judiciaire systématique en lien avec le parquet.

➤ Accompagner les familles victimes et prévenir les expulsions abusives

Concrètement : créer un guichet municipal spécifique pour les habitants victimes d'habitat indigne, afin de leur apporter une aide juridique, sociale et technique. Lorsqu'un logement est déclaré insalubre, la Ville devra accompagner la famille vers un relogement adapté et digne, et éviter toute rupture dans les parcours résidentiels.

➤ Mettre en œuvre un plan de rénovation et de remise sur le marché

Concrètement : les logements indignes repérés devront être remis aux normes ou réhabilités. Lorsque les propriétaires ne respectent pas leurs obligations, la Ville pourra saisir la foncière municipale pour procéder à la rénovation et transformer ces biens en logements dignes et accessibles.

➤ Associer la lutte contre l'habitat indigne à la transition écologique

Concrètement : chaque réhabilitation devra viser non seulement la salubrité mais aussi l'efficacité énergétique (isolation, ventilation, chauffage sobre) : cela permettra de lutter à la fois contre l'insalubrité et contre la précarité énergétique.

➤ Protéger les locataires via l'encadrement et le plafonnement des loyers

Concrètement : instaurer à Roubaix un dispositif d'encadrement et de plafonnement des loyers, afin de protéger les ménages contre les abus et garantir des loyers accessibles. Des loyers de référence seront fixés par quartier et par type de logement, au-delà desquels il sera interdit de louer. Pour assurer l'efficacité du dispositif, un service municipal de signalement anonyme permettra aux locataires de dénoncer les propriétaires ne respectant pas ces plafonds ou louant des logements indignes, sans crainte de représailles. La Ville proposera également un accompagnement juridique et social pour aider les locataires à faire valoir leurs droits : recalculation du loyer, obtention de remboursements pour les trop-perçus, et appui dans les démarches administratives et judiciaires.

Accompagner l'entretien des logements et la transition écologique de l'habitat sur le territoire

➤ Rénover massivement pour le confort et la transition écologique

Concrètement : engager un plan massif de rénovation thermique et énergétique du parc privé comme social, en développant un guichet unique local pour accompagner les habitants dans leurs démarches (aides financières, conseils techniques, orientation vers des artisans locaux qualifiés).

➤ Créer une équipe solidaire pour les rénovations

Concrètement : mettre en place, avec les associations et artisans locaux, une équipe solidaire qui aide les habitants à rénover leur logement (isolation, peinture, petits travaux) à prix abordables et garantis.

➤ Accompagner les propriétaires dans l'entretien des façades

Concrètement : proposer des aides et un accompagnement technique pour repeindre, restaurer et entretenir les façades, tout en imposant une charte esthétique concertée à l'échelle de la ville afin de répondre à un double objectif : embellir l'espace urbain et valoriser l'identité architecturale de Roubaix.

Sur le soutien aux habitants et associations

Renforcer la participation et l'accompagnement des habitants

➤ Mettre en place des Comités Locaux de l'Habitat (CLH)

Concrètement : instaurer dans chaque résidence sociale en rénovation ou rencontrant des difficultés ancrées des CLH réunissant locataires, associations, bailleurs sociaux, représentants de la Ville (élus, services) et de la police. Ces instances permettront aux locataires de porter leurs revendications et idées, et de participer directement aux décisions qui concernent leur habitat : priorités de rénovation, gestion des espaces communs, animation des résidences, amélioration des relations avec les bailleurs, propreté, sécurité...

➤ Accompagner et renforcer les associations de locataires

Concrètement : soutenir financièrement et logistiquement les associations de locataires et collectifs d'habitants pour défendre les droits des habitants, dialoguer avec les bailleurs, et porter des projets collectifs dans les résidences (jardins partagés, actions écologiques, événements de quartier).

➤ Développer la médiation logement

Concrètement : créer un service municipal de médiateurs spécialisés dans le logement pour accompagner les habitants en litige avec leur bailleur, trouver des solutions rapides et éviter les contentieux ou expulsions. Ces médiateurs pourront aussi intervenir en prévention dans les résidences où des tensions apparaissent.

➤ Développer les dispositifs d'accès à la propriété

Concrètement : proposer des dispositifs (aides à l'accès, baux réels solidaires...) permettant aux jeunes couples et ménages modestes d'accéder à la propriété dans de bonnes conditions.

Sécuriser les habitants dans leur logement

- **Créer un corps municipal de sécurité et de tranquillité pour le parc social**

Concrètement : mettre en place une équipe spécialisée dédiée à la sécurisation des résidences sociales et des parties communes. Ces agents assureront une présence régulière, constateront et verbaliseront les incivilités (dégradations, dépôts sauvages, nuisances sonores, occupations abusives) et agiront en lien avec les médiateurs sociaux. Objectif : garantir aux locataires un cadre de vie paisible et respecté, et redonner confiance dans le logement social.
- **Créer une assurance logement municipale solidaire**

Concrètement : proposer une assurance logement publique et accessible, négociée par la Ville, couvrant les risques liés à l'habitat (dégâts des eaux, incendie, impayés). Objectif : réduire les inégalités d'accès à une protection assurantielle et sécuriser les familles modestes face aux aléas de la vie.

Sur la politique logement comme outil de transformation globale de la ville

Une Foncière municipale au service du patrimoine et des habitants

- **Créer une Foncière municipale ambitieuse**

Concrètement : mettre en place une structure municipale spécifique, dotée de moyens humains et techniques, pour piloter la stratégie patrimoniale de la Ville. La Foncière aura pour missions :

 - Réaliser un inventaire complet du patrimoine immobilier municipal et de son état (immeubles, terrains, maisons, locaux, bâtiments publics)
 - Gérer, rénover et valoriser le patrimoine existant
 - Récupérer les lieux patrimoniaux laissés à l'abandon pour les requalifier
 - Lutter contre les maisons vides et insalubres en mobilisant les procédures adaptées (préemption, expropriation, mise en péril, réquisition).
- **Constituer une équipe pluridisciplinaire experte**

Concrètement : doter la Foncière de compétences intégrées pour être efficace : urbanistes, architectes, inspecteurs de salubrité, ingénieurs travaux, juristes et avocats spécialisés dans le droit de l'urbanisme et les procédures d'expropriation, mais aussi des chargés de concertation citoyenne. Cette expertise permettra de gagner en réactivité et d'éviter la dépendance à des prestataires extérieurs.
- **Valoriser le patrimoine existant et redonner vie aux lieux abandonnés**

Concrètement : rénover les bâtiments patrimoniaux, les maisons ouvrières et les friches laissées à l'abandon pour en faire des lieux vivants au service des habitants. Selon les besoins identifiés par quartier, la Foncière pourra transformer ces lieux en maisons de santé pluridisciplinaires, cafés associatifs, commerces de proximité, maisons de jeunes, lieux culturels, galeries d'art, studios d'enregistrement, espaces de coworking ou de formation, etc.
- **Être le bras armé de la politique publique municipale**

Concrètement : la Foncière sera directement au service du projet politique municipal. Exemple : l'équipe municipale s'engage à ouvrir une maison de santé pluridisciplinaire dans un quartier populaire ; la Foncière identifie un bâtiment à réhabiliter, mobilise ses experts pour concevoir le projet, et assure la mise en œuvre. Ce lien direct permettra de rendre les engagements politiques immédiatement opérationnels.
- **Favoriser une gouvernance ouverte et citoyenne**

Concrètement : associer les habitants et acteurs locaux (associations, bailleurs, architectes, commerçants) aux décisions de la Foncière via un comité de suivi citoyen, garantissant que chaque projet répond aux besoins réels des quartiers. Objectif : une politique patrimoniale claire, partagée et tournée vers l'intérêt général.



PARTIE V

CULTURES, SPORTS & LOISIRS

**PAROLES
ROUBAISIENNES**

CULTURE(S), CULTES & DIVERSITE

Sur l'accès à la culture, l'inclusion et la participation culturelles

Rendre la culture accessible et partagée

➤ Créer un « Pass Culture Roubaix »

Concrètement : instaurer une tarification solidaire pour les musées, spectacles et ateliers, avec des gratuités ciblées pour les enfants, les bénéficiaires de minima sociaux et les personnes en situation de handicap. Une billetterie unique et une application mobile pourront faciliter l'accès à ce Pass. Un système de parrainage « une place achetée = une place offerte » permettrait aussi par exemple à des jeunes des quartiers populaires de profiter des événements. Un travail de médiation et des partenariats seront menés avec les centres sociaux, écoles, clubs de prévention spécialisée, associations de proximité pour accompagner les publics vers cette offre culturelle et la faire connaître – et ce dans un cadre plus global aussi d'ouverture et d'aller-vers des grands établissements culturels de Roubaix.

➤ Travailler à « l'aller-vers de la culture »

Concrètement : faire de l'aller-vers un pilier de la politique culturelle roubaisienne ; cela signifie amener la culture dans tous les quartiers, au plus près des habitants, mais aussi créer des ponts durables avec les grands établissements culturels de la ville pour que leurs programmations rayonnent au-delà de leurs murs. Il s'agira ainsi de :

- Développer des micro-scènes itinérantes dans les quartiers, des tournées de médiathèques et des ateliers artistiques dans les halls d'immeubles, les places ou les parcs
- Organiser des accueils privilégiés et des visites « sur mesure » dans les musées, théâtres et salles de spectacle pour les habitants, en particulier ceux des quartiers populaires.
- Inciter les grandes institutions culturelles à nouer des partenariats pérennes avec les associations de proximité afin d'animer des ateliers, des résidences dans et hors-les-murs et des projets participatifs.
- Expérimenter la mise en place de médiateurs et interprètes interculturels qui accompagneront ces actions pour garantir leur accessibilité, et d'un dispositif de « passeurs culturels », des habitants formés pour accompagner leurs voisins vers les lieux et événements culturels.
- Mobiliser la Ville pour qu'elle facilite la mobilité par des navettes culturelles et soutienne les associations locales qui s'impliquent dans cette dynamique d'ouverture et de diffusion culturelle à l'échelle de toute la ville.

Créer une gouvernance ouverte et transparente des politiques culturelles

➤ Etablir un Contrat Local Partagé dédiée à la culture

Concrètement : réunir les habitants, associations, artistes, institutions et services municipaux pour coconstruire les priorités culturelles de la ville en un contrat fixant objectifs et moyens pour 3 ans, et avec un comité d'évaluation et de suivi publics annuels – voire propositions *Démocratie locale et vie associative*.

➤ Etablir et diffuser un « tableau de bord culturel » annuel

Concrètement : publier chaque année un bilan de la politique culturelle de la ville. Ce tableau de bord comportera des indicateurs (participation, diversité des publics, diffusion, équité territoriale, impact économique et écologique), une cartographie des projets soutenus. Les habitants seront sollicités pour évaluer et ajuster les priorités.

➤ Renforcer les subventions aux associations culturelles

Concrètement : augmenter le volume global des aides culturelles pour répondre aux besoins croissants des associations. Privilégier les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) assorties d'un bilan annuel partagé, afin d'inscrire les projets dans la durée et de construire un partenariat pérenne entre la Ville et les associations. Ces conventions permettront de travailler autour d'objectifs communs de politique culturelle : accessibilité et ouverture de la culture au plus grand nombre, attention particulière aux publics jeunes et modestes, coopération renforcée avec les associations de proximité et les structures culturelles locales...

Sur l'éducation artistique et culturelle

Développer l'éveil et la pratique artistiques dès les premiers âges

➤ Lancer des résidences « éveil artistique » en crèches et PMI

Concrètement : accueillir régulièrement des artistes (musiciens, conteurs, danseurs, plasticiens) dans les structures de la petite enfance pour initier les tout-petits au langage artistique. Les interventions se font sous forme d'ateliers sensoriels, de chants et comptines, de jeux de couleurs et de matières, etc. Des temps spécifiques seront organisés pour les parents afin de renforcer le lien parent-enfant autour de l'art. Les équipes éducatives bénéficient de formations et d'outils pratiques pour prolonger ces activités au quotidien.

➤ Mettre en place un programme « Une œuvre à l'école »

Concrètement : installer chaque année une œuvre (originale ou reproduction de qualité) dans un établissement scolaire, accompagnée de visites guidées, d'ateliers de pratique (dessin, modelage, collage, calligraphie, photo) et de carnets d'expression réalisés par les élèves. Les œuvres pourront tourner entre établissements et sont accompagnées de médiateurs pour animer des discussions et favoriser la créativité.

➤ Créer un corps de « Professeurs municipaux spécialisés »

Concrètement : mettre à disposition des écoles des intervenants municipaux formés en arts plastiques, musique et arts du mouvement. Ces professionnels (issus notamment du tissu associatif et culturel local) pourront concevoir ainsi des ateliers originaux (gravure, sérigraphie, instruments de musique insolites, scénographie, photographie argentique) en lien avec les enseignants. Ils deviendront des ressources permanentes dans les classes pour enrichir l'éducation artistique.

➤ Développer les Classes à Projet Artistique et Culturel (PAC)

Concrètement : organiser des projets interdisciplinaires sur plusieurs semaines avec des artistes invités. Chaque PAC inclut des ateliers de pratique, une découverte d'un lieu culturel et une restitution sous forme d'exposition, spectacle ou présentation publique. Le matériel artistique et la logistique sont pris en charge par la Ville pour permettre à toutes les écoles d'y participer.

Approfondir le rapport aux arts et éveiller les vocations à l'adolescence

➤ Déployer des résidences d'artistes en milieu scolaire

Concrètement : faire intervenir des artistes sur plusieurs mois au sein des collèges et lycées pour travailler en profondeur avec les élèves. Les résidences incluront des ateliers de création, des sorties culturelles, des rencontres avec des professionnels et une restitution publique (spectacle, exposition, projection). Les projets devront être adaptés aux besoins spécifiques des établissements et encourager l'inclusion des élèves à besoins particuliers.

➤ Créer un dispositif « Jeunes Collectionneurs »

Concrètement : accompagner des classes dans la découverte du monde de l'art contemporain. Les élèves rencontreront des artistes, visiteront des galeries, débattront sur les œuvres et choisiront collectivement celles qui intègreront une collection municipale. Ce dispositif favorisera l'esprit

critique, la responsabilisation et permettra aux familles de découvrir ces œuvres grâce à des prêts temporaires.

➤ **Renforcer les Classes à horaires aménagés (CHAM/CHAD)**

Concrètement : ouvrir progressivement à Roubaix plusieurs classes permettant aux élèves de suivre une pratique artistique approfondie (musique, danse, théâtre) tout en poursuivant leur scolarité générale. Ces classes bénéficient d'horaires adaptés, de professeurs spécialisés et d'un lien fort avec les équipements culturels de la ville. Des restitutions publiques permettront aux élèves de partager leur travail avec la communauté.

➤ **Développer des immersions culturelles et de découvertes**

Concrètement : proposer aux élèves des immersions prolongées dans un lieu culturel (musée, théâtre, médiathèque) ou dans un univers artistique (photographie, danse, design). Ces classes sont encadrées par des professionnels, ponctuées de visites, d'ateliers et d'expériences pratiques.

Investir les temps périscolaires et de loisirs

➤ **Renforcer les Ateliers TAP et périscolaires**

Concrètement : multiplier les ateliers d'initiation artistique proposés après l'école et dans les centres sociaux. Ces ateliers, animés par des artistes et des intervenants spécialisés, permettront aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines (rap, danse urbaine, arts plastiques, théâtre d'impro, musique électronique). Ils favoriseront la pratique régulière et la découverte ludique.

➤ **Créer des Centres de pratiques amateurs**

Concrètement : ouvrir des lieux dédiés aux pratiques artistiques amateurs où les habitants peuvent apprendre, répéter, expérimenter et présenter leur travail. Ces centres (inclus ou adossés au centres sociaux et/ou PRJ ? ou créés ex nihilo ?) proposeraient des ateliers hebdomadaires, des studios de répétition équipés, des expositions et scènes ouvertes. Ils accueilleraient également des associations locales et organiseraient des sorties culturelles familiales.

➤ **Créer une nouvelle génération de médiathèques**

Concrètement : construire une grande médiathèque moderne dans le nord de Roubaix et envisager une deuxième dans le sud, afin de garantir une couverture équilibrée du territoire. Ces équipements deviendront de véritables lieux de vie culturelle, associant lecture, multimédia, ateliers et espaces conviviaux. Ils accueilleront des résidences d'auteurs, des clubs de lecture et manga, des ateliers créatifs et numériques, ainsi que des espaces dédiés au jeu vidéo et aux nouvelles technologies. En parallèle, la Ville doit réactiver le dispositif de bibliothèque hors les murs (le « Zèbre »), avec un réseau de points de lecture et d'animation implantés dans les quartiers, en lien avec les associations locales et les écoles. L'accessibilité sera renforcée avec des collections adaptées, des services en Langue des Signes Française et une offre pensée pour tous les publics.

Renforcer la place des arts de l'image, du cinéma et du numérique sur le territoire

➤ **Déployer un programme « Roubaix fait son cinéma »**

Concrètement : proposer des séances de cinéma adaptées aux enfants et adolescents, accompagnées de rencontres avec des professionnels. Les ateliers pratiques (stop-motion, écriture de scénario, tournage) permettront aux jeunes de comprendre la fabrication des images. Une cinémathèque junior diffuserait aussi des films toute l'année, et un festival annuel présenterait quant à lui les productions réalisées par les enfants.

➤ **Mettre en œuvre le projet « Objectif Photos »**

Concrètement : accompagner les centres de loisirs et les écoles dans des projets photographiques. Les enfants apprendront la prise de vue, la retouche et la mise en scène. Chaque projet se conclura par une exposition et une mise en ligne des travaux.

➤ **Créer une École de création numérique – « TUMO Roubaix »**

Concrètement : en lien avec les structures locales, mettre en place une école extra-scolaire gratuite pour les adolescents, proposant un parcours de formation dans les domaines de l'animation, du jeu vidéo, du cinéma, de la musique numérique, du design graphique et de la 3D. Encadrés par des professionnels, les jeunes développeront ainsi leurs compétences à travers des projets concrets et collaboratifs. L'école favorisera l'accès aux métiers de demain et aux filières créatives.

Renouer avec les musées, le patrimoine et le spectacle vivant à Roubaix

➤ Développer un programme de découverte des musées et du patrimoine roubaisiens

Concrètement : créer des parcours de découverte dans les musées et lieux patrimoniaux de la ville. Les enfants participeront à des visites interactives, des ateliers plastiques et des contes inspirés des collections. Des programmes spécifiques pour l'été et des carnets de visite rendront l'expérience accessible aux familles. Les musées accueilleront également des expérimentations comme les « bébés au musée ».

➤ Créer un parcours « D'un théâtre à l'autre »

Concrètement : permettre à chaque classe de voir plusieurs spectacles dans l'année, de visiter les coulisses des théâtres et de rencontrer des artistes. Des ateliers d'écriture dramatique, de lecture à voix haute et d'improvisation complèteront ces sorties.

➤ Lancer les Journées Roubaisiennes des Arts Plastiques (JRAP)

Concrètement : proposer aux écoles de travailler chaque année sur un grand thème artistique et de créer collectivement une œuvre monumentale. Les productions seront présentées dans les musées, mairies de quartier et espaces publics. Les familles sont associées au processus, et un portfolio numérique valorisera les créations.

➤ Mettre en place un application « Parcours textile & révolutions »

Concrètement : développer une application interactive qui permet de découvrir l'histoire textile et ouvrière de Roubaix à travers des balades. Les parcours inclueront des photos d'archives, des récits sonores, des points d'intérêt signalés dans la ville. Des ateliers pédagogiques en lien avec l'application pourraient être proposés aux écoles et familles.

Sur le soutien aux artistes, l'attractivité et l'emploi culturel à Roubaix

Développer un écosystème solide de soutien financier à la création

➤ Créer un Fonds « Roubaix Crédit à la création »

Concrètement : mettre en place un fonds dédié qui soutient à la fois le fonctionnement pérenne des structures culturelles clés (via conventions pluriannuelles) et les projets ponctuels des artistes et associations locales. Des bourses d'amorçage permettront à de jeunes créateurs de se lancer, tandis que des « chèques résidence » donneront les moyens aux artistes émergents de développer une œuvre sur un temps long. Le dispositif intégrera des accompagnements administratifs pour faciliter l'accès et un comité mixte Ville-habitants-professionnels pour garantir l'équité et la transparence. Des partenariats avec le secteur privé (mécénat...) seront à développer dans ce cadre : la Ville tâchera de mobiliser les entreprises et mécènes pour soutenir la création roubaisienne, en les fédérant notamment dans ce fonds.

➤ Ouvrir un dispositif de « Commandes publiques locales »

Concrètement : assurer, par la Ville, la commande chaque année d'œuvres à des artistes roubaisiens (fresques, installations, musiques originales, scénographies de festivals, design d'objets urbains). Ces commandes donneront ainsi de la visibilité et du travail concret aux créateurs. Les jurys seront ouverts aux habitants et rendront publiques leurs décisions, et des ateliers de médiation seront systématiquement associés pour permettre aux citoyens de comprendre le processus artistique et de s'approprier les œuvres.

Créer des lieux et dispositifs innovants pour la création

➤ Créer un « Incubateur Cultures et Création »

Concrètement : installer un lieu hybride combinant studios de répétition, fablab textile-numérique, salle modulable pour la diffusion et bureaux partagés. Les artistes et entrepreneurs culturels y trouveront un accompagnement global : formations en gestion de projet et communication, micro-avances remboursables pour produire leurs premières œuvres, ateliers de prototypage textile et numérique, résidences croisées entre disciplines. L'incubateur sera aussi une vitrine permanente grâce à un showroom ouvert au public et à des marchés de créateurs.

➤ Favoriser la diffusion et la coproduction sur le territoire

Concrètement : développer des contrats de co-programmation entre la Ville et les lieux culturels pour accueillir davantage d'artistes en résidence, coproduire des spectacles ou expositions et mutualiser les moyens techniques. Ces coopérations donneront naissance à une « Saison roubaisienne », un calendrier culturel unifié qui mettra en valeur l'ensemble de l'offre et facilitera l'accès des habitants.

➤ Déployer des « Scènes de poche » itinérantes

Concrètement : aménager un bus en galerie et en mini-scène itinérante capable d'accueillir concerts acoustiques, lectures, projections et petites expositions. Ce dispositif circulera dans les quartiers, les écoles, les maisons de retraite et les foyers, amenant la culture là où elle ne va pas d'habitude. Les habitants pourront participer à la programmation de ces scènes mobiles et proposer leurs propres projets.

Accompagner les parcours et la professionnalisation

➤ Mettre en place des « Contrats d'accompagnement à la professionnalisation » (CAP)

Concrètement : proposer aux artistes un parcours structuré de 6 à 12 mois pour apprendre à consolider leur carrière. Le parcours comprendra un suivi personnalisé avec un mentor, des modules pratiques (gestion de droits, fiscalité, communication digitale, recherche de financements...), des temps de résidence avec des programmateurs et des professionnels, ainsi qu'un accompagnement à la diffusion des œuvres. L'objectif est de créer de véritables « tremplins » vers la professionnalisation.

➤ Structurer la filière musiques actuelles et la scène locale roubaisienne

Concrètement : renforcer les partenariats avec les salles et associations existantes pour soutenir la scène musicale roubaisienne. La Ville mettra à disposition un fonds pour produire des EP et clips, un tremplin annuel pour repérer de nouveaux talents, des résidences professionnelles encadrées par des techniciens son/lumière, et l'obligation pour les grands événements de programmer des « premières parties locales ». Des cycles de formation (mixage, production musicale, communication) seront organisés en lien avec les studios et labels de la région.

Valoriser les savoir-faire et renforcer le rayonnement international de la ville et de ses artistes

➤ Faire de la commande textile et design un levier d'innovation

Concrètement : chaque année, la Ville lancera un appel à projets autour du design textile et urbain. Cela pourra donner naissance à des micro-architectures, des bancs artistiques, des totems lumineux ou des bannières textiles conçues avec les ateliers locaux. Ces créations rendront visibles les savoir-faire roubaisiens dans l'espace public et renforceront le lien entre industrie, artisanat et art.

➤ Créer une « Bourse de mobilité artistique »

Concrètement : soutenir financièrement les artistes roubaisiens pour partir en résidence ou en tournée à l'étranger et accueillir à leur tour des artistes internationaux. La Ville facilitera ces mobilités grâce à des partenariats avec les villes jumelles et les réseaux diasporiques, tout en organisant des restitutions publiques au retour des voyages.

Soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat culturel

➤ Créer une pépinière « Mode – Textile – Création – Numérique »

Concrètement : créer un espace dédié aux jeunes créateurs dans les domaines du textile, de la mode, du design et du numérique. Ils y trouveront des ateliers de prototypage, des équipements professionnels, un accompagnement entrepreneurial et des opportunités de diffusion (marchés de créateurs, défilés de mode urbains). Des passerelles seront mises en place avec les écoles et les entreprises locales.

➤ Instaurer un Fonds d'amorçage culturel

Concrètement : mettre à disposition des micro-avances remboursables et des garanties bancaires pour aider les artistes et entrepreneurs culturels à investir dans leur matériel, produire leurs premières œuvres ou organiser leurs diffusions. Un comité mixte Ville / professionnels / citoyens examinera les dossiers, en transparence et collégialité.

Sur les lieux culturels à Roubaix : ancrer, rénover, inventer

Créer de nouveaux espaces emblématiques

➤ Fonder une Maison des Cultures et Mémoires du Monde

Concrètement : créer un grand lieu de rencontres, à la fois centre culturel et maison des associations, ouvert à toutes les communautés roubaisiennes. Il accueillera par exemple un café culturel, des studios de pratique, une salle de spectacle modulable, une galerie d'exposition, une médiathèque des langues, des cuisines du monde pour ateliers culinaires et repas partagés... La programmation sera coconstruite avec les associations et proposera des saisons thématiques « Cap sur... » valorisant les cultures présentes à Roubaix. Ce lieu sera aussi une structure tournée vers le travail sur et la mise en valeur des mémoires des populations immigrées à Roubaix, en lien notamment avec les centres sociaux, écoles, publics jeunes et familles afin de favoriser la transmission intergénérationnelle et le partage des vécus, des mémoires et histoires.

➤ Implanter une Maison des Cultures Urbaines

Concrètement : installer un hub dédié aux cultures urbaines avec des espaces pour le beatmaking, la danse, le graffiti, l'écriture rap et la production vidéo, etc. Le lieu servira de centre de formation et d'accompagnement professionnel (managers, labels, tourneurs). Des scènes ouvertes, battles et jam sessions y seront organisées. Des tournées hors-les-murs permettront d'animer les quartiers, en créant un véritable réseau d'événements urbains.

➤ Créer de nouveaux lieux de cultures, hybrides et ouverts – des « Repaires culturels » (?) dans toute la ville

Concrètement : réhabiliter et requalifier les bâtiments patrimoniaux, les maisons vacantes, les anciens bureaux et usines récupérés par la municipalité en lieux culturels de proximité. Ces sites seraient confiés à des structures ou collectifs qui les animeront avec une programmation artistique, un café/bar associatif, des espaces de répétition, d'exposition ou de coworking, etc. Chaque lieu deviendra un espace hybride, à la fois ancré dans son quartier et ouvert à toute la ville, favorisant la rencontre entre habitants, associations et artistes. Ils pourront accueillir également des événements festifs, des concerts, des fêtes de quartier et des moments conviviaux pour renforcer le lien social. Des appels à projets permettront de sélectionner les porteurs et un accompagnement municipal garantira la mise aux normes et la sécurisation. Le réseau de ces « Repaires culturels » constituera alors une constellation de lieux culturels atypiques à l'échelle de la ville.

Renforcer et moderniser les équipements existants

➤ Renforcer les lieux existants par l'établissement de contrats d'objectifs partagés

Concrètement : signer avec chaque grande structure culturelle de la ville un contrat triennal fixant des engagements précis en matière d'accueil de jeunes publics, de diffusion hors-les-murs, d'inclusion, de coproduction et de transition écologique... En échange, la Ville garantit un financement stable et encourage des ouvertures tardives hebdomadaires, une tarification solidaire et une mutualisation des espaces et plateaux techniques.

➤ Moderniser les musées et médiathèques existants

Concrètement : développer de nouveaux espaces jeunes publics, renforcer l'accessibilité, proposer davantage de résidences d'artistes et multiplier les passerelles avec les écoles et associations locales.

Sur les grands temps forts : faire rayonner Roubaix

Amplifier les festivals urbains et populaires

➤ Faire de l'URBX un Festival « plus vaste, plus proche »

Concrètement : transformer le festival en un rendez-vous incontournable de deux semaines, présent dans toute la ville. URBX mêlera battles internationales, streetwear, sports urbains, expositions de graff et concerts, avec des scènes mobiles installées dans les quartiers. Un forum des métiers mettra en avant les professions liées aux cultures urbaines, et des coproductions européennes renforceront la dimension internationale.

➤ Réintroduire à Roubaix la Fête de l'Amitié

Concrètement : remettre en place et réinventer la Fête de l'Amitié comme grand festival populaire rassemblant toutes les communautés. Il pourrait être envisagé de le déployer alors sur plusieurs jours, durant lesquels Roubaix vibrera au rythme de concerts, de danses, de projections de films et de défilés. Ce Festival sera clôturé par une grande fête réunissant des stands culinaires et artisanaux et animations de toutes les communautés de la ville, au Parc des Sports, comme c'était le cas auparavant.

Inventer de nouveaux événements majeurs

➤ Imaginer une Biennale « Textile, Images & Lumières » ?

Concrètement : en s'appuyant sur des partenariats avec musées, écoles, mais aussi grandes entreprises et maisons de mode, lancer un grand événement international qui valorise l'histoire textile de la ville et l'innovation artistique. Expositions de mode et design, défilés dans les lieux patrimoniaux et espaces publics de la ville, installations lumineuses monumentales, vidéo-mapping sur les façades, résidences d'artistes et créations numériques transformeront Roubaix en ville de lumière et de mode.

➤ Promouvoir une expérience renouvelée des Nuits des Arts

Concrètement : capitaliser sur les deux Nuits des Arts déjà existantes pour en faire de véritables laboratoires d'innovation culturelle. Chaque édition pourrait proposer une thématique forte (exemples : « arts et sciences », « ville textile », « arts et écologie », « cultures urbaines ») donnant lieu à des créations inédites et à des formats participatifs originaux : ateliers immersifs, expériences en réalité augmentée, déambulations sonores ou théâtralisées, concerts intimistes dans des lieux inattendus (usines désaffectées, toits, jardins cachés). Un parcours numérique interactif permettrait de suivre les œuvres en temps réel et d'accéder à des contenus exclusifs. Les habitants pourront aussi proposer leurs propres projets artistiques dans une section « off » de la Nuit, renforçant le principe d'un événement fait par et pour les Roubaisiens.

Sur le « beau dans la ville » : arts publics et design urbain

Intégrer l'art dans chaque projet urbain

➤ **Inclure une clause « 1 % artistique local » sur les travaux municipaux**

Concrètement : inscrire dans chaque grand chantier de rénovation ou de construction une commande artistique locale. Fresques, sculptures, mosaïques, installations lumineuses ou mobilier design viendront embellir durablement l'espace public. Les jurys associeront habitants et artistes, et des visites de chantier permettront aux citoyens de suivre la réalisation des œuvres.

➤ **Développer un parcours Street-art et Lumières**

Concrètement : développer un itinéraire permanent de fresques murales et d'installations lumineuses à travers Roubaix. Certains murs seront pérennes, d'autres laissés en libre expression. Des visites guidées, une application mobile interactive et des résidences d'artistes viendront enrichir l'expérience. Des ateliers scolaires permettront aux enfants de contribuer eux-mêmes à certaines fresques.

Sur les cultures urbaines et cultures du monde à Roubaix

Faire d'URBX une plateforme permanente et structurée

➤ **URBX en tant que plateforme permanente**

Concrètement : faire du festival non plus un simple rendez-vous annuel mais un programme continu. Tout au long de l'année, des ateliers de danse, rap, beatmaking, graffiti, battles et résidences permettront aux jeunes de progresser. Un label « URBX » pourrait rassembler les salles partenaires qui s'engagent à programmer de la jeune création roubaisienne. Des actions de prévention et d'égalité accompagneront la démarche. Le tout coordonné par la nouvelle Maison des Cultures Urbaines de Roubaix.

➤ **Croiser sports et arts urbains**

Concrètement : multiplier les événements qui croisent arts et sports urbains (skate-art, parkour, BMX, battles danse et rap). Des ateliers de design urbain permettront de concevoir avec les jeunes des équipements adaptés (modules de skate, fresques collectives).

Valoriser la diversité et encourager les échanges interculturels

➤ **Créer un Conseil des Cultures et Mémoires du Monde**

Concrètement : créer une instance participative composée d'associations, d'artistes, d'enseignants, de jeunes et de citoyens pour orienter la programmation interculturelle de la Maison des Cultures du Monde et plus généralement celle de la ville. Ce conseil veillera aussi à la reconnaissance des mémoires migratoires et à l'inclusion de toutes les communautés dans les grands événements.

➤ **Résidences croisées internationales**

Concrètement : mettre en place des échanges artistiques entre Roubaix et ses villes jumelles, mais aussi avec les réseaux diasporiques. Les artistes roubaisiens bénéficieront de bourses (cf. proposition *supra*) pour partir à l'étranger, et des créateurs internationaux viendront travailler à Roubaix. Chaque résidence donnera lieu à une restitution publique.

➤ **Éducation aux langues et cultures d'origine (ELCO+) par l'art**

Concrètement : proposer des ateliers artistiques (chant, contes, poésie, danse, cuisine) qui valorisent les langues et cultures d'origine présentes à Roubaix. Ces ateliers favoriseront l'apprentissage linguistique, la transmission intergénérationnelle et la découverte des savoir-faire artisanaux.

Sur les cultes à Roubaix

Renouer avec le dialogue intercultuel à Roubaix

➤ **Rekräer une instance de dialogue entre la Ville et les responsables des cultes**

Concrètement : réinstaurer, au niveau municipal, un Conseil roubaisien des cultes et de la laïcité, réunissant régulièrement les responsables religieux des différentes communautés, aux côtés d'élus, de représentants associatifs et d'acteurs éducatifs. Cet espace de dialogue permettra d'échanger sur les besoins des communautés, de coordonner les actions lors des temps forts (fêtes religieuses, processions, pèlerinages, grandes célébrations), et d'aborder les grands enjeux et les transformations qui traversent la ville (sociaux, culturels, urbanistiques...). Cette instance aura aussi une vocation opérationnelle : elle pourra formuler des propositions concrètes à la municipalité, coordonner des initiatives communes, et participer à l'organisation de temps conviviaux et partagés (repas interreligieux, cafés-débats, événements de quartier...). Le Conseil contribuera ainsi à construire une relation de confiance et de partenariat durable, où les cultes et la Ville coopèrent activement pour renforcer le vivre-ensemble et l'unité roubaisienne.

➤ Développer des événements intercultuels ouverts au grand public

Concrètement : organiser chaque année des Rencontres roubaisiennes des cultures et des cultes, temps festifs et conviviaux réunissant les différentes communautés religieuses, mais aussi des citoyens sans appartenance confessionnelle, autour de débats, concerts, repas partagés et activités pédagogiques, etc. Des cycles de conférences et tables rondes permettront d'échanger sur des sujets d'intérêt public (solidarité, écologie, paix, jeunesse), croisant regards religieux et laïcs. Ces événements favoriseront ainsi la découverte mutuelle, le respect des différences et la construction d'une identité roubaisienne partagée.

➤ Multiplier les temps conviviaux interreligieux et interculturels

Concrètement : encourager la tenue régulière de repas partagés, fêtes de quartier, cafés-débats et ateliers thématiques réunissant des habitants de toutes origines et appartenances. Ces moments, portés en lien avec les associations, centres sociaux et responsables religieux, permettront de renforcer la convivialité, de réduire les préjugés et de construire des liens de confiance durables entre les différentes composantes de la population.

➤ Soutenir des initiatives citoyennes de dialogue interreligieux

Concrètement : accompagner logistiquement et financièrement les associations locales qui organisent ces repas interreligieux, cafés-débats, et actions solidaires communes entre communautés religieuses, et avec le grand public.

Accompagner l'intégration des cultes dans la Cité

➤ Améliorer l'intégration urbaine des lieux de culte

Concrètement : apporter un soutien logistique aux lieux de culte pour faciliter leur inscription dans la vie urbaine. Cela passera par un fléchage clair (signalétique urbaine indiquant les églises, mosquées, synagogues, temples...), par la mise en place de places de parking adaptées et de solutions de stationnement ponctuel lors des temps forts, ainsi que par un accompagnement des processions, pèlerinages et grandes cérémonies afin d'assurer leur sécurité et leur bonne organisation. L'objectif est de reconnaître pleinement les lieux de culte comme des acteurs de la vie collective roubaisienne, visibles et respectés dans l'espace public.

➤ Accompagner le développement des lieux de culte

Concrètement : proposer un appui technique et administratif pour les projets de rénovation, d'agrandissement ou de mise aux normes d'accessibilité des lieux de culte ; soutenir les démarches visant à inscrire certains édifices religieux dans une logique patrimoniale et culturelle, permettant d'accéder à des financements complémentaires (régionaux, nationaux, européens).

➤ Relancer les circuits touristiques des lieux de culte roubaisiens

Concrètement : remettre en place et développer les parcours patrimoniaux et touristiques permettant de découvrir la richesse des édifices religieux roubaisiens (églises, mosquées, temples, synagogues, chapelles), avec des visites guidées, des journées portes ouvertes et des publications valorisant ce patrimoine architectural, artistique et spirituel. En lien avec l'office de tourisme, ces

circuits pourront être intégrés à une offre plus large mêlant culture, histoire industrielle et diversité roubaisienne, faisant de la pluralité religieuse un atout identitaire et touristique.

➤ Impliquer les communautés religieuses dans les actions de solidarité

Concrètement : proposer aux lieux de culte et aux associations religieuses de participer à des actions sociales communes : collectes alimentaires, maraudes, accompagnement des familles précaires, accueil de personnes exilées. Ces initiatives permettront de montrer concrètement la contribution positive des cultes à la solidarité roubaisienne et de renforcer la coordination des actions de solidarité sur le territoire.



SPORTS & LOISIRS

Sur les infrastructures et équipements sportifs à Roubaix

Améliorer sensiblement les équipements sportifs du territoire et leur usage

➤ Moderniser, diversifier et ouvrir les équipements

Concrètement : lancer un plan pluriannuel d'investissement destiné à rénover en profondeur l'ensemble des équipements sportifs municipaux. Ce plan concernera en priorité les gymnases, les stades et les piscines, qui doivent être remis aux normes de sécurité, de confort et d'accessibilité universelle. Les travaux incluront la rénovation des vestiaires, l'amélioration des éclairages, le remplacement ou la remise en état des sols sportifs et des tribunes, mais aussi la mise en accessibilité pour tous les publics (rampe, ascenseur, signalétique inclusive). Ce plan sera également l'occasion de développer des espaces polyvalents, capables d'accueillir plusieurs disciplines : terrains multi-usage dans les quartiers, salles de combat adaptées aux divers sports de combat, plateaux multisports permettant la pratique du basket, du volley, du handball et du futsal, etc. Ce plan visera aussi les équipements extérieurs déjà existants – city stades, terrains de foot ou basket extérieurs – dont beaucoup nécessitent une modernisation pour être sécurisés, attractifs et mieux intégrés dans les quartiers.

➤ Réouvrir et sécuriser les piscines publiques

Concrètement : engager un programme de réhabilitation des piscines roubaisiennes fermées, afin de redonner aux habitants une offre aquatique de proximité et l'accès à tous les enfants de l'apprentissage du « savoir nager ». Les piscines rénovées devront être accessibles aux personnes en situation de handicap et dotées d'équipements modernes (vestiaires familiaux, bassins ludiques, dispositifs de mise à l'eau adaptés...). En parallèle, les créneaux municipaux seront étendus pour permettre aux associations, centres sociaux et clubs d'accéder plus largement aux bassins, notamment en soirée et le week-end. Des stages gratuits de natation et d'activités aquatiques seront organisés à chaque période de vacances scolaires, afin que les enfants et les jeunes des quartiers populaires puissent apprendre à nager ou progresser dans leur pratique, sans barrière financière (cf. propositions *infra*).

➤ Renforcer l'accès aux équipements sportifs via le vélo

Concrètement : raccorder tous les équipements sportifs au réseau cyclable et installer des stationnements vélos/trottinettes ; développer une signalétique sportive urbaine (parcours balisés, circuits chronométrés, itinéraires santé).

➤ Expérimenter une ouverture plus large des équipements

Concrètement : mettre en place une nouvelle organisation pour optimiser l'utilisation des équipements sportifs municipaux. Les créneaux sous-utilisés ou vacants seront mutualisés et/ou réattribués à des associations, centres sociaux ou clubs de quartier, afin de maximiser l'usage des infrastructures. Les équipements seront ouverts plus largement en soirée et le week-end (avec expérimentation de créneaux nocturnes gérés de manière autonome par les associations), pour répondre aux besoins des jeunes, des salariés et des familles qui ne peuvent pratiquer aux horaires scolaires. Un système numérique simple et transparent sera déployé pour réserver et attribuer les créneaux disponibles.

Développer une nouvelle offre d'infrastructures

➤ Déployer des parcours sportifs urbains et des équipements de proximité en ville

Concrètement : au-delà des grands équipements, développer une offre sportive de proximité, accessible à pied à chaque habitant au travers de la création de parcours sportifs urbains intégrant

des modules de street workout, des agrès de plein air, et des circuits de santé adaptés aux différents âges, en particulier lors des projets de rénovation de places, d'espaces publics ou de parcs (cf. propositions *Cadre de vie et transition écologique*). Une réflexion sera également menée sur le foncier disponible pour implanter de nouveaux city stades, terrains extérieurs ou petites salles multisports dans les quartiers qui en manquent. Ces nouveaux espaces, conçus en concertation avec les habitants et les associations locales, renforceront l'égalité d'accès à l'activité physique, et favoriseront des pratiques libres, gratuites et encadrées par des animateurs municipaux ou associatifs.

➤ Créer des pôles d'excellence roubaisiens

Concrètement : développer des pôles d'excellence sportive autour des disciplines emblématiques et les plus pratiquées à Roubaix – la boxe et les sports de combat, le rugby, le basket, le football et le futsal... Chaque pôle reposera sur quatre piliers :

- Des infrastructures modernisées, offrant des conditions optimales d'entraînement et de compétition
- Un centre de formation et d'accompagnement scolaire, permettant aux jeunes talents de concilier réussite sportive et parcours éducatif
- Une filière de formation d'entraîneurs et d'éducateurs, pour structurer durablement les clubs et renforcer les compétences locales
- Des partenariats solides avec les clubs professionnels, les pôles espoirs et les fédérations, afin d'ouvrir des passerelles vers le haut niveau.

Ces pôles d'excellence auront aussi une mission sociale : accueillir des jeunes issus des quartiers populaires, favoriser la mixité filles/garçons, et offrir des opportunités à tous ceux qui souhaitent progresser dans leur sport. Ils feront de Roubaix une ville reconnue nationalement pour ses filières sportives de qualité, tout en ancrant ces parcours d'excellence dans une logique éducative et citoyenne.

Sur l'accompagnement du mouvement sportif et des pratiques

Diversifier l'offre et l'accompagnement de toutes les pratiques

➤ Soutenir l'écosystème sportif roubaisien

Concrètement : augmenter le montant global des subventions attribuées au mouvement sportif roubaisien afin de répondre aux besoins croissants des clubs, associations et structures locales – l'attribution de ces aides reposera sur des critères objectivés et transparents, permettant d'assurer l'équité entre disciplines et entre clubs de tailles différentes. Généraliser, autant que possible, la conclusion de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) de trois ans, afin de donner de la visibilité aux associations et de leur permettre de se projeter dans la durée : ces conventions seront assorties d'un bilan annuel partagé, et visent à établir un véritable partenariat pérenne, fondé sur des objectifs communs pour le sport à Roubaix (exemples : développement du sport-santé, structuration du sport-handicap, élargissement de l'accès à la pratique pour les jeunes et les familles modestes, ou encore promotion du bénévolat et du sport de proximité).

➤ Fonder une Maison des Sports de Roubaix

Concrètement : en s'appuyant (et confiant la gestion à) l'Office Municipal des Sports, créer une Maison des Sports de Roubaix, véritable guichet unique d'information, de formation et d'accompagnement des clubs et associations – intégrant la Maison Sport Santé. Elle proposerait :

- Un appui administratif pour les dossiers de subventions et d'appels à projets
- Des formations (gestion associative, recherche de financements, encadrement sportif, lutte contre les violences et discriminations)
- Un service de mutualisation de matériel (ballons, plots, gilets, tapis, etc.)

- Des salles de réunion pour accueillir les temps de rencontres et de travail des associations sportives (réunions d'équipe, rencontres avec les parents, AG et conseils d'administration...)
- Des permanences pour aider les petites structures à recruter des bénévoles ou des éducateurs
- L'ensemble des actions, mesures, dispositifs portés par la Maison Sport Santé.

➤ **Reconnaître toutes les pratiques sportives, y compris libres et émergentes**

Concrètement : identifier et aménager dans chaque quartier des zones de sport libre : modules de street workout, terrains de basket 3x3, espaces de glisse (roller, skate, trottinette), citystades... Ces équipements seraient gratuits, accessibles sans inscription, avec un entretien régulier par la Ville. Chaque quartier pourrait alors se doter d'un « référent sport émergent », chargé de dialoguer avec les collectifs de jeunes et d'accompagner l'appropriation positive de ces lieux (médiation, animation, prévention des conflits d'usage).

➤ **Développer des partenariats innovants autour du sport**

Concrètement : lancer des conventions tripartites « Sport – Santé – Éducation » avec les bailleurs sociaux, les écoles et les futures maisons de santé. Exemple : transformer un local vacant en mini-salle multisports pour les jeunes du quartier, cofinancée par le bailleur, animée par une association sportive et suivie par des professionnels de santé (sport-santé, prévention nutritionnelle), etc.

Accompagner les clubs, bénévoles et encadrants sportifs de Roubaix

➤ **Mettre en place des transports solidaires pour les clubs**

Concrètement : acquérir de nouveaux minibus municipaux mutualisés, gérés via l'OMS, pour faciliter les déplacements de clubs sportifs ; proposer des aides/subventions pour une partie des déplacements en compétition des clubs amateurs, en priorité pour les moins de 18 ans.

➤ **Valoriser et recruter les bénévoles**

Concrètement : organiser une campagne annuelle mettant en avant portraits et parcours pour favoriser le recrutement de bénévoles au sein du mouvement sportif roubaïen ; créer un Trophée des bénévoles sportifs roubaïens et délivrer des certificats de reconnaissance pour valoriser l'engagement local.

➤ **Proposer des formations courtes et gratuites**

Concrètement : organiser, à destination des clubs et de leurs bénévoles, en lien avec l'OMS et dans le cadre de la Maison des Sports, des formations sur des thématiques comme la sécurité, l'accueil, l'animation inclusive, la gestion associative...

➤ **Accompagner les associations vers les dispositifs jeunesse**

Concrètement : aider les clubs à utiliser le service civique, les dispositifs de stages étudiants, et à développer des partenariats avec les lycées et universités.

Valoriser et accompagner les parcours sportifs de haut niveau

➤ **Relancer une cérémonie annuelle du sport roubaïen**

Concrètement : organiser chaque année une grande cérémonie municipale de valorisation des sportifs, clubs et bénévoles. Cette cérémonie mettra en lumière les athlètes roubaïens ayant brillé dans leur discipline, les équipes ayant obtenu des résultats notables, mais aussi les entraîneurs, bénévoles et dirigeants qui œuvrent au quotidien à ces réussites. Des prix symboliques, assortis de bourses ou de dotations en matériel, seront remis afin de récompenser les parcours remarquables et de donner une visibilité médiatique aux talents locaux. L'événement pourra être itinérant, organisé chaque année dans un quartier différent, pour rapprocher la réussite sportive de tous les habitants.

➤ **Créer un fonds local d'accompagnement du haut niveau**

Concrètement : mettre en place un fonds municipal destiné à accompagner les sportifs roubaïens engagés dans un parcours de haut niveau ou d'excellence. Alimenté par la Ville, les partenariats

privés (mécénat, sponsoring local) et les institutions partenaires, ce fonds servira à financer des besoins concrets : frais de déplacement en compétition, achat de matériel spécialisé, prise en charge de stages de préparation ou d'accompagnements médicaux spécifiques, etc. Un comité indépendant, composé de représentants de la Ville, de l'Office Municipal des Sports, de clubs et de sportifs, instruira les demandes et assurera l'équité du dispositif.

➤ Mettre en place un suivi individualisé des talents sportifs

Concrètement : instaurer, dans le cadre d'un partenariat entre la Ville, les clubs et les établissements scolaires, un accompagnement personnalisé pour les jeunes sportifs identifiés comme « à potentiel » ou déjà engagés dans des filières d'excellence. Ce suivi combinera un tutorat sportif (par un entraîneur référent), un soutien scolaire (via le réseau municipal d'aide aux devoirs), un accompagnement psychologique et un suivi médical adapté. Les sportifs pourront bénéficier d'un interlocuteur unique au sein de la Maison des Sports pour centraliser les démarches et les aider à concilier parcours sportif, réussite scolaire et insertion sociale.

➤ Renforcer les passerelles entre clubs de base et structures d'élite

Concrètement : consolider les partenariats entre les clubs amateurs roubaisiens et les structures de haut niveau (clubs professionnels, pôles espoirs, fédérations) au travers de conventions de partenariat qui permettront aux jeunes talents détectés dans les clubs de quartier d'accéder plus facilement aux structures d'élite, tout en maintenant un lien fort avec leur club formateur. La Ville pourra soutenir financièrement les clubs de base qui investissent dans la détection et l'accompagnement de jeunes talents, afin de valoriser leur rôle formateur et éducatif.

➤ Créer un réseau des sportifs roubaisiens de haut niveau

Concrètement : développer un réseau municipal des sportifs de haut niveau, regroupant les athlètes actuels et anciens, toutes disciplines confondues. Ce réseau servira à créer du mentorat (les sportifs confirmés accompagnant les jeunes espoirs), à favoriser l'entraide entre sportifs sur les questions pratiques (préparation, insertion professionnelle, reconversion), et à valoriser les parcours roubaisiens auprès du grand public. Des rencontres régulières permettront aussi de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté sportive roubaisienne.

➤ Accompagner la reconversion des sportifs post-carrière

Concrètement : proposer un dispositif spécifique pour préparer et soutenir la reconversion des sportifs roubaisiens à la fin de leur carrière, qu'elle soit professionnelle ou de haut niveau amateur. Cet accompagnement pourra prendre la forme de partenariats avec les entreprises locales et les structures de formation pour faciliter l'insertion professionnelle, des modules de formation aux compétences transversales (management, animation, communication, gestion de projet...), et d'un accompagnement personnalisé à la création d'activité (coaching, ouverture de salle, association, micro-entreprise). La Ville encouragera également les anciens sportifs à s'impliquer dans le mouvement sportif local – comme entraîneurs, dirigeants ou éducateurs – en leur proposant des passerelles de qualification et des aides à la formation.

Sur l'éducation sportive et l'accès au sport pour tous

Assurer un accès au sport à tous les âges de la vie

➤ Favoriser l'éducation par le sport dès l'école

Concrètement : instaurer un programme annuel « Une discipline à l'école » : chaque année, une discipline est choisie (rugby, boxe, futsal, basket...). Les enfants suivent un cycle encadré par un éducateur municipal ou un club local, rencontrent un athlète, visitent un club, participent à un tournoi inter-écoles. Parallèlement, expérimenter les classes actives (debout, dehors) pour intégrer le mouvement au quotidien scolaire.

➤ Créer une offre sportive attractive pour les adolescents et étudiants

Concrètement : mettre en place un programme « Quartiers Jeunes Sportifs » avec des créneaux dédiés 12-25 ans dans les gymnases et stades, gratuits ou symboliques. Accent sur sports urbains (basket, futsal, boxe, breakdance), tournois inter-quartiers avec finale municipale. Pour les étudiants : partenariats avec l’Université de Lille et les écoles roubaisiennes (Ensaït, Esaat, IUT...) pour mutualiser salles et licences.

➤ Développer des créneaux « Parents en Forme »

Concrètement : proposer, dans certains équipements municipaux, des créneaux spécifiques permettant aux parents de pratiquer une activité sportive tout en bénéficiant d’un service de garde pour leurs enfants. Pendant qu’ils participent à une séance de sport, leurs enfants seront ainsi pris en charge dans un espace dédié du même équipement, sous la responsabilité d’animateurs municipaux ou associatifs. Cette garde sera organisée autour de jeux éducatifs, d’activités créatives ou de petites animations motrices, afin d’offrir aux enfants un temps de socialisation et de détente, complémentaire à l’activité des parents. Ce dispositif répond directement à l’un des principaux freins à la pratique sportive des adultes, et particulièrement des mères de jeunes enfants et des familles monoparentales. À terme, cette initiative pourrait s’élargir à des séances familiales partagées, où parents et enfants pratiquent ensemble une activité comme le yoga parents-enfants, la baby-gym ou encore des tournois familiaux conviviaux.

➤ Améliorer l’offre sportive pour les seniors

Concrètement : étendre le programme « Sport Santé Seniors » : gymnastique douce, yoga, marche nordique, aquagym adaptée. Séances gratuites dans parcs et piscines, encadrées par des éducateurs spécialisés seniors. Ajouter des moments conviviaux (café, goûter) pour lutter contre l’isolement social.

Garantir l’égalité et l’inclusivité dans le sport

➤ (Re)Créer un dispositif municipal d’aide à la pratique sportive

Concrètement : mettre en place un dispositif spécifique destiné à lever les freins financiers à l’accès au sport. Inspiré de l’ancien Pass’Sport national mais renforcé, ce dispositif permettra aux familles roubaisiennes aux revenus modestes de bénéficier d’une aide directe à la prise de licence sportive, quel que soit le sport pratiqué et l’association choisie. L’aide pourra également couvrir, en partie, l’achat de matériel sportif de base nécessaire à la pratique (chaussures adaptées, gants de boxe, maillots, etc.), afin qu’aucun enfant ou adolescent ne renonce à une activité par manque d’équipement. Le dispositif sera simple d’accès, géré en lien avec les clubs et associations locales qui pourront orienter directement les familles vers la Ville pour activer le soutien.

➤ Garantir un accès égalitaire des femmes aux lieux sportifs et activités

Concrètement : sécuriser les équipements (abords éclairés, vestiaires familiaux et mixtes), instaurer des créneaux féminins et parents-enfants, proposer un service municipal de garde d’enfants pendant certaines activités, développer des activités parents-enfants (yoga, futsal, fitness). Lancer une campagne « Roubaix Sportives » valorisant portraits de sportives locales.

➤ Assurer l’accessibilité universelle des équipements sportifs

Concrètement : lancer un plan « 100 % Accessibilité Sportive » pour mettre aux normes tous les équipements d’ici 2030 : rampes, ascenseurs, vestiaires adaptés, signalétique simplifiée. Inclure aussi les handicaps invisibles (autisme, troubles psychiques, sensoriels) via matériel spécifique et personnel formé.

➤ Soutenir les clubs accueillant les personnes en situation de handicap

Concrètement : développer le réseau des clubs para-accueillants, conditionner une partie des subventions à l’inclusion, attribuer une prime municipale aux clubs ouvrant une section handisport ou adaptée.

➤ Former encadrants et bénévoles

Concrètement : rendre obligatoire une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap pour les clubs subventionnés. Déployer une campagne « Le sport, c'est pour tous » pour sensibiliser familles, bénévoles et jeunes.

Faciliter la pratique sportive partout et pour tous

➤ Instaurer des créneaux d'accès libre encadrés dans chaque quartier

Concrètement : mettre en place, dans chaque équipement sportif municipal, des créneaux réguliers en accès libre, notamment en soirée et durant les vacances scolaires, afin que les habitants – jeunes comme adultes – puissent pratiquer une activité sans inscription ni licence. Ces temps seront encadrés par des animateurs sportifs municipaux, chargés de proposer une animation légère adaptée aux envies du public présent, et d'orienter les participants vers les clubs et associations lorsqu'ils souhaitent s'engager plus durablement. Un calendrier mensuel sera diffusé dans les centres sociaux, les associations de quartier et sur les canaux numériques de la Ville, afin de rendre ces créneaux visibles et accessibles à tous. Une attention particulière sera portée aux acteurs en lien avec la jeunesse – centres sociaux, associations sportives, clubs de prévention spécialisée – qui bénéficieront d'un accès privilégié à certains créneaux pour organiser leurs propres activités dans un cadre structuré et inclusif.

➤ Instaurer un dispositif municipal de certificats sportifs gratuits

Concrètement : instaurer des partenariats avec médecins généralistes, centres de santé et futures maisons de santé roubaisiennes pour assurer la gratuité des certificats médicaux nécessaires aux licences sportives, afin de lever un frein financier à la pratique sportive actuellement fort pour certains jeunes et certaines familles.

Faire du sport un levier de cohésion sociale et territoriale à Roubaix

Créer et soutenir l'activité sportive de proximité

➤ Développer les tournois inter-quartiers

Concrètement : organiser chaque année un grand challenge roubaisien inter-quartiers regroupant plusieurs disciplines (football, futsal, basket, rugby, boxe), en lien avec clubs et associations. Les finales se dérouleraient au Parc des Sports, retransmises localement.

➤ Soutenir les initiatives sportives portée par les acteurs de terrain

Concrètement : financer des éducateurs de rue et associations organisant du sport dans les quartiers (football de rue, boxe éducative, danses urbaines...) – une enveloppe budgétaire annuelle pourrait être sanctuarisée pour subventionner (sans démarches administratives lourdes ou délais de financement importants) la mise en place d'activités ou événements de proximité sportifs.

Mobiliser le sport comme levier d'éducation et d'insertion socioprofessionnelle

➤ Créer un dispositif municipal « Sport et Devoirs »

Concrètement : mettre en place, dans plusieurs équipements sportifs (gymnases, stades, etc.), un dispositif innovant associant pratique sportive et accompagnement scolaire. L'idée est que les jeunes viendront pour une séance sportive encadrée par un éducateur municipal ou associatif, et profiteront dans la continuité, avant ou après, d'un temps d'aide aux devoirs assuré par des animateurs spécialisés, des étudiants bénévoles ou des intervenants issus du futur réseau municipal d'aide gratuite aux devoirs (cf. sur ce point la proposition correspondante *Education et Jeunesse*). Ce dispositif vise à créer un équilibre entre l'épanouissement physique et la réussite éducative, et à lutter contre le décrochage scolaire, en particulier dans les quartiers populaires. Les créneaux se dérouleront dans un même site lorsque cela est possible – par exemple un gymnase avec une salle attenante – ou en partenariat avec un centre social de proximité. Il s'agit ainsi d'offrir

aux jeunes un cadre structurant et motivant, en renforçant la présence éducative autour du sport et en créant des ponts solides entre clubs sportifs, établissements scolaires et familles.

➤ Faire du sport un outil d'insertion et d'accueil

Concrètement : lancer un programme « Sport et Insertion » dédié à l'accompagnement de jeunes en décrochage, personnes précaires, etc. par le sport. En lien avec les structures locales sportives et de l'emploi, mobilisées pour cet accompagnement « sociosportif », chaque participant travaillerait ainsi à l'acquisition de compétences et savoir-être lui permettant de (re)prendre le chemin du travail et de la vie en société.

Sur le Sport-Santé et le bien-être par le sport

Renforcer l'offre de promotion de la santé par le sport

➤ Valoriser la Maison Sport Santé comme pivot du dispositif Sport-Santé

Concrètement : créer/renforcer pleinement la Maison Sport Santé de Roubaix, née d'un partenariat entre le Centre Hospitalier, le CCAS, la Ville, l'OMS et l'UFOLEP. Elle doit jouer le rôle de centre de ressources ouvert à tous (personnes malades chroniques, en situation de handicap ou de précarité) pour accueillir, conseiller, orienter vers une activité physique adaptée et proposer un programme personnalisé. Il s'agirait d'y adjoindre un créneau Sport-Santé dans chaque quartier, via des antennes ou des permanences mobiles (dans les centres sociaux ou maisons de santé) reliées à la structure centrale.

➤ Développer et responsabiliser les structures labellisées Sport-Santé

Concrètement : étendre et valoriser la Charte Sport Santé, qui distingue les structures selon deux niveaux : celles proposant des activités adaptées et celles capables d'accueillir des personnes avec altérations fonctionnelles plus importantes. Accompagner ces structures pour qu'elles deviennent partenaires Santé-Sport de proximité, avec un référent formé, un suivi social/sportif, et des capacités d'adaptation des pratiques.

Faciliter l'accès aux activités sportives adaptées

➤ Institutionnaliser les créneaux Sport-Santé dans le Pass Sport

Concrètement : intégrer systématiquement des activités Sport-Santé (marche nordique, yoga, Pilates, gymnastique douce, pilates, etc.) dans l'offre du Sport Pass, accessible à tous — enfants, adultes, seniors, et proposer un Pass Sport-Santé, gratuit ou à tarif solidaire, avec des séances spécifiquement labelisées et encadrées par des éducateurs formés.

➤ Cartographier et promouvoir les lieux Sport-Santé adaptables

Concrètement : mettre à jour et distribuer largement le guide ressources Sport-Santé, actuellement destiné aux professionnels et habitants, recensant les structures proposant des séances adaptées et sécurisées ; le diffuser via les maisons de santé, centres sociaux, écoles de quartier, et sur une plateforme numérique dédiée, avec filtres par handicap, pathologie ou âge.

Renforcer la coordination Santé-Sport dans les territoires

➤ Créer des antennes Sport-Santé itinérantes dans les quartiers

Concrètement : organiser des permanences Sport-Santé mensuelle dans les centres sociaux ou maisons de santé des quartiers. Chaque permanence, animée par un professionnel de santé et un éducateur sportif formé, proposerait bilans moteurs, orientations, mini-ateliers découverte (marche active, étirements, équilibre), et inscriptions au Pass Sport-Santé.

➤ Sensibiliser le grand public au Sport-Santé grâce à des animations régulières

Concrètement : organiser des événements itinérants « Sport & Bien-Être » dans les quartiers, combinant activité physique, témoignages santé et ateliers cuisine équilibrée/mieux-être.

Encourager l'activité physique au-delà de la prescription médicale

➤ Mobiliser les acteurs de la santé pour prescrire de l'activité physique adaptée

Concrètement : former les médecins généralistes, professionnels paramédicaux et paramédicaux des maisons de santé à prescrire activement des programmes Sport-Santé personnalisés s'appuyant sur les structures existantes (Maison Sport Santé, associations labellisées Sport-Santé). Ces prescriptions seraient couvertes ou cofinancées par la Ville.

➤ Organiser des campagnes thématiques santé et sport

Concrètement : lancer chaque année une Semaine Sport-Santé, articulée autour d'animations dans l'espace public (parcs, places, halls), de stands d'information sur le Sport-Santé, de séances découvertes gratuites, et de webinaires avec professionnels (médecins, éducateurs, nutritionnistes). Ces actions compléteraient des initiatives comme la Semaine d'information santé mentale, qui a précédemment inclus des activités physiques et rencontres avec des athlètes.

Sur l'offre nautique à Roubaix et le savoir-nager

Rénover et dynamiser l'infrastructure aquatique roubaissienne

➤ Rouvrir et moderniser toutes les piscines municipales

Concrètement : lancer un plan de rénovation pluriannuel pour rouvrir progressivement les piscines actuellement fermées ; prioriser la remise à niveau sécurité, l'accessibilité et modernisation (vestiaires, équipements, filtration). Mettre en place une gouvernance dédiée à ce projet (Ville, OMS, clubs), avec une communication transparente sur le calendrier des réouvertures.

➤ Déployer des bassins mobiles comme solution de proximité et offre nouvelle d'activités

Concrètement : généraliser l'usage du bassin mobile acquis en 2023 en partenariat avec la Fédération Française de Natation, qui a déjà permis d'implanter un bassin temporaire dans des quartiers pour des stages de natation d'été ; étendre cette solution à d'autres quartiers pendant les périodes scolaires (vacances, mercredis) pour compenser l'absence de piscines fixes, mais aussi pour offrir des activités nautiques gratuites pendant l'été, a fortiori en période de canicule.

Apprendre à nager dès le plus jeune âge et pour tous les âges

➤ Mettre en œuvre un dispositif « Savoir nager pour tous » dès l'enfance

Concrètement : institutionnaliser les stages « j'apprends à nager » en été qui existent déjà (niveaux « Étoile » et « Poisson », enfants de 4 à 12 ans, ainsi que leçons adultes et aquagym) et faire en sorte qu'ils soient reconductibles chaque année, gratuits ou à tarif solidaire, avec des places prioritairement réservées aux jeunes des quartiers populaires.

➤ Proposer des tests de natation avant les vacances

Concrètement : renouveler les tests de savoir-nager gratuits dans les piscines locales, afin d'évaluer rapidement les besoins des enfants et créer des listes d'attente ciblées pour les suivre ensuite dans les stages

Adapter l'offre aquatique pour les seniors et le Sport-Santé

➤ Développer des cours aquatiques spécifiques pour les seniors

Concrètement : créer des séances d'aquagym douce, posture et équilibre, matinées hebdomadaires en piscine municipale (une fois rouverte), ou dans le bassin mobile en été. Ces séances seraient encadrées par des animateurs formés à la prévention des chutes et accessibles à tarif solidaire, avec suivi santé léger (contrôle tension, échauffement personnalisé).

➤ Intégrer l'aqua thérapie et aquagym santé dans le dispositif Sport-Santé

Concrètement : intégrer des cours aquatiques adaptés dans le cadre du Sport-Santé (destinés aux publics en situation de handicap, de pathologie chronique ou de mobilité réduite), en partenariat avec la Maison Sport Santé, les professionnels de santé et les associations.

Renforcer l'inclusion et la santé autour de l'eau

➤ Organiser des événements annuels « Eau et Santé » dans les quartiers

Concrètement : lancer chaque été un événement local autour du thème de l'eau — découverte de la natation, aquagym inclusive, démonstrations handisport aquatiques — dans les piscines ou via le bassin mobile sur une place publique. En collaboration avec les maisons de santé, associations de quartier et clubs, avec information, mini-ateliers et inscription directement sur place.

➤ Former les encadrants à l'accueil aquatique inclusif

Concrètement : proposer des modules de formation aux maîtres-nageurs et animateurs aquatiques pour accueillir des publics variés : enfants débutants, seniors, personnes avec handicap moteur ou cognitif. Cette compétence deviendra un atout pour les piscines labellisées Sport-Santé ou inclusives.

Sur l'identité « Paris-Roubaix » et la pratique du vélo

Soutenir la pratique du vélo à Roubaix

➤ Créer un Plan « Vélo pour Tous » pour Roubaix

Concrètement : développer un plan d'ensemble visant à faire du vélo un sport et un mode de déplacement populaire et accessible. Ce plan reposera sur trois axes : l'accès universel à un vélo, l'apprentissage généralisé du « savoir rouler », et la mise en place d'un réseau d'activités de proximité favorisant la pratique amateur et familiale.

➤ Garantir un accès au vélo pour tous les habitants

Concrètement : créer un dispositif municipal de prêt ou de don de vélos, basé sur la récupération et la réparation (ateliers de réemploi, partenariats avec Emmaüs, Secours populaire, etc.) pour que chaque enfant et chaque adolescent roubaisien bénéficie d'un vélo. Un réseau de structures sera cartographié permettant de réparer son vélo et de participer à des ateliers de formation mécanique.

➤ Développer l'apprentissage du vélo dès l'enfance

Concrètement : en s'appuyant sur le programme national « Savoir Rouler », généraliser l'apprentissage du vélo à l'école primaire et au collège. Chaque enfant de Roubaix devra apprendre à pédaler, à circuler en sécurité et à se déplacer dans la ville. Des stages gratuits de vélo seront organisés à chaque période de vacances scolaires, avec encadrement par des éducateurs sportifs municipaux ou des associations partenaires.

➤ Déployer un réseau d'activités vélo dans les quartiers

Concrètement : mettre en place un calendrier annuel d'événements vélo de proximité : balades familiales encadrées, initiations BMX ou VTT, ateliers de maniabilité pour les enfants, « randonnées urbaines » sur les circuits emblématiques du Paris-Roubaix... Chaque quartier disposera de créneaux réguliers de pratique libre et encadrée, en lien avec les centres sociaux et les associations cyclistes locales. Des parcours vélos permanents (dans les parcs, le long des canaux, ...) seront balisés et sécurisés pour encourager la pratique quotidienne.

Valoriser l'identité roubaisienne autour du Paris-Roubaix

➤ Ancrer le Paris-Roubaix dans tous les quartiers

Concrètement : faire du Paris-Roubaix et de son patrimoine (vélodrome, secteurs pavés, musée de la course) des supports pédagogiques et populaires ; organiser des « semaines Paris-Roubaix » dans les écoles et quartiers, avec animations, expositions, balades à vélo et rencontres avec des champions. La pratique amateur du vélo sera ainsi directement reliée à l'identité sportive internationale de la Ville, tout en restant accessible au plus grand nombre.

➤ Soutenir la pratique professionnelle du vélo

Concrètement : continuer de renforcer les partenariats avec les clubs cyclistes locaux, le vélodrome et les structures d'élite, dans le prolongement des mesures de soutien au haut niveau déjà décrites.





PARTIE VI

ECONOMIE LOCALE & ATTRACTIVITE

PAROLES
ROUBAISIENNES

COMMERCES & ARTISANAT

Sur la stratégie globale pour un commerce fort et attractif à Roubaix

Développer une vision commune et ambitieuse du commerce roubaisien

➤ Créer un Plan Local du Commerce et de l'Artisanat (PLCA)

Concrètement : co-élaboré avec les commerçants, artisans, chambres consulaires, bailleurs, associations de quartier, habitants et services municipaux, ce plan constituera un outil stratégique pour mieux comprendre les besoins des acteurs économiques et habitants, et penser ensemble des actions concrètes pour renforcer l'attractivité du territoire et des quartiers. Le PLCA dressera une cartographie des dynamiques commerciales, identifiera les zones à revitaliser, les secteurs à soutenir et les manques à combler (il fixera, dans ce cadre, des objectifs à 3/5 ans en matière de diversification, de redynamisation des rez-de-chaussée, d'équilibre entre commerces de proximité et d'attractivité). Il sera un outil aussi au service des commerçants et artisans : il permettra de définir des priorités collectives (types de commerces à attirer, aides à développer, aménagements à prévoir) et d'adapter les politiques publiques locales à la réalité du terrain. Chaque année, un bilan public et participatif permettra d'évaluer les progrès, d'ajuster les actions et de renforcer la coopération entre la Ville, les habitants et acteurs associatifs, et les acteurs économiques de proximité.

➤ Créer un Conseil Local du Commerce et de l'Artisanat

Concrètement : fonder une instance permanente qui réunira commerçants, artisans, représentants d'associations professionnelles, chambres consulaires, bailleurs, habitants, élus et techniciens municipaux, et constituera un véritable moteur d'animation et de propositions. Ses missions :

- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PLCA
- Recueillir les besoins et propositions des commerçants et artisans, et formuler des recommandations pour les politiques locales
- Co-construire les dispositifs d'aide (soutiens à l'installation, accompagnements à la modernisation, campagnes de communication)
- Être force d'organisation d'événements, de temps forts (marchés, semaines thématiques, festivals du commerce, salons de l'artisanat), et coordonner les labels et prix municipaux (Label Commerce Engagé, Prix du Commerce roubaisien, Prix de la meilleure vitrine, etc.)
- Favoriser la communication entre les commerçants et la municipalité, en servant de relais d'expression et d'expérimentation locale.

Ce Conseil constituera un véritable lieu de dialogue et de co-décision.

Mettre en place des outils au service du développement du commerce à Roubaix

➤ Soutenir et encourager la création d'associations de commerçants

Concrètement : accompagner la structuration d'associations de commerçants dans chaque quartier de la ville afin que ces collectifs puissent porter la voix des acteurs locaux et dynamiser la vie économique de proximité. Un dispositif d'appui municipal sera mis en place, proposant :

- Aide administrative (aide à la création, statuts, assurances, domiciliation)
- Soutien financier pour des événements locaux, des campagnes d'illumination, des animations de rue ou des opérations de communication
- Appui logistique pour les démarches de sécurité, d'occupation du domaine public, ou de gestion des flux lors d'événements.

Ces associations, reconnues comme interlocutrices privilégiées de la Ville, seront invitées à siéger au sein du CLCA pour garantir un lien direct entre le terrain et la stratégie municipale.

➤ Mettre en place une SEM « Roubaix Commerces et Artisanat »

Concrètement : créer une Société d'Économie Mixte « Roubaix Commerces et Artisanat » comme outil central de la politique locale de redynamisation économique. Cette structure, détenue conjointement par la Ville, la MEL, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ainsi que des partenaires privés, aura pour mission d'agir concrètement sur le terrain pour redonner vie au tissu commercial roubaisien. La SEM deviendra le bras opérationnel du Plan Local du Commerce et de l'Artisanat (PLCA) et travaillera en étroite collaboration avec le Conseil Local du Commerce et de l'Artisanat (CLCA), afin que ses actions traduisent les priorités exprimées directement par les commerçants et artisans. Ses missions principales :

- Acquérir, réhabiliter et gérer des locaux vacants ou en déshérence commerciale, pour les remettre en location à des conditions attractives à destination de nouveaux porteurs de projets (commerçants, artisans, associations, structures d'économie sociale et solidaire).
- Porter des opérations de revitalisation d'îlots commerciaux entiers, en agissant simultanément sur la réhabilitation des façades, la végétalisation, l'éclairage, la signalétique, et la coordination des usages du rez-de-chaussée.
- Soutenir la diversification de l'offre commerciale en favorisant l'installation d'activités nouvelles : commerces culturels, cafés associatifs, commerces éthiques, ateliers artisanaux, espaces partagés ou concepts hybrides.
- Mettre en place un fonds d'investissement local (« Fonds Roubaix Commerce Durable ») destiné à financer la remise en état de locaux, la création de vitrines, ou les travaux nécessaires à l'installation de jeunes commerçants et artisans.
- Accompagner la modernisation et la transition écologique du commerce local : rénovation énergétique, réduction des déchets, livraisons douces, adaptation numérique, mutualisation de services (sécurité, logistique, nettoyage, communication).
- Coordonner des projets collectifs de promotion du commerce roubaisien : campagnes de communication, signalétique urbaine commune, festivals ou marchés thématiques, actions pédagogiques avec les écoles...

La SEM aura également un rôle d'incubateur et de catalyseur :

- Elle pourra héberger un incubateur commercial et artisanal, permettant à de jeunes porteurs de projets de tester leur activité dans des locaux temporaires à loyers progressifs.
- Elle pourra animer un réseau local de commerçants et artisans innovants, pour favoriser les coopérations, les mutualisations et la transmission des savoir-faire.
- Elle pourra expérimenter de nouveaux modèles économiques : commerces éphémères, baux saisonniers, espaces mutualisés, ou « boutiques à partager ».

Enfin, la SEM jouera un rôle clé dans la mise en valeur du patrimoine et de l'image de Roubaix : en soutenant la rénovation esthétique des rues commerçantes, en développant des parcours thématiques (« Made in Roubaix », « Rues gourmandes », « Itinéraire des artisans »), et en valorisant les enseignes emblématiques de la ville.

L'objectif global donc : faire de la SEM « Roubaix Commerces et Artisanat » un outil d'action souple, réactif et coopératif, capable d'allier développement économique, attractivité urbaine et cohésion sociale, au service direct des commerçants et artisans roubaisiens.

Sur la redynamisation et la diversification des commerces roubaisiens

Redynamiser les rues commerçantes et réactiver les locaux vacants

➤ Lancer un grand Plan « Commerces vacants »

Concrètement : recenser et cartographier l'ensemble des locaux commerciaux inoccupés, publics comme privés, pour suivre leur évolution et prioriser les interventions. Ce plan visera à réactiver 100 % des cellules vacantes prioritaires d'ici cinq ans, à travers trois leviers :

- Des loyers modérés et progressifs, afin d'attirer de nouveaux commerçants, artisans ou associations souhaitant tester une activité sans risquer une charge insurmontable dès la première année
- Des baux temporaires « test d'activité », d'un an renouvelable, encadrés par la Ville ou la future SEM « Roubaix Commerces et Artisanat », permettant à des porteurs de projets (jeunes entrepreneurs, structures de l'économie sociale et solidaire, créateurs locaux) de démarrer leur activité de manière souple et sécurisée
- La valorisation des vitrines vacantes, transformées en vitrines animées et esthétiques : expositions d'artisans, créations étudiantes, photographies anciennes, présentation de produits « Fabriqué à Roubaix », ou campagnes d'information sur les opportunités d'installation.

➤ **Créer un incubateur commercial et artisanal roubaisien**

Concrètement : en lien avec la SEM, mettre en place un incubateur dédié aux jeunes commerçants et artisans pour tester, former et accompagner les porteurs de projets. Cet incubateur proposera : Des locaux partagés et modulables pour tester son activité à faible coût

- Un accompagnement professionnel complet (gestion, communication, approvisionnement, transition numérique)
- Un mentor local (commerçant expérimenté ou artisan du territoire)
- Un accès privilégié aux aides municipales et régionales.

Ce lieu servira de tremplin pour l'installation pérenne des entrepreneurs roubaisiens dans les quartiers ou le centre-ville.

➤ **Mobiliser la future SEM « Roubaix Commerces et Artisanat » comme opérateur de redynamisation**

Concrètement : la SEM pourra acquérir, réhabiliter et gérer temporairement des locaux vacants, pour les relouer à des conditions attractives à de nouveaux commerçants ou artisans.

Elle pilotera des opérations de requalification d'îlots commerciaux entiers, en agissant sur la rénovation des façades, la signalétique, l'éclairage, la végétalisation et la diversification de l'offre. Elle mettra en place un fonds de revitalisation commerciale pour soutenir les travaux de remise en état des locaux délaissés et stimuler la revalorisation du centre-ville.

Enfin, la SEM aura aussi un rôle d'animation économique, en soutenant les initiatives collectives des commerçants (événements, illuminations, campagnes communes, labels de qualité).

➤ **Créer des « espaces vitrines de quartier »**

Concrètement : transformer certains rez-de-chaussée vacants en espaces collectifs de promotion du commerce local : showrooms de produits roubaisiens, expositions de créations artisanales, ateliers temporaires, ou lieux de rencontre entre commerçants et habitants. Ces vitrines, coanimées par des associations, des commerçants et des étudiants en design, permettront d'incarner l'identité commerciale roubaisienne et d'encourager la consommation locale.

Soutenir une offre commerciale variée, durable et adaptée à la vie et besoins des quartiers

➤ **Diversifier l'offre commerciale dans chaque quartier**

Concrètement : sur la base du diagnostic du PLCA, identifier les manques dans chaque secteur (épiceries, cafés, librairies, commerces culturels, services de proximité, restauration...) et lancer des appels à initiatives locales pour combler ces besoins. La Ville, en lien avec la SEM, pourra cofinancer des ouvertures ciblées pour garantir la diversité commerciale et éviter les concentrations mono-sectorielles (comme les successions de fast-foods ou de coiffeurs...).

➤ **Favoriser l'implantation de commerces alternatifs, participatifs et solidaires**

Concrètement : accompagner l'ouverture de cafés associatifs, friperies solidaires, librairies de quartier, ateliers partagés, épiceries collaboratives et circuits courts. Ces projets bénéficieront d'une exonération partielle de taxe locale, d'une aide à l'installation et d'un accompagnement logistique pour ancrer durablement des formes de commerce plus humaines et collectives.

➤ **Encourager la transition écologique et numérique des commerces**

Concrètement : créer un programme municipal « Commerces Durables » pour aider les professionnels à rénover leurs locaux, réduire leur consommation d'énergie, trier leurs déchets, ou développer des solutions de livraison douce. Un volet « transition numérique » proposera un diagnostic gratuit et un accompagnement à la création de site vitrine, à la communication en ligne et au développement du click & collect.

Ces démarches permettront de moderniser l'image du commerce roubaisien et d'en faire un acteur exemplaire de la transition écologique.

➤ **Mettre en place un dispositif de portage solidaire pour les jeunes commerçants**

Concrètement : inspiré des couveuses d'entreprises, ce dispositif permettra à des jeunes ou primo-entrepreneurs de tester leur activité sans risque juridique ni financier excessif. Ils bénéficieront d'un statut transitoire, d'un accompagnement personnalisé, et d'une mise à disposition de locaux temporaires via la SEM ou la Ville. Ce modèle, déjà éprouvé ailleurs, favorisera l'insertion professionnelle des jeunes roubaisiens et l'émergence de nouvelles dynamiques entrepreneuriales locales.

Sur l'attractivité et la qualité des espaces ou zones de commerces à Roubaix

Faire des zones de commerces des lieux de vie, agréables et attractifs

➤ **Lancer un plan « Cœurs Commerçants »**

Concrètement : engager un vaste programme de revalorisation des principaux axes commerciaux de Roubaix (Grand-Rue, Avenue Jean Lebas, Rue de l'Alma, Rue de Lannoy, etc.), pour les transformer en espaces vivants et accueillants, à la fois pour les commerçants, les habitants et les visiteurs. Ce plan comprendra :

- La rénovation esthétique des façades et vitrines, avec un accompagnement technique et financier pour les commerces souhaitant moderniser ou restaurer leurs devantures ;
- La végétalisation des rues commerçantes (bacs, arbres, fresques végétales, façades fleuries) afin de rendre les parcours piétons plus agréables et d'y apporter une signature urbaine ;
- La requalification du mobilier urbain (éclairage, signalétique, bancs, poubelles, terrasses) pour unifier et embellir l'image de chaque rue commerçante ;
- Et, là où c'est possible, la piétonnisation partielle ou l'aménagement de zones de rencontre pour redonner priorité aux piétons et familles.

Chaque opération sera co-construite avec les commerçants du secteur, les associations de quartier et les habitants, afin de garantir des aménagements à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins du terrain.

➤ **Repenser la signalétique et les circulations commerciales**

Concrètement : améliorer la signalétique piétonne et automobile pour relier les rues commerçantes entre elles et orienter les visiteurs vers les pôles d'activité ; créer des « parcours commerçants » thématiques (gastronomie, artisanat, culture, bien-être, mode durable...) dans la ville pour encourager la déambulation et la découverte de nouveaux commerces.

Un plan de circulation apaisée pourra être proposé afin de maintenir l'accessibilité tout en réduisant la pression automobile dans les zones les plus fréquentées, en favorisant les stationnements de courte durée, les parkings relais et la livraison douce.

➤ **Créer un label « Quartier commerçant propre et accueillant »**

Concrètement : instaurer un label municipal récompensant chaque année les rues et zones commerçantes les plus exemplaires en matière de propreté, de convivialité et d'embellissement.

Ce label, décerné par un jury composé de la Ville, du Conseil Local du Commerce et de l'Artisanat et des habitants, offrira :

- Une aide financière pour les projets de décoration, de végétalisation ou d'illumination
- Une visibilité accrue via les supports municipaux (campagnes de communication, signalétique spécifique)
- Et une priorité d'investissement dans les programmes de requalification urbaine.

L'objectif est d'encourager l'émulation positive entre quartiers et de valoriser la qualité d'accueil des commerçants roubaisiens.

Renforcer la sécurité, la propreté et l'animation des zones de commerces

➤ Garantir la propreté et l'entretien dans les zones commerçantes

Concrètement : mobiliser les services techniques municipaux pour une action renforcée dédiée aux rues et places à forte activité commerciale. Les agents mobilisés auront pour missions :

- D'assurer une intervention sous 24 h en cas de dépôt sauvage, tag, bris de mobilier ou dégradation
- D'assurer la maintenance rapide du mobilier et de l'éclairage public
- De répondre aux signalements des commerçants via un numéro ou une application directe.

Une charte de propreté et d'entretien co-signée par la Ville, les commerçants et les bailleurs permettra de clarifier les responsabilités et de suivre les engagements pris.

➤ Assurer une présence humaine de sécurité et de médiation accrue

Concrètement : renforcer la présence sur le terrain d'agents de tranquillité publique (police nationale, police municipale) et de médiateurs dans les principales zones commerciales, notamment en soirée et lors des grands marchés. Chaque secteur bénéficiera d'un « référent tranquillité commerce », chargé d'assurer le lien entre les commerçants, la police municipale et les services de la Ville.

Des rondes coordonnées permettront de prévenir les incivilités, d'assurer un climat de sécurité et d'accompagner les commerçants victimes de dégradations ou de vols.

➤ Organiser des événements réguliers dans les zones commerçantes

Concrètement : animer les rues commerçantes toute l'année avec des événements fédérateurs : braderies, marchés nocturnes, fêtes de rue, expositions artisanales, « semaines des saveurs », illuminations hivernales, ou « nuit des commerces ».... Ces initiatives, portées conjointement par la Ville, le CLCA et les associations de commerçants, permettront de stimuler la fréquentation et les ventes locales, renforcer la convivialité entre habitants, commerçants et visiteurs, et faire rayonner Roubaix comme ville commerçante dynamique et créative.

➤ Mettre en valeur l'identité commerciale de Roubaix

Concrètement : développer une communication urbaine forte autour du commerce roubaisien : habillages visuels, campagne « Acheter à Roubaix », cartes interactives des commerces, portraits d'artisans, expositions de vitrines, etc. Ces actions viseront à changer le regard porté sur Roubaix, à renforcer la fierté locale et à promouvoir l'image d'une ville authentique, accueillante et inventive.

Sur l'artisanat, la production locale et le « Fabriqué à Roubaix »

Valoriser les savoir-faire locaux et soutenir la création artisanale roubaisienne

➤ Créer un label « Fabriqué à Roubaix »

Concrètement : instaurer un label officiel valorisant les artisans, créateurs, ateliers et entreprises qui conçoivent, fabriquent ou transforment à Roubaix. Ce label permettra de :

- Identifier clairement les acteurs locaux du « Fabriqué à Roubaix »
- Renforcer leur visibilité à travers une signalétique commune, un site web dédié et des campagnes de communication municipales
- Favoriser leur mise en réseau avec les commerces de distribution et les événements locaux (marchés, salons, vitrines).

Le label pourra être décliné en plusieurs catégories : artisanat d'art, artisanat de service, production alimentaire, innovation circulaire ou éco-responsable.

➤ Créer un Salon annuel de l'artisanat et du savoir-faire roubaisien

Concrètement : organiser un grand événement annuel « Fabriquer à Roubaix » dédié à la présentation des talents et savoir-faire du territoire. Ce salon, co-construit avec la Chambre des Métiers, les lycées professionnels et les associations de créateurs, pourra proposer des stands et démonstrations d'artisans et d'apprentis, des ateliers participatifs pour le grand public (fabrication, réparation, upcycling), des conférences et tables rondes sur la transmission, la circularité, le design et la production durable, et une remise de prix annuelle (Jeune Artisan, Innovation Verte, ...).

L'objectif ici est de faire du salon « Fabriquer à Roubaix » un rendez-vous emblématique de la fierté roubaisienne.

➤ Mettre en place des ateliers partagés et des fablabs municipaux

Concrètement : développer, dans des locaux publics ou vacants réhabilités, des espaces collaboratifs équipés (machines, outils, zones de stockage) accessibles aux artisans, créateurs et jeunes entrepreneurs. Ces lieux, cogérés avec la SEM et les associations d'artisans, permettront de mutualiser les coûts (achat de machines, sécurité, entretien), favoriser les synergies entre métiers d'art, design, numérique et artisanat traditionnel, et offrir des formations courtes sur la gestion, la communication, ou la fabrication durable.

➤ Créer une « Maison de l'Artisanat et de la Création »

Concrètement : établir un lieu ressource central, vitrine du « Fabriqué à Roubaix », accueillant :

- Un espace d'exposition et de vente des produits labellisés
- Un point d'information et d'orientation pour les porteurs de projets artisanaux
- Un centre de formation et de conseil (gestion, innovation, transmission).

Ce lieu, cogéré par la Ville, la Chambre des Métiers et les associations de créateurs, a vocation à devenir ainsi le cœur de l'écosystème artisanal roubaisien.

➤ Créer des passerelles entre artisanat et commerce

Concrètement : encourager les collaborations entre commerçants et artisans (vitrines communes, corners de produits locaux, éditions limitées « Fabriqué à Roubaix », cafés-expositions, etc.) afin de réintroduire la production dans les lieux de vente.

Sur le lien entre commerces, artisanat et jeunesse roubaisienne

Développer une véritable passerelle entre la jeunesse et le tissu économique local

➤ Créer un programme « Jeunes et Commerces »

Concrètement : instaurer un programme dédié à la mise en relation entre les jeunes roubaisiens et les commerces de proximité. Ce programme, piloté par la Ville en lien avec la Mission Locale, les lycées professionnels et les associations de commerçants, permettra de :

- Recenser les emplois saisonniers, stages, apprentissages et alternances disponibles dans les commerces et ateliers de la ville
- Créer une plateforme municipale d'emploi de proximité, simple et accessible, pour que les jeunes puissent postuler directement aux offres locales
- Valoriser les commerçants qui accueillent des jeunes via un label « Commerce engagé pour la jeunesse de Roubaix » et une aide financière à l'encadrement ou à la formation.

➤ Favoriser la transmission des savoir-faire artisanaux et la reprise d'activités

Concrètement : mettre en place un programme de transmission permettant aux jeunes souhaitant s'orienter vers le commerce ou l'artisanat de bénéficier d'un accompagnement complet à la reprise d'entreprise ou d'activité artisanale. Ce dispositif comprendra :

- Un accompagnement à la gestion et à la reprise par des experts et chambres consulaires

- La mise en relation entre artisans expérimentés et jeunes apprentis, pour favoriser la transmission des métiers manuels et des savoir-faire traditionnels roubaisiens
- Un fonds municipal de soutien à la reprise (subvention d'installation, prêt à taux zéro, garantie de loyer).

Des stages, alternances et immersions seront aussi proposés aux jeunes en partenariat avec les CFA et lycées professionnels, pour relier apprentissage, entrepreneuriat et savoir-faire local.

Objectif : éviter la fermeture d'activités historiques tout en créant une nouvelle génération de commerçants et d'artisans roubaisiens.

➤ Développer des « commerces-écoles » et projets pédagogiques à Roubaix

Concrètement : en partenariat avec les lycées professionnels, les écoles de commerce et autres structures d'enseignement, ouvrir des « boutiques-écoles » dans des locaux vacants du centre-ville ou des quartiers. Ces « commerces-écoles » permettront aux jeunes d'expérimenter la vente, la gestion, la communication ou la création de produits locaux, encadrés par leurs enseignants et des professionnels. Ils pourront aussi accueillir des mini-entreprises scolaires ou des marchés étudiants, valorisant la jeunesse roubaissienne comme acteur de la vie économique locale.

➤ Encourager les initiatives d'économie solidaire et inclusive portées par les jeunes

Concrètement : soutenir les projets collectifs de jeunes dans le champ de l'économie sociale et solidaire : cafés associatifs, ressourceries, friperies durables, ateliers de réparation, boutiques collaboratives.

Sur les marchés roubaisiens

Moderniser et diversifier les marchés roubaisiens

➤ Lancer un plan global de modernisation des marchés roubaisiens

Concrètement : entreprendre un programme pluriannuel de rénovation des marchés de Roubaix, pour améliorer le confort des commerçants, la sécurité, la propreté et l'accueil des clients. Ce plan comprendra :

- La réfection des sols, étals, réseaux électriques et sanitaires
- La modernisation des structures
- L'amélioration des zones de livraison et de stationnement
- La mise aux normes environnementales (éclairage LED, gestion des déchets, tri sélectif).

Chaque rénovation fera l'objet d'un diagnostic participatif associant commerçants, habitants et techniciens, afin de concevoir des marchés à la fois fonctionnels, agréables et adaptés aux usages locaux.

➤ Diversifier l'offre et encourager la mixité commerciale

Concrètement : soutenir une offre de marché plus équilibrée et plus qualitative, alliant produits du quotidien, circuits courts, artisanat local et gastronomie urbaine. Pour cela, il pourra être proposé de :

- Réserver une part des emplacements à des producteurs locaux et artisans de bouche
- Proposer des emplacements à tarifs préférentiels pour les jeunes commerçants et porteurs de projets
- Favoriser la présence de commerces alimentaires variés (bio, halal, végétarien, épicerie du monde, etc.)
- Permettre la création d'espaces de restauration sur place (terrasses, stands gourmands, cafés mobiles).

L'objectif : faire des marchés roubaisiens des lieux d'alimentation de qualité, accessibles et représentatifs de la diversité roubaissienne.

➤ Créer un « Marché des producteurs et artisans de Roubaix »

Concrètement : organiser chaque mois un grand marché des producteurs et artisans du territoire, mettant en avant les produits « Fabriqué à Roubaix » et les circuits courts de la métropole. Ce marché, itinérant ou installé sur une Place, pourrait être thématique (printemps, rentrée, Noël, Ramadan, etc.) et associer démonstrations artisanales, ateliers culinaires, concerts et expositions. Il deviendrait une vitrine du savoir-faire roubaisien et régional, à la fois économique et culturelle.

➤ **Améliorer la gestion et la coordination des marchés**

Concrètement : renforcer le pilotage municipal des marchés par la revitalisation du service dédié ou création d'un « pôle marchés et commerces », chargé de la logistique, de la concertation avec les commerçants et du suivi quotidien. Chaque marché disposera d'un référent identifié, interlocuteur direct des commerçants et des riverains, garantissant une gestion fluide et un traitement rapide des problèmes. Une charte des marchés roubaisiens définira les engagements réciproques de la Ville, des commerçants et des usagers pour assurer la qualité, la propreté et la convivialité.

Faire des marchés des lieux de vie, de lien social et de fierté locale

➤ **Organiser des événements et thématiques saisonnières**

Concrètement : rythmer l'année par des temps forts festifs autour des marchés : « Semaine du goût », « Marché de printemps », « Fête des saveurs du monde », « Marchés de Noël », « Journée des producteurs locaux », etc. Ces événements, co-organisés par la Ville, les commerçants, les associations et le Conseil Local du Commerce et de l'Artisanat, renforceront l'attractivité économique et sociale des marchés et feront de chaque rendez-vous un moment de fierté roubaisienne.

➤ **Créer des espaces de convivialité et de détente sur les marchés**

Concrètement : aménager des zones de repos, tables, abris et espaces enfants dans ou autour des marchés, pour permettre aux habitants de flâner, échanger, se restaurer. Certains marchés pourront accueillir des animations culturelles et musicales, en lien avec les structures locales (centres sociaux, écoles, associations culturelles). Ces espaces favoriseront la mixité sociale et générationnelle, faisant du marché un lieu de vie au cœur du quartier.

➤ **Faire des marchés des leviers d'insertion et d'emploi local**

Concrètement : réserver une partie des stands à des projets d'insertion, d'apprentissage ou d'économie solidaire, portés par des jeunes, des associations ou des coopératives.

Les marchés deviendront aussi des espaces d'expérimentation pour les jeunes entrepreneurs, qui pourront y tester leurs produits avant une installation pérenne en boutique, en lien avec la SEM et l'incubateur commercial.

➤ **Renforcer la propreté, la sécurité et l'image des marchés**

Concrètement : assurer une propreté exemplaire en fin de marché grâce à une équipe municipale dédiée, améliorer la signalétique et la communication, et renforcer la présence de médiateurs pour fluidifier la circulation et prévenir les conflits.

➤ **Valoriser les marchés comme patrimoine roubaisien vivant**

Concrètement : raconter l'histoire des marchés roubaisiens à travers des expositions, portraits de commerçants, archives photographiques, et des actions éducatives avec les écoles.

Les marchés deviendront ainsi non seulement des lieux d'achat, mais aussi des espaces de mémoire et de transmission, incarnant la culture populaire et la vitalité économique de Roubaix.

ECONOMIE, EMPLOI & ATTRACTIVITE

Sur la stratégie globale pour l'emploi et l'attractivité économique de Roubaix

Développer une vision commune et ambitieuse pour l'avenir économique de Roubaix

➤ Créer un Plan Local pour l'Emploi et l'Attractivité Économique (PLEA)

Concrètement : co-construit avec les entreprises, la Mission Locale, France Travail, les chambres consulaires, les associations d'insertion, les universités et les habitants, ce plan visera à définir une feuille de route claire sur cinq à dix ans pour structurer une véritable politique et stratégie de l'emploi et de l'attractivité économique à Roubaix. Ce PLEA aura vocation à permettre de :

- Cartographier les besoins réels en compétences et en métiers d'avenir (numérique, transition écologique, économie circulaire, santé, artisanat, production locale, logistique urbaine)
- Identifier les freins à l'emploi et à l'investissement local
- Coordonner les politiques publiques, les investissements publics, les dispositifs de formation et les acteurs économiques
- Créer une plateforme de suivi des données économiques et sociales pour piloter l'action publique sur la base d'indicateurs concrets (emplois créés, taux de chômage, taux d'insertion, formation, installation d'entreprises).

Chaque année, une journée de restitution publique permettra d'évaluer les avancées et d'ajuster les priorités avec les acteurs du territoire.

➤ Créer un Conseil Local de l'Emploi et de l'Insertion (CLEI)

Concrètement : fonder une instance permanente qui rassemblera des représentants des entreprises, syndicats, structures d'insertion, organismes de formation, élus et habitants. Il aura pour mission de :

- Suivre la mise en œuvre du PLEA
- Identifier les besoins en recrutement et les compétences manquantes
- Proposer des expérimentations locales (emplois partagés, chantiers-écoles, dispositifs de reconversion)
- Être un espace de dialogue social et économique de proximité comme de décision sur les thématiques de son champ
- Coordonner les dispositifs de l'emploi mis en place sur le territoire.

Ce Conseil travaillera en lien étroit avec le CLCA (Commerce et Artisanat) pour favoriser la cohérence entre développement économique, emploi et vie locale.

Favoriser la coopération entre les acteurs économiques et renforcer la gouvernance locale

➤ Renforcer le lien entreprises / acteurs de l'emploi

Concrètement : constituer un réseau / Club « Entreprises engagées pour l'emploi roubaisien », animé par la Ville ou le CLEI, visant à :

- Parrainer des demandeurs d'emploi
- Proposer des stages, immersions, alternances
- Ouvrir leurs locaux aux actions de formation ou aux présentations métiers
- Organiser des forums métiers itinérants dans les quartiers
- Participer à des tutorats de jeunes en insertion.

➤ Mettre en place un « Observatoire local de l'économie roubaisienne »

Concrètement : rattaché au CLEI et issu du PLEA, créer un observatoire qui collectera et analysera les données économiques (emploi, formation, implantation, dynamisme des filières) pour éclairer

les politiques publiques et stratégies pour l'emploi et le développement du territoire roubaisien. Il publiera chaque année un rapport économique de Roubaix accessible à tous, permettant de suivre l'évolution du tissu économique local.

Sur le développement de l'emploi local et la lutte contre le chômage

Favoriser le recrutement local et la montée en compétences des Roubaisiens

➤ Mettre en place un « Pacte pour l'Emploi des Roubaisiens »

Concrètement : instaurer un engagement entre la Ville, les entreprises et les structures d'emploi afin que chaque grande entreprise implantée à Roubaix consacre une part minimale de ses embauches à des habitants de la ville. Les clauses sociales seront renforcées dans les marchés publics : chaque grand chantier ou service externalisé devra générer un nombre d'heures de travail réservées aux demandeurs d'emploi roubaisiens.

La Ville, et ses partenaires, accompagneront les entreprises par :

- Un accompagnement administratif et RH simplifié (aide à la présélection, appui au recrutement)
- Des aides à la formation des salariés recrutés localement
- Des aides à la mobilité pour lever les freins à l'emploi (transport, garde d'enfants, équipement professionnel)
- Des conventions de partenariat avec France Travail pour garantir la proximité des recrutements.

➤ Créer une Maison de l'Emploi et des Compétences de Roubaix

Concrètement : regrouper dans un même lieu des effectifs et ressources de la Mission Locale, France Travail, des structures d'insertion, des organismes de formation, un espace d'accompagnement numérique et de coworking. Ce lieu deviendra le guichet unique de l'emploi et de la formation à Roubaix qui pourra proposer :

- Des conseillers pour orientation, diagnostics de compétences, ateliers CV, préparation aux entretiens
- Un espace entreprises pour faire des présentations métiers, recevoir des candidats et favoriser les recrutements directs
- Des ateliers collectifs sur les compétences numériques, la communication, la gestion, etc.
- Un espace coworking et de télétravail pour les jeunes indépendants et les chercheurs d'emploi.

L'objectif ici est de simplifier les parcours, rapprocher les acteurs et faire de Roubaix une ville pilote d'un emploi coordonné et accessible.

➤ Développer les « emplois de proximité » et l'économie sociale et solidaire (ESS)

Concrètement : encourager la création d'emplois utiles et locaux dans les domaines de la propriété, de la logistique, de la médiation, du réemploi, de la culture, de la santé, du service à la personne et du sport... La Ville favorisera dans ce cadre la création de coopératives d'activité et d'emploi (CAE) locales, permettant à des habitants de travailler en autonomie tout en bénéficiant d'un statut et d'un accompagnement collectif.

Un fonds d'appui à l'ESS aidera à financer la création d'emplois durables dans les associations et entreprises solidaires roubaisiennes.

Lutter contre le chômage de longue durée et sécuriser les parcours professionnels

➤ Approfondir sur Roubaix l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »

Concrètement : approfondir le dispositif national pour créer une Société à But d'Emploi (SBE) roubaisienne qui proposera un emploi en CDI à des personnes durablement privées d'emploi, sur des activités utiles, non concurrentes du marché, telles que le recyclage, la réparation, la logistique

locale, la médiation sociale, la mobilité douce, la rénovation de logements vacants, la gestion de petits espaces verts, les services à la personne et à la collectivité. Financé par la réaffectation des coûts du chômage et des subventions publiques, ce dispositif offrira à Roubaix une approche humaine et locale de la lutte contre le chômage de longue durée.

➤ Créer des « chantiers-écoles municipaux » dans les filières d'avenir

Concrètement : mettre en place des chantiers de formation rémunérés dans les secteurs porteurs (rénovation urbaine, écoconstruction, économie circulaire, entretien des espaces publics, textile et artisanat). Ces chantiers-écoles permettront de former les Roubaisiens en situation d'exclusion à des métiers concrets, de valoriser les compétences locales dans la transformation de la ville, et d'associer directement les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces chantiers pourront être cofinancés par la Ville, la Région et les dispositifs de formation professionnelle.

➤ Créer un « Fonds municipal de retour à l'emploi »

Concrètement : mettre en place une aide directe pour les personnes reprenant un emploi après une longue période de chômage. Ce fonds financera partiellement les frais de transport, vêtements de travail, matériel professionnel, garde d'enfants ou formations complémentaires. Une attention particulière sera portée aux femmes seules, aux seniors et aux jeunes en insertion.

➤ Développer un accompagnement renforcé pour les seniors et les personnes éloignées de l'emploi

Concrètement : créer un programme « Rebond Pro 45+ » pour soutenir les seniors en reconversion ou en recherche d'activité. Ce dispositif offrira des bilans de compétences, des formations à la transition numérique et des opportunités de mentorat auprès des jeunes entrepreneurs ou artisans roubaisiens.

Des emplois partagés (à temps choisi, inter-entreprises, en binôme) permettront aussi à des seniors de transmettre leurs savoirs tout en restant actifs.

➤ Développer des parcours sans rupture vers l'emploi

Concrètement : articuler l'accompagnement social et professionnel pour que personne ne se retrouve « dans un trou administratif » via la mise en place commissions et/ou d'outils numériques de partages d'informations pluripartites. Chaque demandeur d'emploi aura de plus un référent unique coordonnant son parcours avec les acteurs sociaux, les employeurs, et les organismes de formation. Les transitions (exemples : fin de droits RSA, changement de statut, formation → emploi) seront préparées et sécurisées pour éviter les décrochages.

➤ Créer un réseau roubaisien de « Parrains de l'Emploi »

Concrètement : mobiliser des bénévoles, retraités, cadres, chefs d'entreprise et anciens artisans pour accompagner individuellement des demandeurs d'emploi. Chaque parrain apportera son expérience, son réseau et ses conseils pratiques (CV, entretien, codes de l'entreprise), créant un lien humain qui complète l'accompagnement institutionnel.

Lever les freins à l'emploi : mobilité, formation, garde, inclusion numérique

➤ Mettre en place un « Pass Mobilité Emploi »

Concrètement : mettre en place une subvention municipale permettant aux demandeurs d'emploi d'accéder aux transports publics ou à des solutions de mobilité douce (vélos électriques, scooters partagés, covoiturage local) pour leurs entretiens ou leurs premiers jours de travail.

➤ Créer un réseau de « crèches emploi »

Concrètement : en lien avec les associations et les bailleurs sociaux, développer des structures de garde d'enfants flexibles et à bas coût pour permettre aux parents en recherche d'emploi ou en formation de libérer du temps.

➤ Renforcer l'inclusion numérique pour l'accès à l'emploi

Concrètement : équiper la Maison de l'Emploi, les bibliothèques et les maisons de quartier d'espaces numériques en libre accès. Des ateliers d'alphabétisation digitale seront proposés pour

aider les habitants à créer un CV en ligne, répondre à des offres, utiliser France Travail ou accéder à la formation à distance.

Sur l'emploi des jeunes et la formation aux métiers d'avenir

Accompagner les jeunes vers l'emploi, la formation et l'autonomie

➤ Créer un programme « Jeunes vers l'emploi »

Concrètement : co-construit avec la Mission Locale, les lycées, les CFA, les associations et les entreprises locales, ce programme offrira à chaque jeune sans emploi ni formation un parcours individualisé vers l'insertion. Il comprendra :

- Un accompagnement personnalisé par un conseiller dédié
- Des parcours sur mesure combinant stages, immersions, formations courtes et missions temporaires
- Un soutien psychologique et social (logement, mobilité, santé, confiance en soi)
- Un système de tutorat avec des professionnels roubaisiens bénévoles (artisans, cadres, commerçants, anciens élèves)
- Et une bourse municipale d'accès à l'emploi pour financer les premiers frais liés à l'embauche (transport, équipement, formation).

L'objectif : qu'aucun jeune roubaisien ne reste sans solution plus de six mois.

➤ Créer une plateforme « Jobs Jeunes » à Roubaix

Concrètement : mettre en service une plateforme en ligne et physique qui centralisera toutes les offres de jobs étudiants, missions saisonnières, stages, alternances et emplois temporaires proposés par les commerces, associations, institutions et entreprises locales. Elle facilitera la mise en relation directe entre employeurs et jeunes candidats, avec :

- Un accompagnement administratif simplifié (contrats, conventions, démarches)
- Un système de récompense et valorisation des employeurs engagés (« Entreprise amie des jeunes »)
- Des ateliers mensuels sur la préparation à l'entretien, la gestion du budget et la vie professionnelle
- Et un module de job-dating mobile, permettant d'organiser des forums de l'emploi jeunes dans les quartiers.

➤ Soutenir les emplois étudiants et les parcours de transition

Concrètement : encourager les commerces, les associations et les services publics à proposer des missions rémunérées et formatrices à destination des jeunes : surveillance d'événements, soutien scolaire, animation de quartier, culture, sport, numérique. Ces expériences serviront à acquérir des compétences transférables et à préparer une insertion professionnelle durable.

Relier les établissements scolaires, les entreprises et les filières d'avenir

➤ Développer des « jumelages entreprises-établissements »

Concrètement : associer les lycées, collèges, CFA et universités de Roubaix à des entreprises locales pour faire découvrir les métiers, les codes de l'entreprise et les opportunités d'avenir.

Chaque établissement aura au moins deux entreprises marraines issues de secteurs différents (commerce, numérique, santé, artisanat, énergie).

Ces jumelages permettront d'organiser des stages d'observation en 3^e et 2^{de}, des visites d'entreprises et ateliers pratiques, des projets concrets réalisés avec des professionnels, et des forums d'orientation locale pour encourager les jeunes à choisir des métiers porteurs sur le territoire.

Favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes

➤ [Créer un programme spécifique « Jeunes créateurs »](#)

Concrètement : soutenir les jeunes de 18 à 30 ans souhaitant créer leur activité (autoentreprise, start-up, projet culturel ou social). Le programme leur offrira :

- Un parcours de formation gratuit à la gestion, au marketing, au numérique et à la communication
- Un accompagnement par un mentor issu du tissu économique local
- Un accès facilité aux aides de l'État, de l'ADIE et de Bpifrance
- Et la possibilité d'être hébergés au sein de l'Académie de l'Entrepreneuriat.

Un concours annuel « Jeunes créateurs de Roubaix » récompensera les meilleurs projets, avec à la clé des subventions et un accompagnement sur un an.

➤ [Créer un « Fonds jeunes entrepreneurs »](#)

Concrètement : ce fonds local aidera les jeunes à financer le démarrage de leur activité (microcrédit, aide à l'investissement matériel, accompagnement au premier local).

Une part du fonds sera réservée aux femmes et habitants des quartiers populaires, pour garantir l'égalité d'accès à l'entrepreneuriat.

Sur l'entrepreneuriat, l'innovation et l'intelligence artificielle

Faire de Roubaix une ville d'entrepreneurs et créateurs

➤ [Créer l'Académie Roubaisienne de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation \(AREI\)](#)

Concrètement : fonder à Roubaix un véritable pôle d'excellence, qui rassemblera tous les dispositifs existants (ADIE, Bpifrance, chambres consulaires, universités, incubateurs régionaux) pour en faire un hub unique et accessible. Ses missions :

- Former à la création d'entreprise (administratif, gestion, communication, comptabilité, marketing digital)
- Héberger et accompagner les jeunes entrepreneurs (coworking, bureaux partagés, formations, mentorat)
- Mutualiser les dispositifs d'aide à la création d'activité et au financement
- Favoriser l'entrepreneuriat féminin et de quartier
- Et créer un réseau de mentors roubaisiens pour accompagner les porteurs de projet tout au long de leur parcours.

L'Académie pourra s'inspirer du modèle des incubateurs parisiens (comme Paris&Co) en développant des pôles thématiques : AREI IA & Numérique, AREI Économie circulaire et écologique, AREI Commerce et Artisanat innovant, AREI Industrie créative et textile.

➤ [Créer un incubateur « Roubaix Tech & Impact »](#)

Concrètement : structurer un lieu dédié au numérique, à l'intelligence artificielle et à l'innovation sociale, accueillant startups, chercheurs et étudiants. Ce pôle comprendra :

- Un laboratoire d'expérimentation technologique (fablab, impression 3D, data, IA)
- Des formations gratuites aux métiers du numérique (développement web, IA, cybersécurité, design UX)
- Un programme de mentorat et de prototypage pour jeunes innovateurs
- Des résidences de projets pour les jeunes entreprises à impact social ou environnemental.

Roubaix pourrait devenir la ville pilote des Hauts-de-France sur l'IA citoyenne, c'est-à-dire au service du développement local, de la gestion urbaine et de la cohésion sociale.

➤ [Créer un Fonds Municipal « Entreprendre à Roubaix »](#)

Concrètement : doter la future SEM d'un fonds d'investissement local soutenant les jeunes entrepreneurs et les entreprises sociales.

Ce fonds pourra accorder des microcrédits, des subventions à la modernisation, des aides à l'installation et à la digitalisation.

Une part du fonds sera dédiée à l'entrepreneuriat féminin, aux jeunes, et aux habitants des quartiers prioritaires.

Faire de Roubaix une ville attractive, innovante et accueillante pour les entreprises

➤ Créer une marque territoriale « Roubaix, ville d'avenir et d'entrepreneurs »

Concrètement : lancer une grande campagne de communication valorisant les réussites roubaisiennes, les entreprises locales, les start-ups, les artisans et les initiatives citoyennes.

Un site portail de l'attractivité regroupera les informations sur les aides, les locaux disponibles, les formations et les incubateurs.

Des visites d'entreprises et journées de l'économie locale permettront de faire découvrir le dynamisme roubaisien à tous.

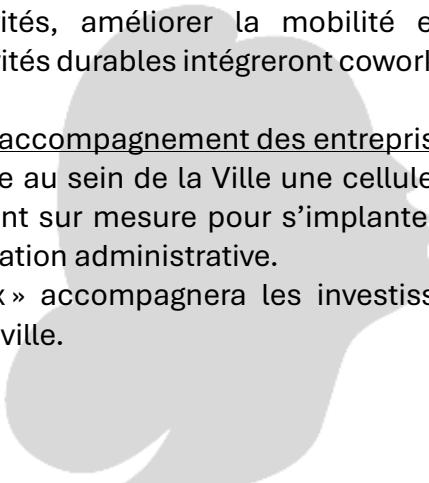
➤ Améliorer les zones d'activités et infrastructures économiques

Concrètement : réhabiliter les friches industrielles pour y accueillir de nouvelles entreprises, moderniser les zones d'activités, améliorer la mobilité et la propreté autour des pôles économiques. Des parcs d'activités durables intégreront coworking, restauration locale, et services mutualisés.

➤ Créer une cellule d'accueil et d'accompagnement des entreprises

Concrètement : mettre en place au sein de la Ville une cellule d'accueil économique offrant aux entreprises un accompagnement sur mesure pour s'implanter à Roubaix : recherche de locaux, aides, mise en réseau, simplification administrative.

Un guichet « Invest in Roubaix » accompagnera les investisseurs et entrepreneurs souhaitant développer leur activité dans la ville.



**PAROLES
ROUBAISIENNES**